14-18 : Otto Dix

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15422 – 7 F

SAMEDI 27 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Succès bienvenu pour M. Clinton

Le président américain peut partir en vacances le cœur un peu plus léger : il a remporté, jeudi 25 août, un important succès de politique intérieure, psychologiquement important à deux mois des élections législatives de novembre. Le vote favorable du Sénat sur un programme de lutte contre la criminalité – premier souci des Américains avant le chômage – met fin à plusieurs mois de bataille ardue, menée notamment contre le très puissant lobby des détenteurs d'armes à feu, que MM. Reagan et Bush n'avaient osé indisposer.

« L'Amérique d'abord » : tel était le thème principal de la campagne du candidat démocrate. De ce point de vue, à mi-parcours de son mandat, le président peut afficher un bilan plutôt positif devant ses concitoyens. Opiniâtre, il a démontré à plusieurs reprises qu'il pouvait obtenir du Congrès des concessions importantes, sans remettre en cause l'essentiel de ses promesses électorales. Aux Etats-Unis, les affrontements stériles avec le Capitole scellent le destin des présidents.

Certes, M. Clinton a remporté la plupart de ses victoires au prix d'efforts exténuants : son premier projet de budget et, l'an passé, l'approbation du traité de libre-échange avec le Mexique et le Canada ont été acquis d'extrême justesse. Il n'en a obtenu l'adoption de loi sur la criminalité qu'en revenant une seconde fois à la charge. Mais, souvent aussi, il a su trouver l'appui de républicains modérés pour compenser les infidélités des parlementaires de son propre parti.

L'espoir du chef de la Maison Blanche est que la dynamique ainsi créée favorisera le passage, avant l'échéance électorale de novembre, de la réforme du système de santé, dont il a fait la pièce maîtresse de sa présidence. La bataille s'annonce rude : M. Clinton paraît déterminé à augmenter les charges pesant sur les entreprises – en période de croissance économique confirmée – de manière à ne pas laisser sans couverture sociale 35 millions d'Américains.

Il n'en demeure pas moins que le courant ne passe pas vraiment entre Bill Clinton et les Américains. Selon les derniers sondages, une majorité d'entre eux (55 %) ne le réélirait pas s'il briguait demain un deuxième mandat. Le scandale de Whitewater explique en partie la récente baisse de la cote de popularité du chef de l'Etat. Elle a coûté au président la démission de son secrétaire adjoint au Trésor et celle du conseiller juridique de la Maison Blanche. Comme de précédentes affaires, elle a laissé une impression de malaise.

Et que dire de la politique étrangère ? Ce n'est certes pas là le point fort de ce président démocrate. Nul doute que ses constantes hésitations et ses fréquentes contradictions, en particulier au sujet de « l'arrière-cour » des Etats-Unis (Haïti et Cuba), ne contribuent pas à rassurer ses compatriotes. Inquiets ou déçus par ailleurs, ils pourraient, à échéance, les lui faire payer. Même si la diplomatie est loin de figurer au premier rang de leurs préoccupations.

page 4

M 0147 - 0827 - 7,00 F

Les déclarations de Mᵉ Vergès et du député RPR Alain Marsaud

L'affaire Carlos est utilisée pour ouvrir le procès des socialistes

Diplomatique et judiciaire au départ, l'affaire Carlos tourne à la polémique politique. Défenseur du terroriste, Mᵉ Jacques Vergès entend faire le procès des gouvernants socialistes qui, selon lui, auraient cherché à négocier avec son client. Dans un entretien au « Monde », l'avocat déclare notamment, à propos des révélations sur ses rencontres avec Carlos en 1982 : « Ceux qui étaient aux affaires à ce moment-là (...) veulent m'empêcher d'exercer mon métier. » Proche de M. Pasqua et ancien magistrat, le député RPR Alain Marsaud a conforté Mᵉ Vergès en affirmant, vendredi, que les socialistes ont cherché à négocier avec les terroristes. Mis en cause par M. Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy défend, dans nos colonnes, sa politique contre le terrorisme.

Au fil des jours, le pronostic se confirme : par sa seule présence silencieuse dans une prison française, Carlos se révèle bien un *« grand déstabilisateur »* (*le Monde* du 18 août). Les mystérieux arrière-plans diplomatiques de la livraison du terroriste à la France par le régime islamiste du Soudan sont aujourd'hui relégués au second plan par une offensive en règle contre les gouvernants socialistes de 1982. D'anciens magistrats devenus députés RPR, qui, de plus, ne sont aucunement des figures de second plan du parti gaulliste, se relaient pour dénoncer les négociations qu'auraient menées les socialistes avec les organisations terroristes.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 10 et nos informations pages 9 et 10

Le grand spectacle de la libération de Paris

Défilé de chars de la 2ᵉ DB, tableaux vivants, feux d'artifice, bal populaire : la capitale a fêté joyeusement sa mémoire

Deux heures durant, en cette soirée du jeudi 25 août, Paris a retrouvé la mémoire. Dès 21 h 30, alors que tombait la nuit, les spectateurs, par dizaines de milliers, se massaient sur les 4 kilomètres de l'itinéraire historique qui, il y a cinquante ans, conduisit les chars de la 2ᵉ DB de la porte d'Orléans au parvis de l'Hôtel-de-Ville.

Ils n'ont pas été déçus par le défilé-spectacle que la municipalité leur a offert. Tout y était : ouvrant la marche, d'émouvantes guimbardes apparaissaient, sur lesquelles des figurants enchaînés symbolisaient la capitale sous le joug ; puis, sur la chaussée, d'autres comédiens simulaient les premiers combats du soulèvement populaire ; derrière eux, un ballet de « tractions avant », bourrées d'hommes et de femmes en armes, évoquait les actions offensives des FFI. Cependant, ces scènes fugitives et, parfois, un peu ésotériques étaient sans doute trop bien agencées pour susciter une véritable émotion.

Elles n'ont constitué que le hors-d'œuvre du grand spectacle qu'ont donné, ensuite, mille deux cents figurants bénévoles. Les premiers étaient les membres d'une association réunissant, dans une commune passion, les propriétaires de véhicules militaires de la dernière guerre, le Military Vehicle Conservation Group. Ils avaient sorti des garages, où ils les restaurent à grands frais, une impressionnante colonne de quatre-vingts engins, exactement semblables à ceux qui entrèrent dans Paris le 25 août 1944.

En tête s'avançaient, grondant et lâchant une fumée bleuâtre, trois tanks Sherman qui ébranlaient la chaussée. L'un d'eux avait pour équipage les cinq membres de la famille Nerrant : le père, Patrick, son épouse, Marie-Rose, et leurs trois fils, tous en *battle-dress* et conduisant leur engin avec une aisance de tankiste professionnel. A leur suite, roulait une étonnante collection de blindés, de camions lourds et de légères Jeep, qui ont suscité l'enthousiasme tout au long du parcours. Il est vrai que leurs équipages faisaient ce qu'il fallait pour créer le spectacle.

MARC AMBROISE-RENDU

Lire la suite et nos informations page 8

Cuba : les raisons d'un exode

La majorité de la population ne voit plus d'avenir à la politique du gouvernement de Fidel Castro

« Comment le pays va-t-il faire pour acheter tout le combustible dont il a besoin, pour réparer les centrales, maintenir les ampoules allumées et importer les aliments ? », s'interrogeait Fidel Castro le 3 août, devant les députés. C'est précisément parce que le dirigeant cubain n'a pas de réponses cohérentes à ces questions que des milliers de ses concitoyens risquent leur vie en mer plutôt que d'attendre d'hypothétiques demi-solutions, entre la *« voie chinoise »* et les *« expériences vietnamiennes »*, pour reprendre les termes du ministre des affaires étrangères, Roberto Robaina.

« Nous ne sommes pas des asociaux, comme l'affirme le gouvernement, mais nous en avons assez d'avoir faim et d'entendre des mensonges. Ici, il n'y a plus rien à espérer », résumait récemment un candidat à l'exil, sur le rivage de Cojímar, à l'est de La Havane, d'où continuent de partir quantité de réfugiés dans des rafiots bricolés. L'espoir de lendemains plus glorieux s'est envolé entre 1989 et 1990, lorsque l'arrêt de l'aide soviétique et du troc « pétrole contre sucre » avec Moscou a montré que la révolution cubaine, si fière de ses acquis sociaux, vivait bien au-dessus de ses moyens. Pour offrir aux Cubains des services de santé gratuits, pour permettre à leurs enfants d'étudier sans frais jusqu'aux plus hauts niveaux, pour procurer à tous un emploi sans grande considération de productivité, la révolution cubaine a vécu à crédit.

Selon les chiffres officiels publiés à Moscou, la dette de Cuba vis-à-vis de ce qui était encore l'URSS s'élevait à plus de 20 milliards de dollars. D'autres sources (1), prenant en compte toute l'aide économique reçue par La Havane de l'ex-bloc soviétique et des pays occidentaux, avancent une dette extérieure de 30 milliards de dollars, ce qui ferait de Cuba *« le pays le plus endetté de la planète par habitant »*. L'éclatement de l'empire soviétique a privé le « pays frère » des tropiques d'un traitement de faveur et d'un accès privilégié à des marchés lointains, avec lesquels Cuba réalisait les trois-quarts de ses échanges. Cuba a perdu près de 80 % de sa capacité d'importation depuis 1989 : l'Etat dispose de moins de 2 milliards de dollars, qui financent, presque pour moitié, des achats de pétrole bien inférieurs à ses besoins. Les bœufs se sont substitués aux tracteurs dans les campagnes, la bicyclette est devenue le principal moyen de transport – le plus souvent en commun.

La contraction des importations a entraîné une carence de composants, de pièces de rechange, de matières premières et d'électricité et, dès lors, l'effondrement du « produit social global », le PIB local, qui a accusé une baisse cumulée de 40 % de 1989 à 1992. En particulier, la production de canne à sucre, principal produit d'exportation, s'est effondrée, passant de 8,2 millions de tonnes pour 1988-1989 à 4 millions pour la dernière *zafra* (récolte), soit le pire résultat depuis 1962, l'an 4 de la révolution.

Concrètement, la *libreta* – ce livret de rationnement instauré au début de la révolution pour assurer à tous le minimum vital – ne permet plus, depuis quatre ans, d'acquérir les produits de base comme la viande, les haricots, l'huile ou le beurre (de même que le savon, la lessive, le dentifrice, les chaussures, etc.) devenus rarissimes dans les lugubres magasins d'Etat.

Seuls les enfants de moins de sept ans ont droit à du lait, autrefois distribué quotidiennement à tous. Le ravitaillement est devenu une obsession. On fait la queue pour obtenir sa ration de 80 grammes de pain par personne et par jour, ou ses quatre œufs tous les dix jours, quand il y en a. Selon les calculs d'un nutritionniste de Médecins sans frontières, la *libreta* permettait juste de procurer, l'an passé, 900 calories par jour à chaque adulte. L'UNICEF estime, de son côté, que la moitié des enfants cubains âgés de six à douze ans sont anémiques.

Logiquement, le marché noir (en dollars) a pris une importance démesurée, tandis qu'ont augmenté parallèlement les vols, la délinquance et la prostitution – ce fléau autrefois symbole-repoussoir de la dictature de Batista. Comment survivre avec un salaire moyen de 200 pesos par mois, qui ne valent, sous le manteau, que deux pauvres billets verts ? Mal nourris, mal payés, peu motivés, les Cubains sont invités à redoubler d'efforts pour que la révolution socialiste des tropiques demeure *« une étoile qui diffusait sa propre lumière »*.

MARTINE JACOT

(1) J.-F. Fogel et B. Rosenthal dans « Fin de siècle à La Havane » (Le Seuil).

Lire la suite page 3

Trois mises en examen dans l'affaire du « Phocéa »

Le juge d'instruction Eva Joly a mis en examen, au cours des deux dernières semaines, l'ancien directeur général de la SDBO, Pierre Despessailles, ainsi que Brahim Benaicha et Noëlle Bellone, respectivement commissaire aux comptes et ex-secrétaire général du groupe Tapie. L'enquête sur la gestion du *Phocéa* se concentre ainsi sur l'entourage du député.

page 24

Les marchés obsédés par les dettes publiques

Le gonflement de la dette publique des pays industrialisés est aujourd'hui la principale crainte des marchés financiers. Le souci du gouvernement français de limiter le déficit budgétaire vise à rassurer les investisseurs, notamment étrangers. Une attitude d'autant plus nécessaire que l'approche de l'élection présidentielle pourrait affaiblir le franc et les obligations françaises.

page 19

L'or des Andes à Metz

Metz est devenue, le temps d'un été, la capitale de l'Eldorado, ce pays mythique rêvé par les Espagnols, où l'or ruisselle. L'exposition « L'or des dieux, l'or des Andes » organisée par le conseil général de la Moselle, permet d'admirer les trésors des civilisations précolombiennes prêtés par trois pays d'Amérique latine : la Colombie, l'Équateur et le Pérou.

page 17

35. *Otto Dix brûlé par l'eau-forte de la guerre*

Le peintre et graveur allemand Otto Dix (1891-1969), marqué à vie par les horreurs de la première guerre mondiale, pendant laquelle il avait combattu, en donna ensuite des représentations extraordinairement expressives. Son œuvre fut plus tard considérée par le régime nazi comme un exemple d'« art dégénéré ».



Blessé en fuite (combat de la Somme, 1916), eau-forte réalisée en 1924 avec le cycle « Der Krieg ».
Pour représenter les soldats, Dix utilisa des photographies prises dans les tranchées.
(Document Historial de la Grande Guerre.)

« *LA vermine, les rats, les fils de fer barbelés, les poux, les obus, les bombes, les souterrains, les cadavres, le sang, l'alcool, les souris, les chats, l'artillerie, la saleté, les balles, les mortiers, le feu, l'acier : voilà la guerre. C'est l'œuvre du diable.* » Ces mots sont ceux d'Otto Dix, artiste et mitrailleur allemand. Combattant des fronts occidental et oriental, Dix savait de quoi il parlait. Il créa certaines des images les plus remarquables de la guerre, parmi lesquelles une série unique de 50 eaux-fortes intitulées *Der Krieg (la Guerre)* (1). Ces représentations ont influencé la manière dont les générations suivantes ont perçu le conflit de 1914-1918 et l'univers de la guerre de tranchées.

La difficulté que rencontra toute forme d'art prenant la Grande Guerre pour sujet fut de saisir exactement ce qu'elle avait été sur le terrain. Ceux qui s'y sont essayés ont dans l'ensemble banalisé le sujet. « *Ce que nous, soldats, avons vécu ici au cours des derniers mois* », écrivit le peintre allemand Franz Marc au début de 1915, « *échappe à l'entendement* [...]. *La guerre est plus effrayante que tout ce que j'avais pu imaginer.* » Marc, engagé volontaire, considérait la guerre comme une expérience de renouveau. Il mourut le 4 mars 1916, tué sur son cheval près de Verdun.

Bon nombre d'artistes, pendant et après le conflit, choisirent le langage de l'allégorie pour exprimer leur étonnement et leur horreur devant la guerre, au lieu d'avoir recours aux clichés visuels de la propagande, si éloignés de la guerre vécue par les soldats, ou d'adopter l'approche naïve de l'imagerie d'Epinal. Dix fut l'un d'eux.

L'abandon de toute description héroïque de la guerre

En 1914, âgé de vingt-quatre ans, Dix étudiait aux beaux-arts de Dresde. Ses premières œuvres témoignent de ses affinités à la fois avec le dessin de Van Gogh, dont l'œuvre avait fait l'objet d'une exposition à Dresde en 1912, et avec la fascination exercée sur le peintre berlinois expressionniste Ludwig Meidner par les paysages urbains.

Les premières œuvres de Dix reflètent les préoccupations qui allaient rester les siennes par la suite. Bien qu'il n'ait jamais été croyant au sens strict du terme, il connaissait très bien la Bible, et se sentait attiré par les déviants, qu'il considérait, d'une certaine façon, comme plus proches de Dieu que les gens ordinaires.

Dix s'engagea lorsque la guerre éclata en 1914. Il pensait, comme beaucoup de jeunes soldats, que la guerre le mettrait en contact avec tout un ensemble d'expériences « extraordinaires », inaccessibles dans la vie civile. On dit qu'il transportait dans son paquetage Nietzsche et la Bible. Son autoportrait de 1914, en combattant chauve, est la preuve qu'il partage l'enthousiasme de la guerre à ses débuts.

Dans *l'Autoportrait en Mars*, l'assemblage des formes, des couleurs et des genres d'animaux, rappelle la mythologie classique, revue et corrigée par Nietzsche. Dans ses dessins du front, plus tardifs, Dix poursuivit dans cette perspective mythique, qu'un autre nietzschéen sous l'uniforme, Ernst Jünger, a réussi à rendre avec force.

Beaucoup des dessins de guerre exécutés par Dix montrent le paysage étrange et irréel des tranchées. Un grand nombre furent dessinés au verso de cartes postales envoyées du front. C'est en partie pour combattre l'ennui que Dix essaya de fixer certaines images des quatre années passées sous l'uniforme, en Champagne, dans la Somme et en Russie.

Pourtant, sous-jacentes à cette approche descriptive, on trouve les prémices de son dégoût de la guerre, qui s'amplifia après l'Armistice. A l'image de Job, il nota dans son journal tenu dans la Somme : « *Maudit soit le jour qui m'a vu naître ; le jour où ma mère me mit au monde devait être maudit.* » Plus tard, Dix fit sien ce versant sombre de l'art prophétique, mais pendant la guerre il resta fidèle à des éléments d'espoir et de fascination.

Ses réflexions d'après-conflit sur la guerre de tranchées sont radicalement différentes par le style et le contenu. A partir du début des années 20, Dix laissa de côté tous les éléments touchant à l'éloge du guerrier, et prit position négativement quant à la noblesse de son engagement.

De retour à Dresde en 1920, il peignit des représentations grotesques de prostituées et de soldats allemands *(Souvenirs des palais des glaces à Bruxelles)*, ainsi que d'anciens combattants mutilés dans *Rue de Prague* et *Invalides de guerre jouant aux cartes*. En 1923, à Düsseldorf, il peignit *la Tranchée*, la première d'une série d'œuvres faisant de larges emprunts à Matthias Grünewald et à l'art de la Renaissance allemande.

L'année suivante, Dix créa un cycle de cinquante eaux-fortes, dont le titre est tout simplement *Der Krieg*. Elles comptent, au nombre des œuvres ayant la guerre pour thème, parmi les plus fulgurantes. Dix, afin de dépeindre la déshumanisation des soldats en guerre, reprit des photographies de tranchées dévastées. On connaît l'intérêt qu'il portait à Goya à son époque, mais on trouve également ici des traces évidentes de ses recherches sur Grünewald et Lucas Cranach l'Ancien.

Folie, mutilations, cadavres, viols : l'Enfer sans Purgatoire

Ces eaux-fortes furent achevées l'année même où Ernst Friedrich, militant pacifiste, publia deux tomes de photographies de corps mutilés, de prisonniers de guerre pendus et d'anciens combattants défigurés (2). Ce recueil, intitulé *Guerre à la guerre*, est presque insoutenable. Peu de gens, d'ailleurs, l'ont vu dans le « Musée anti-guerre » fondé par Friedrich à Berlin.

Der Krieg a aussi un impact visuel très fort. De minces traits à l'encre soulignent avec une précision remarquable les horreurs de la guerre de tranchées. Dix montre toutes les formes possibles de déshumanisation : folie, mutilations, blessures horribles, cadavres pourrissant, viols, pertes civiles, dépravation sexuelle, misère. C'est *l'Enfer* de Dante privé du *Purgatoire* et du *Paradis* à venir. Il décrit dans la tradition apocalyptique, mais sans message de rédemption. Le résultat est une vision grotesque, presque insoutenable, de la guerre.

Pour Dix, le mélange d'allégorie et de réalisme est la seule manière de saisir son caractère infernal. Deux de ses toiles le prouvent. La première est le triptyque avec prédelle qu'il a peint en 1932, *Guerre*. Le panneau gauche représente une colonne de soldats en marche. Dans une première version, un chien les accompagne, alors que la version finale les montre passant devant une roue. Le panneau central est dominé par une silhouette empalée, suspendue à un arbre au-dessus du champ de bataille, cadavre d'un homme dont la main désigne le carnage qui se déroule sous son propre corps. On y reconnaît les emprunts faits au *Retable d'Issenheim* de Grünewald, et en particulier les jambes marquées de petite vérole de l'un des soldats enterré tête en bas, dans la boue. Sur le panneau de droite, un soldat, qui a les traits de Dix lui-même, traîne hors de la tranchée un camarade blessé ; un autre s'en éloigne, seul, en rampant. Comme pour répondre au panneau de gauche, ces réactions humaines et dignes de simples soldats, au milieu d'un paysage inhumain et indigne, encadrent la crucifixion du centre.

Un contrepoint identique se trouve dans la prédelle devenue à la fois tranchée et cercueil. Les soldats accrochent leur nourriture au plafond pour empêcher les rats de s'y attaquer. Leurs cantonnements sont entourés de crânes et d'ossements enterrés dans les parois mêmes de la tranchée. Cette partie de l'œuvre rappelle les lignes horizontales du *Christ au tombeau* d'Holbein, peint en 1521.

La thématique religieuse est manifeste : de la montée au Calvaire à la Crucifixion, de la Crucifixion à la Descente de Croix, de la Descente de Croix à la Mise au tombeau. Il est cependant important de noter que, si des images de fraternité dans les tranchées sont représentées, ni Dieu, ni le Salut ne le sont.

Une aube inspirée par l'œuvre de Henri Barbusse

Le respect de la tradition humaniste et son expression sous forme d'allégorie sont encore plus évidents dans un autre tableau de Dix, peint en 1936 et intitulé *les Flandres*, où il illustre *le Feu* d'Henri Barbusse. Le dernier chapitre du roman est une allégorie du Déluge. Cette scène décrit le moment où les soldats des deux camps s'éveillent, au bout d'une nuit de pluie torrentielle. Transformés en statues de boue, ils se fondent dans le paysage, semblant prolonger les arbres et les branches comme autant d'habitants d'une *bolgia* de Dante. Le symbole de la couronne d'épines est visible au centre du tableau. Pourtant, la résurrection est proche. Dans le roman de Barbusse, les soldats s'éveillent après cette nuit d'enfer et s'élèvent contre la guerre, cette abomination qui ne doit plus jamais revenir. Cette « aube » pleine d'espoir du roman de Barbusse, publié en 1916 et traduit en allemand en 1918, trouve son expression visuelle chez Dix : couleur d'or, le soleil se lève à gauche, bien qu'encombré de nuages ; à droite un ciel bleu, où la lune descendante est nettement visible.

C'est Noé et le Déluge, c'est un paysage biblique au milieu duquel les semblables de Dix et de Barbusse, qui vécurent la guerre comme soldats de l'un et l'autre camp, poussent un cri commun pour que cette guerre soit la dernière. L'apocalypse est ici réadaptée en une allégorie de l'espoir, exactement comme Barbusse l'avait voulu vingt ans plus tôt.

Barbusse écrivit pour sa part l'introduction d'un livre consacré à un cycle d'eaux-fortes ayant la guerre pour sujet, que Dix avait réalisées en 1924. L'importance de Barbusse parmi les anciens combattants de gauche signifiait que tout ce qui était en rapport avec son œuvre ne pouvait que susciter l'anathème des nazis. Le tableau peint par Dix en 1936 est manifestement un acte de défi.

Une œuvre « dégénérée » typiquement germanique

Il n'est dès lors guère surprenant que Dix ait été l'un des premiers à souffrir du « nettoyage » entrepris par les nazis pour lutter contre les *« œuvres dégénérées »*, et de leur retrait des écoles des beaux-arts et des musées publics après 1933. Son œuvre eut une place de choix dans l'exposition consacrée en 1937 à *« l'art dégénéré »*.

Ironiquement, sa passion pour l'art de la Renaissance allemande prouvait que lui aussi avait su trouver des racines spirituelles typiquement germaniques. Dix vivait alors paisiblement près du lac de Constance. Il fut appelé sous les drapeaux lors de la seconde guerre mondiale, et le destin, une fois de plus, fit qu'il se retrouva en 1945 dans un camp de prisonniers, en France, près de Colmar, où se trouve le retable de Grünewald, qui fut la source d'inspiration d'une grande partie de son œuvre. Il fut inspiré à la fin de sa vie par des thèmes plus religieux, mais l'espoir ou l'acceptation de l'action de Dieu en sont toujours exclus.

L'œuvre de Dix, qui traverse la période couvrant les deux guerres mondiales, met en lumière l'émergence, puis la disparition, d'une partie essentielle de la tradition apocalyptique. Elle apparut à la fin d'une longue période où les images prophétiques occupaient un terrain esthétique. Les artistes s'attachaient à la fois au désastre et à la rédemption. Sans rédemption divine, pas d'apocalypse.

Dix fit la part belle à la bonté de l'Homme, mais il en vint lui-même à prendre conscience que la noblesse personnelle ne suffisait pas lorsqu'elle se trouvait confrontée à la guerre. Seul demeurait le désastre, dont Otto Dix, particulièrement dans son cycle *Der Krieg*, fut le témoin courroucé et solitaire.

Jay Winter
Historial de la Grande Guerre
(traduction de Régis Croenne)

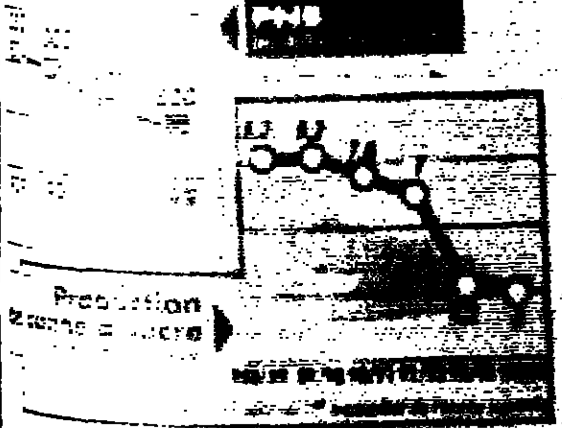
(1) Ces cinquante gravures forment le cœur de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, dans la Somme.

(2) Réédité en fac-similé sous le titre *War against War !* à Seattle, par The Real Comet Press, en 1987.

LIRE

- *Figures du moderne. L'expressionnisme en Allemagne 1905-1914* Musée d'art moderne de la ville de Paris, 1991
- Joachimides et *al.* *German Art in the 20th Century Painting and Sculpture 1905-1985* Londres, George Weidenfeld and Nicolson, 1985
- E. Karcher *Otto Dix und der Krieg* Leipzig, Reclam, 1986
- *Otto Dix 1891-1961* Londres, Tate Gallery, 1992

DEMAIN : SOUFFRANCES, ATTENTES ET CONSENTEMENT (ÉPILOGUE)



Face au flux croissant des « boat people » cubains

Washington propose à La Havane un dialogue limité à l'immigration

Comme il l'avait fait « *périodiquement* » depuis 1984, le gouvernement américain est « *prêt à reprendre les discussions* » avec Cuba sur les possibilités d'immigration légale des Cubains aux Etats-Unis, a annoncé jeudi 25 août le département d'Etat. Au début de la semaine, le secrétaire d'Etat adjoint Peter Tarnoff avait invité La Havane à discuter des moyens d'encourager l'immigration légale pour absorber le flot des Cubains candidats à l'exil. En revanche, le département d'Etat a redit que Washington refusait de tenir des discussions à haut niveau pour assouplir l'embargo imposé à Cuba aussi longtemps que le régime cubain ne se sera pas libéralisé. L'administration « *ne pense pas qu'il serait utile* » d'engager de telles discussions, a commenté de son côté la porte-parole de la Maison blanche Dee Dee Myers. Les Etats-Unis ont par ailleurs annoncé que les capacités d'accueil pour les réfugiés de leur base navale de Guantanamo, à Cuba, allaient être portées à 60 000 personnes. Bill Clinton a demandé jeudi aux Américains de rester « *fermes et calmes* » face à cet afflux.

Une semaine après la décision du président Clinton de ne plus leur accorder automatiquement l'asile aux Etats-Unis, les « boat people » cubains continuent de prendre la mer dans leurs embarcations de fortune. Plus de 12 000 *balseros* ont déjà été interceptés en moins d'une semaine – au rythme quotidien de 3 000 ces derniers jours. Jeudi, ces réfugiés ont été pris dans une tempête dans le détroit de Floride.

Le Mexique a annoncé jeudi que, par souci humanitaire, il acceptait de recevoir des réfugiés cubains à condition qu'ils aient de la famille sur son territoire. La Colombie et le Salvador ont indiqué qu'ils n'étaient pas disposés à le faire. Selon le président salvadorien, les pays d'Amérique centrale préparent une réponse commune aux sollicitations américaines pour abriter des réfugiés cubains. A ce jour, seul le Panama s'est déclaré favorable à leur admission. *(AFP, Reuter.)*

Pour l'Union européenne, la souplesse est préférable à la raideur

Même si Cuba est partenaire commercial de la plupart des Etats membres de l'Union européenne, l'afflux des boat-people en provenance de l'île vers les Etats-Unis n'a pas suscité, pour le moment, de réaction particulière de la part de la Commission de Bruxelles. L'examen éventuel de la situation nouvelle ainsi créée incombe d'ailleurs au conseil des ministres, rappelle-t-on. Néanmoins, les milieux proches de la Commission jugent que la souplesse, face aux problèmes de l'île, est préférable à la raideur.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Sans être autant engagés que l'Espagne sur la voie de la « coopération » (le Monde du 25 août), la plupart des Etats de l'Union européenne (UE) ont des relations commerciales avec Cuba. Frappée par l'embargo américain, l'île est une cliente relativement importante. Selon les statistiques officielles de l'UE, les échanges commerciaux des Douze avec Cuba se sont soldés en 1993 par un excédent de plus de 1,5 milliard de francs (240 millions d'écus), la France était le deuxième fournisseur de l'île, après l'Espagne.

Toutefois, au niveau du conseil, les Etats membres n'ont rien décidé qui puisse permettre à Fidel Castro de jouer l'Europe contre les Etats-Unis. L'Union n'a pas signé avec Cuba l'un de ces accords de coopération par lesquels elle lie discrètement le commerce au respect des droits de l'homme dans un grand nombre de pays du Sud, tels, en Amérique latine, le Mexique, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay. Représentée sous des formes diverses dans plus d'une centaine de capitales, l'UE n'a pas de bureau à Cuba : le dialogue est seulement entretenu *via* l'antenne de l'Union à Mexico.

« Encourager les réformes »

La Commission reste cependant d'avis qu'il faut préférer la souplesse à la raideur. « *A la lumière de notre expérience avec les ex-pays communistes, nous avons tendance à encourager les réformes quand elles sont annoncées* », explique un porte-parole. En visite à La Havane en avril, l'Espagnol Manuel Marin, commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, avait déclaré que les mesures économiques décidées par le gouvernement engageaient Cuba sur « *le bon chemin* ». A son retour, M. Marin avait évoqué la possibilité d'une aide technique. Bien qu'il ne fût pas question d'un accord de coopération en bonne et due forme, Washington avait manifesté quelque mauvaise humeur à ce sujet.

Jusqu'à présent, l'intérêt des Douze pour l'île s'est manifesté exclusivement par une aide humanitaire, pas très considérable mais en hausse, essentiellement sous forme d'aliments et de médicaments ; elle représentait 47 millions de francs en 1993. Une nouvelle aide de 65 millions de francs a été décidée en juin. Créé en 1992 afin de faire face aux situations d'urgence dans le monde entier, l'Office humanitaire de l'Union européenne (ECHO), également dirigé par un Espagnol, a envoyé un représentant à Cuba pour coordonner l'aide des Douze et agir en liaison avec les ONG.

Dans les institutions de l'UE, les Espagnols s'intéressent, bien sûr, particulièrement à l'Amérique latine. En 1987, après leur entrée dans la Communauté, ils avaient fait adopter par le conseil une déclaration appelant au renforcement des relations avec cette région et à l'établissement d'un dialogue politique renforcé par les échanges économiques.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Comment contourner l'embargo par le Canada

Dans leur volonté d'isoler Cuba, les Etats-Unis ne peuvent guère compter sur leurs voisins canadiens. Le 20 juin, Ottawa a levé son embargo sur l'assistance humanitaire et l'aide au développement destinée à l'île caraïbe. Avec le Mexique, le Canada est le seul pays d'Amérique à n'avoir jamais rompu ses relations diplomatiques avec Cuba après la révolution castriste. L'embargo avait été décidé en 1978 en raison de l'intervention cubaine de 1975 en Angola. Les autorités canadiennes estiment désormais qu'il est temps de tourner la dernière page de la guerre froide.

Réagissant à la décision canadienne de juin, un porte-parole du département d'Etat, David Johnson, avait déclaré : « *Nous ne pensons pas que des concessions unilatérales pousseront* [Fidel Castro] *à changer sa politique, pas plus qu'un dialogue qui n'évoquerait pas la question des droits de l'homme.* » M. Johnson avait d'ailleurs souligné que l'essentiel de l'aide humanitaire reçue par les Cubains provenait de citoyens américains et dépasserait, pour 1994, 400 millions de dollars (environ 2,2 milliards de francs). Un représentant républicain de Floride, Lincoln Diaz-Balart, avait, de son côté, vivement critiqué la « *duplicité* » d'Ottawa. Néammoins, sous couvert de l'anonymat, des responsables américains s'étaient dits encouragés par le fait qu'Ottawa n'envisageait pas de mettre en place une assistance de gouvernement à gouvernement.

Un million de cigares

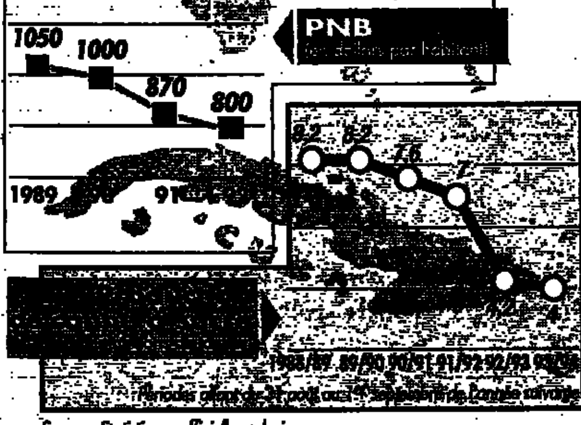
Avant même la levée de l'embargo, le Canada avait tissé de nombreux liens entre les deux pays : Cuba est le quatrième plus important partenaire commercial du pays en Amérique latine et, depuis l'effondrement de l'URSS, les sociétés minières, pétrolières et touristiques canadiennes n'ont pas tardé à s'implanter dans l'île. Quelque 120 000 Canadiens visitent Cuba chaque année, ce qui représente le contingent de touristes le plus important pour ce pays.

Les Cubains eux-même passent de plus en plus par le Canada pour contourner l'embargo américain. Une série de petites entreprises prospèrent à Toronto et à Montréal en s'occupant du transfert d'appels téléphoniques, de l'envoi de paquets de vivres et de médicaments, ou de transferts de fonds de Cubains vivant aux Etats-Unis. Quant aux célèbres cigares de la Havane, nombre de personnalités américaines se fournissent à Cuba *via* le Canada. Une firme de Toronto a d'ailleurs l'exclusivité de la distribution des cigares cubains et en a vendu un million l'an dernier. – *(AFP, Reuter.)*

Les raisons d'un exode

Suite de la première page

Des débuts d'émeutes vite étouffées se sont produits au cours de l'été 1993. On a cassé des vitres et des vitrines à coups de pierre, pendant les longues coupures d'électricité nocturnes dans la capitale. Fidel Castro s'est alors résigné, bien à contre-cœur, à une première « *concession indispensable* », selon son expression : il a dépénalisé, le 23 juillet 1993, la possession de dollars par les Cubains. Ceux qui en détenaient – envoyés par leur famille exilée ou gagnés dans le tourisme, par exemple – sont soudain devenus légalement riches. Ils se sont rués vers les *diplotiendas*, des magasins approvisionnés auparavant réservés aux étrangers.



Source : Statistiques officielles cubaines

Par ces inégalités ainsi recréées, le dogme du socialisme à la cubaine a subi un premier choc. Fidel Castro a tenté de l'effacer en réprimant les spéculateurs et, plus généralement, tous ceux susceptibles de s'enrichir trop rapidement. D'autres signaux contradictoires ont déboussolé les Cubains, y compris les plus fidèles au régime.

« *Nous devons faire en sorte que l'argent et le salaire retrouvent leurs valeurs* », a déclaré en mai le président cubain. Il avait accepté de transformer les fermes d'Etat improductives en coopératives agricoles, mais a dénié le droit à ceux qui cultivent un lopin privé de vendre leurs trois pommes de terre, en dépit des pénuries. Il a autorisé certains artisans à travailler à leur compte, (plombiers, électriciens, horlogers, tailleurs, par exemple), mais il a interdit les restaurants privés lorsqu'ils ont eu trop de succès.

Les mesures douloureuses d'assainissement de l'économie adoptées ces derniers mois ont été présentées comme d'autres « *concessions* » au coup par coup, jamais comme des reniements. Le Lider maximo ne se résout pas à suivre les conseils, qu'il a pourtant sollicités, des experts – Carlos Solchaga, ancien ministre espagnol de l'économie notamment – qui l'ont invité à adopter une stratégie économique globale : privatisations, extension du travail à son compte, libéralisation plus large.

Le ressentiment des Etats-Unis

Pour juguler un déficit budgétaire devenu alarmant (4,2 milliards de pesos, autant en dollars au cours officiel), le gouvernement cubain a mis fin en juin à trente-cinq ans de stabilité artificielle des prix et a augmenté, parfois de 50 %, l'eau, l'électricité, les transports, les alcools, les cigarettes, etc. Surtout, l'Assemblée nationale a entériné, le 4 août, le « *principe général irrévocable* » selon lequel « *tous les revenus, y compris les salaires, sont susceptibles d'impôts* ». Les premiers touchés seront les artisans indépendants à partir de janvier. C'est Fidel Castro qui a ainsi lui-même proclamé la fin d'un autre « *dogme intouchable* » : la non-imposition des revenus était effective à Cuba depuis 1967. Le lendemain du vote de l'Assemblée, des réunions de personnes venues s'informer des derniers détournements de ferries cubains vers les Etats-Unis par des candidats à l'exil ont dégénéré à La Havane en manifestations sévèrement réprimées.

Les investissements étrangers que Cuba a cherché à attirer depuis deux ans à travers des sociétés à capitaux mixtes étaient présentés jusqu'à présent comme la voie vers une sortie de crise économique. Selon les autorités, deux cents entreprises étrangères (espagnoles, italiennes et canadiennes surtout) auraient répondu à l'appel, principalement dans les secteurs du tourisme, de la prospection pétrolière et de l'exploitation minière. Ce discours vient de changer.

« *Nous ne pensons pas que le seul fait de s'ouvrir aux investissements étrangers suffira à résoudre les problèmes du pays, dont la principale cause est l'embargo commercial* [décrété par les Etats-Unis en 1960] », a déclaré M. Robaina, mercredi 24 août, depuis Santiago-du-Chili. A La Havane pendant ce temps, Fidel Castro invitait les Etats-Unis à dialoguer avec son régime, en brandissant l'« arme » des réfugiés comme moyen de pression. Il n'est pas allé jusqu'à se déclarer « *disposé à négocier* » son départ avec Washington, en échange d'une levée de l'embargo, comme il l'avait fait en mars 1993 sur la chaîne de télévision ABC.

Si elle est poursuivie, l'ouverture économique n'a pas de sens, à terme, sans une normalisation entre La Havane et Washington. Comme le Mexique, Cuba est tenu par sa géographie. Mais les obstacles à ce chapitre sont surtout d'ordre émotif. Les Etats-Unis, quel que soit le président qui les dirige, ne pardonnent pas à Fidel Castro d'avoir menacé leur « sécurité nationale » lors de la crise des fusées de 1962, et d'avoir continué à les narguer. De son côté, le Lider maximo ne connaîtra pas le « repos du guerrier » avant d'avoir fait, d'une manière ou de l'autre, reculer les Etats-Unis sur l'embargo.

MARTINE JACOT

MEXIQUE

La lenteur du dépouillement des élections aggrave le climat de suspicion

Cinq jours après les élections générales qu'il aurait largement remportées, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), Ernesto Zedillo, n'était toujours pas en mesure, jeudi 25 août, d'annoncer sa victoire, du fait des retards dans le dépouillement des résultats.

MEXICO

de notre correspondant

Selon les derniers chiffres disponibles, portant sur près de 92 % des bureaux de vote, M. Zedillo aurait obtenu 50,03 % des suffrages exprimés, suivi de Diego Fernandez de Cevallos (Parti d'action nationale – PAN, conservateur), avec 26,88 %, et du candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Cuauhtémoc Cardenas, avec 17,03 %.

Des erreurs dans le routage des procès-verbaux de quelque 11 000 bureaux de vote – sur 96 000 – et l'enquête menée sur une tentative de sabotage des ordinateurs de l'Institut fédéral électoral (IFE) seraient à l'origine de la lenteur du dépouillement, aggravant ainsi le climat de suspicion de la part de l'opposition. « *Quand les ordinateurs dorment, le PRI gagne des voix !* » s'est insurgé le président du PRD, Porfirio Munoz-Ledo, qui trouve « *tout à fait anormal qu'un parti puisse avoir la majorité dans toutes les régions du pays* ».

Les conservateurs du PAN ont, eux aussi, émis des doutes sur la majorité absolue accordée à M. Zedillo, estimant que celui-ci, d'après leurs propres évaluations, ne devrait pas avoir obtenu plus de 48,5 % des suffrages exprimés. Le débat a son importance dans la mesure où le PRI pourrait arguer de sa majorité absolue pour ne pas entreprendre les réformes démocratiques qu'il avait annoncées au cours de la campagne électorale quand il s'agissait de convaincre les indécis.

Le PRI « vainqueur » au Chiapas

L'étonnant succès du PRI – « *Les résultats ont dépassé nos attentes* », nous a déclaré M. Zedillo –, en particulier au Sénat et à la Chambre des députés où il obtient la majorité absolue, préoccupe cependant les « démocrates » de la formation au pouvoir. « *Quel intérêt aura le PRI à démocratiser un système qui le sert si bien ?* » déplore un cadre du parti qui reconnaît que la formation officielle « *n'aurait sans doute pas remporté les élections si elle n'avait pas bénéficié des ressources de l'Etat pour mener sa campagne* ».

Contrairement au PRD, qui envisage de demander l'annulation du scrutin, il croit que son parti a remporté les élections sans fraude, si, dit-il, « *on excepte les irrégularités déjà dénoncées, en particulier les pressions exercées sur les électeurs et l'achat de votes dans certaines régions du pays* ». « *En fait*, ajoute-t-il, *le PRI a réussi à faire peur aux Mexicains en accusant le PRD d'être responsable de la violence et en se présentant lui-même comme le garant de la stabilité.* »

Les résultats électoraux dans l'Etat du Chiapas, où les rebelles « zapatistes » contrôlent une partie du territoire depuis le 1 janvier, constituent sans doute la meilleure illustration du succès de la stratégie du PRI. Le candidat officiel au poste de gouverneur, Eduardo Robledo, a obtenu 50,4 % des suffrages contre 34,9 % au représentant du PRD, le journaliste Amado Avendano. Déçus par le score de leur candidat, les partisans de ce dernier ont cependant décidé de le déclarer « *élu par la volonté du peuple* » et ont dénoncé la « *manipulation* » des chiffres.

BERTRAND DE LA GRANGE

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le Sénat vote le projet de loi sur la lutte contre la criminalité

Par 61 voix contre 38, le Sénat américain a adopté, jeudi 25 août, un important projet de loi sur la lutte contre la criminalité, qui interdit dix-neuf armes semi-automatiques et rend passibles de la peine de mort une cinquantaine de crimes supplémentaires. Approuvé dimanche par la Chambre des représentants après maint rebondissement (*le Monde* du 23 août), le texte n'attend plus que la signature du président Clinton pour devenir loi.

Dans une Amérique traumatisée par les crimes violents, le vote des sénateurs va permettre la construction de nouvelles prisons et mettre dans la rue plus de 100 000 policiers supplémentaires. Près de 13,5 milliards de dollars, sur un budget total de 30 milliards en six ans, iront aux forces de l'ordre de tous les niveaux. Cette *« loi ferme est un pas en avant voulu par les policiers, les magistrats, et dont les gens ont besoin »*, a dit le président démocrate de la commission judiciaire du Sénat, Joseph Biden. Bob Dole, leader de la minorité républicaine, a néanmoins critiqué les *« dépenses excessives »* prévues par le texte, que les conservateurs voulaient amputer de plusieurs milliards de dollars, en taillant notamment dans les dépenses de prévention. Ces dernières s'élèvent à 6,9 milliards de dollars, dont 1 milliard pour les tribunaux chargés des affaires de drogue.

Point crucial de la guerre de tranchées qui a opposé partisans et adversaires du texte : la loi interdit dix-neuf armes semi-automatiques, malgré les pressions de la National Rifle Association, l'association des détenteurs d'armes à feu. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

Les camps de réfugiés au Zaïre « virtuellement en état de guerre »

La situation dans la plupart des camps de réfugiés du Zaïre accueillant les centaines de milliers de Rwandais, en majorité des Hutus, ayant fui leur pays ces dernières semaines, se détériore chaque jour davantage. *« Nous sommes virtuellement en état de guerre »* a ainsi déclaré, jeudi 25 août, Ray Wilkinson, porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Les membres des organisations humanitaires sur place, qui craignent maintenant pour leur propre sécurité, n'hésitent pas, pour leur part, à considérer cette situation comme la plus dangereuse qu'ils aient connue, plus encore qu'au Cambodge ou en Afghanistan.

Que se passe-t-il dans les campagnes ?

A Goma, la Croix-Rouge française a ainsi suspendu ses activités en raison de menaces de mort contre les membres de son équipe. Dans ce camp, on a enregistré plus d'une demi-douzaine d'incidents, ces deux derniers jours, au cours desquels des réfugiés ont été tués par balles ou à coups de machette. Au camp d'Inera, l'ensemble des membres des organisations humanitaires ont dû abandonner le site après avoir été physiquement menacés par des réfugiés armés de haches et de machettes.

Le HCR a renoncé pour le moment à organiser de nouveaux convois pour aider les réfugiés qui le désirent à retourner au Rwanda et les responsables internationaux envisagent de demander aux autorités zaïroises d'organiser ces escortes.

En fait, les réfugiés qui souhaitent rentrer sont pris a partie, souvement violemment car on compte déja plusieurs dizaines de morts, par les les membres des anciennes Forces armées rwandaises (FAR), toujours armés, et des nombreuses milices incontrôlées, qui n'ont pas perdu espoir de reprendre le pouvoir à Kigali et souhaiteraient se servir des camps comme des bases arrières pour leur reconquête du pays.

Les réfugiés craignent aussi des représailles de la part des nouvelle autorités du pays, réunies au sein du Front patriotique rwandais (FPR). Certains témoignages peuvent confirmer cette méfiance. Un prêtre belge de retour du Rwanda a ainsi raconté comment les rescapés des massacres venaient dénoncer les assassins au cours des réunions de village. Autre signe : entre 2 000 et 2 500 réfugiés rwandais arrivent chaque jour, depuis le 15 juillet, au camp de Benaco, en Tanzanie. *« Cela veut dire qu'il se passe quelque chose de grave au Rwanda, et que nous l'ignorons*, explique Jacques Franquin, responsable du HCR. *Même si nous n'en avons pas la preuve, nous ne pouvons pas exclure qu'il s'agisse d'exactions contre les populations hutues. »* Il indique que les réfugiés qui arrivent aujourd'hui viennent des campagnes alors que les premiers réfugiés étaient des citadins. Les autorités empêchant les organisations humanitaires de rentrer dans les campagnes au-delà d'une distance de 10 kilomètres par rapport aux axes routiers, il est donc impossible, pour le moment, de se rendre compte de ce qui se passe réellement au Rwanda. – *(Reuter, AFP.)*

SOMALIE

L'ONU réduit le nombre des « casques bleus » et n'exclut pas un retrait total

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, jeudi 25 août, de réduire de 1 500 hommes les effectifs de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II), qui sont actuellement de 18 760 « casques bleus », et il n'a pas exclu un retrait total si aucun règlement politique n'était trouvé à brève échéance. Le Conseil a demandé un rapport *« bien avant le 30 septembre »* au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, tant sur les perspectives de réconciliation nationale en Somalie que sur les options possibles concernant l'avenir de l'ONUSOM II.

Dans une déclaration élaborée par consensus et lue par son président en exercice Iouli Vorontsov (Russie) en séance officielle à New-York, le Conseil a une nouvelle fois condamné fermement *« l'attaque préméditée »* dont ont été victimes sept « casques bleus » indiens, tués lundi près de Baïdoa (*le Monde* du 24 août).

Il s'est déclaré sérieusement préoccupé par le manque de progrès dans le processus de paix entre Somaliens, soulignant que la nature et la durée du soutien international, *« y compris »* la poursuite de la présence de l'ONUSOM II, dépendent largement de la détermination des factions et clans somaliens à aboutir à un compromis politique durable.

Le mandat de l'ONUSOM II expire le 30 septembre, et l'objectif de fin de mission avait été fixé précédemment au 31 mars 1995 par les Nations unies. L'ONUSOM II est, par sa taille, la seconde opération de l'ONU dans le monde, après celle en ex-Yougoslavie (37 700 « casques bleus »). – *(AFP.)*

ASIE

INDE

L'assassinat d'un nationaliste hindou crée une tension à Bombay

L'assassinat d'un dirigeant du parti nationaliste hindou BJP, le jeudi 25 août à Bombay, a provoqué une grave tension dans la capitale économique indienne où les autorités craignent des représailles anti-musulmanes. La police de Bombay a été mise en état d'alerte vendredi. Des organisations hindouistes ont appelé à une grève générale de protestation.

Président du BJP de Bombay, Ramdas Nayak a été assassiné par deux hommes armés de fusils d'assaut AK-47 qui ont ouvert le feu sur sa voiture au moment où il quittait son domicile pour se rendre à son bureau. Son garde du corps a aussi perdu la vie dans l'attentat. Dès la nouvelle connue, les boutiquiers du quartier, craignant des troubles, ont fermé leurs échoppes, tandis que des incidents sporadiques ont éclaté dans la ville.

L'hypothèse d'un attentat commandité par des musulmans a circulé au sein de la communauté hindoue en raison des prises de position anti-musulmanes dont M. Nayak était familier. Il avait notamment fait campagne en faveur de la construction d'un complexe résidentiel à la place d'un cimetière musulman.

A Bombay, les relations entre hindous et musulmans restent très tendues depuis les affrontements qui ont opposé les deux communautés ces dernières années. Après la destruction de la mosquée d'Ayodhya (Uttar-Pradesh) par des extrémistes hindous, le 6 décembre 1992, la ville avait été à deux reprises le théâtre d'émeutes qui avaient fait des centaines de morts, la plupart musulmans. Le 12 mars 1993, une série d'explosions avait fait 317 morts et un millier de blessés. La police a attribué ce crime à la mafia musulmane de la ville, qui aurait ainsi voulu venger les victimes musulmanes des précédentes émeutes. Quatre arrestations de présumés commanditaires de haut niveau de ces crimes ont été récemment effectuées. – *(AFP.)*

CHINE

Des dissidents défient les autorités

Qin Yongmin, l'une des figures de la dissidence chinoise, a été molesté en prison après avoir entamé une procédure judiciaire contre la police de Wuhan pour détention illégale, déclare sa femme dans une lettre reçue par la presse étrangère à Pékin le jeudi 25 août. S'appuyant sur un témoignage émanant du camp de rééducation de Hewan, près de Wuhan, où est enfermé Qin Yongmin depuis huit mois, Li Jinfang a indiqué que son mari avait été *« torturé »* à deux reprises. *« Mon mari a été atrocement frappé sur le pénis et aux testicules, et il souffre énormément depuis »*, écrit Mme Li. Vétéran de la dissidence chinoise, Qin Yongmin est l'un des signataires de la Charte pour la paix, fondée en novembre, dont les principaux membres sont aujourd'hui sous les verrous.

Par ailleurs l'ancien dirigeant étudiant du mouvement démocratique de 1989, Wang Dang, a lancé jeudi un défi au gouvernement en menaçant de multiplier les initiatives jusqu'à aller en prison si le harcèlement policier dont il est l'objet ne cesse pas. *« Quitte à ne pouvoir m'exprimer, je préfère encore perdre ma liberté totale »*, écrit Wang Dang dans une lettre faxée à la presse étrangère. Arrêté en 1989, Wang Dan avait été condamné à cinq ans de prison mais il avait été libéré en 1993 dans le cadre de l'offensive de charme du gouvernement pour accueillir les JO de l'an 2000 à Pékin.

Enfin trois dissidents détenus depuis deux ans, Kang Yuchun, Chen Qinglin et Wang Peizhong, ont été condamnés à des peines allant de six à plus de dix ans de prison pour *« actes contre-révolutionnaires »*, a-t-on appris vendredi 26 août dans les milieux proches de la dissidence. – *(AFP.)*



EN BREF

AFGHANISTAN : nombreuses victimes d'une attaque à la roquette. – Plusieurs personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées par une salve de roquettes tirées le jeudi 25 août dans la capitale afghane. Les engins sont tombés près de l'Intercontinental, jadis le grand hôtel de Kaboul, alors que se tenait là une réunion préparatoire à la convocation d'une *loya jirga* (grande assemblée) des factions moudjahidines. Il semble qu'aucun participant à la réunion n'ait été touché. – *(AFP.)*

AUTRICHE : un policier grièvement blessé dans l'explosion d'une bombe. – Trois policiers, dont l'un a dû être amputé des deux mains, ont été blessés, dans l'explosion d'une bombe artisanale qu'ils tentaient de désamorcer, mercredi 24 août, à Klagenfurt, dans le sud de l'Autriche. L'engin avait été découvert auparavant devant une école primaire bilingue germano-slovène. Quelques heures plus tard, un grand magasin de la ville a été évacué à la suite d'une fausse alerte à la bombe. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE : un journaliste emprisonné pour collaboration présumée avec l'ETA. – Un juge espagnol a ordonné, mercredi 24 août, la mise en détention provisoire d'un journaliste du quotidien basque radical Egin, pour collaboration présumée avec le groupe séparatiste basque ETA. Le responsable du service investigation du journal, Pepe Rei, aurait fourni à l'ETA des renseignements sur des entreprises basques, qui auraient alors été rackettées afin de financer l'organisation extrémiste, précise le quotidien *El Pais*. – *(Reuter.)*

INDE : attentat contre un bus scolaire au Cachemire. – Sept personnes, dont cinq écoliers, ont été tuées et une trentaine blessées, jeudi 25 août, près de Jammu, dans l'Etat indien du Cachemire, lorsqu'une bombe a explosé à bord d'un car scolaire. La plupart des enfants appartenaient à des familles de soldats indiens. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a provoqué des protestations d'hindous de la région de Jammu. Des cortèges ont scandé des slogans hostiles aux séparatistes musulmans. – *(AFP.)*

IRAK : l'ONU dénonce la répression contre les Kurdes et les chiites. – Dans une résolution adoptée jeudi 25 août à Genève, la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU s'est déclarée profondément préoccupée par la répression menée par le gouvernement irakien contre la population kurde au nord du pays et la population chiite dans les marais du Sud. Elle a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle facilite la fourniture de vivres et de médicaments aux populations civiles qui souffrent de l'embargo international imposé à Bagdad. – *(AFP.)*

IRAN : deux morts dans une explosion. – Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans l'explosion d'un « objet non identifié », mercredi 24 août, dans la ville de Khorramabad, au sud-ouest de l'Iran, a rapporté l'agence officielle IRNA. Samedi, une bombe avait explosé dans une cabine téléphonique à Ouroumieh, chef-lieu de la province d'Azerbaïdjan occidental (nord-ouest de l'Iran), sans faire de victime. Selon la presse, c'est la quatrième explosion depuis le début août dans cette ville. – (AFP.)

Téhéran condamné pour violation des droits de l'homme. – La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU a condamné, jeudi 25 août, les violations flagrantes des droits de l'homme en Iran, en particulier le recours abusif à la peine de mort, la torture, les discriminations contre les bahaïs et « l'intolérance grandissante à l'égard des chrétiens. » La sous-commission a également dénoncé *« la participation et le soutien de l'Iran au terrorisme international »*. – *(AFP.)*

NATIONS UNIES : l'Espagne présidera le Conseil de sécurité en septembre. – Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, jeudi 25 août, que l'Espagne, plutôt que le nouveau gouvernement rwandais, assumerait sa présidence en septembre. Dans un communiqué lu lors d'une réunion du Conseil par l'ambassadeur de Russie, Iouli Vorontsov, les quinze membres de cette instance ont décidé d'*« autoriser que le poste de président du Conseil de sécurité soit occupé en septembre 1994 par l'Espagne »*. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALGÉRIE

Assassinat d'un membre du Conseil national de transition

Des inconnus ont abattu, mercredi soir, un membre du Conseil national de transition (CNT). M. Kaci Abdallah, un sexagénaire, a été assassiné par balles à son domicile de Benzerga, un quartier réputé fief islamiste dans la grande banlieue est d'Alger. M. Kaci Abdallah était également militant du Mouvement algérien pour la justice et le développement fondé par l'ancien premier ministre et ex-chef de la sécurité militaire, Kasdi Merbah, assassiné au mois d'août 93. C'est la première fois qu'un membre du CNT est assassiné depuis l'installation, en avril dernier, de cet organisme qui fait fonction de Parlement et dont les membres sont nommés par le pouvoir. Le CNT remplace l'ancien Conseil consultatif national dont plusieurs membres avaient été assassinés. Il compte 175 sièges dont 22 ont été laissés délibérément vacants, dans l'espoir de rallier les principaux partis de l'opposition qui le boycottent. Par ailleurs l'Institut bio-médical de Dergana, près d'Alger, a été incendié, mercredi, par un groupe armé. C'est le deuxième établissement médical incendié, après celui de Constantine (Est algérien), au cours des derniers jours. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Accord avec Moscou sur les missiles balistiques

Le président de la République de Chine, Jiang Zemin, signera en Russie, où il doit se rendre du 2 au 6 septembre, un accord aux termes duquel les deux pays s'engagent à ne plus pointer l'un sur l'autre leurs missiles balistiques. L'information a été donnée mercredi 24 août par le ministère russe des affaires étrangères. Le chef de l'Etat chinois devrait aussi signer un accord sur la délimitation de la portion occidentale de leur frontière, dont, dès lors, *« 90 % sera légalement reconnue par les deux pays »*, a expliqué Mickhaïl Bely, directeur du département Asie aux affaires étrangères russes. Les dirigeants aborderont aussi le thème nucléaire. *« Nous aimerions que la Chine se joigne au moratoire sur les essais »*, a dit M. Bely. La Russie avait dit son *« regret »* du dernier en date des essais chinois en juin. – *(AFP.)*

INDE

New-Delhi juge que le Pakistan met la paix « en danger »

Le Pakistan devient un *« danger sérieux pour la paix et la stabilité internationales »* a estimé, jeudi 25 août, le vice-ministre indien des affaires étrangères, Salman Kursheed. Réagissant aux propos de l'ex-premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, qui a confirmé que son pays possède la bombe (*le Monde* du 25 août), M. Kursheed a accusé Islamabad de *« parrainer le terrorisme international avec l'intention déclarée d'utiliser des armes nucléaires pour résoudre son différend avec l'Inde à propos du Cachemire »*. M. Sharif a, de son côté, déclaré jeudi à la presse que ses propos avaient été *« mûrement réfléchis »*. Leur but, a-t-il dit, était d'*« empêcher une aggression indienne contre l'Azad Cachemire* (la partie du territoire sous contrôle pakistanais) *»* et de faire *« échec aux plans du gouvernement* [de Mme Bhutto] *de réviser à la baisse le programme nucléaire »* national sous la pression américaine. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Des diplomates empêchés d'accéder au caveau des Patriarches à Hébron

Des militaires israéliens ont interdit, jeudi 25 août, aux consuls de Turquie, de France, de Grande-Bretagne, de Belgique et d'Espagne, accompagnés du maire d'Hébron, l'accès de l'esplanade du caveau des Patriarches, où un colon juif avait massacré il y a six mois vingt-neuf fidèles musulmans. *« Ils* (les Israéliens) *nous interdisent d'y prier alors qu'ils autorisent les colons juifs à le faire »*, a affirmé Moustapha Natche, le maire. Le caveau des Patriarches, où sont enterrés Abraham, Isaac et Jacob et qui abrite la mosquée d'Ibrahim, est un lieu saint pour les juifs et les musulmans. Il est fermé depuis le massacre du 25 février. Des colons ont commencé à insulter les diplomates. Le vice-consul français Jean-Christophe Paucel, s'est déclaré *« choqué »*. – *(AFP.)*

INDE

L'assassinat d'un nationaliste hindou crée une tension à Bombay

CHINE

Des dissidents défient les autorités

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

EUROPE

SLOVAQUIE

La commémoration de l'insurrection antifasciste de 1944 lance la campagne électorale

Les cérémonies qui doivent marquer, samedi 27 août, le cinquantième anniversaire de l'insurrection nationale slovaque suscitent de nouveaux débats sur l'histoire de ce pays que le régime communiste avait écrite à sa façon pendant quatre décennies.

BANSKA-BYSTRICA
de notre envoyé spécial

Le Mémorial de l'insurrection nationale slovaque de Banska-Bystrica (Slovaquie centrale) vit des jours agités : à la veille des célébrations officielles, samedi 27 août, du cinquantième anniversaire d'un des plus importants soulèvements antifascistes en Europe centrale, les conservateurs du musée achèvent la synchronisation du nouveau programme audiovisuel, qui, après quarante ans de réécriture communiste de l'histoire, entend proposer une lecture objective des événements.

Sur l'esplanade, au pied de l'édifice moderne et original inauguré en 1969 par Alexandre Dubcek, des ouvriers montent la tribune qui accueillera les dirigeants d'une vingtaine de pays dont des citoyens ont participé aux combats.

Plusieurs centaines d'anciens combattants slovaques mais aussi étrangers – parmi eux, une cinquantaine de Français – participeront à la cérémonie. Le gouvernement slovaque a voulu donner une ampleur particulière à cet anniversaire, qui précède d'un mois des élections législatives anticipées, décisives pour l'avenir du jeune Etat. Un an et demi après son indépendance, la Slovaquie cherche, par tous les moyens, à rappeler, au monde et à soi-même, son engagement sur la voie de la démocratie et à prendre ses distances envers le premier Etat slovaque, clérico-fasciste, de Mgr Jozef Tiso, allié de l'Allemagne nazie. L'événement, considéré par une grande majorité des Slovaques comme l'un des plus importants de leur histoire, est utilisé dans la campagne électorale par tous les partis, y compris par les nostalgiques du « duce » local.

Le 29 août 1944, à Banska-Bystrica, les chefs du Conseil national slovaque de la résistance (communistes et libéraux) et le haut-commandement de l'armée slovaque entraient en rébellion ouverte contre le pouvoir central à Bratislava. Le même jour, les troupes allemandes faisaient, pour la première fois depuis le début de la guerre, leur entrée en Slovaquie pour tenter de mettre un terme à la déliquescence du régime de Tiso, désorganisé par les actions des partisans et le sabotage de ses fonctionnaires.L'insurrection, qui dura soixante jours, eut un moment sous son autorité et son contrôle près des deux tiers du territoire de l'Etat slovaque. Ses forces combattantes, outre 18 000 partisans, ont compté jusqu'à 60 000 soldats mobilisés dans la *« 1re armée tchécoslovaque »*. Le gouvernement provisoire de l'insurrection nationale slovaque, composé à parité de communistes et de libéraux, et dont le programme calquait l'organisation de la plupart des pays européens d'après-guerre (nationalisations, démocratie, dénazification et procès contre les collaborateurs, etc.), prévoyait la reconstitution de la Tchécoslovaquie d'avant-guerre, *« sur la base de l'égalité entre Tchèques et Slovaques »*.

La recherche d'une vision objective

Cette volonté de recréer la Tchécoslovaquie est d'ailleurs un des arguments utilisés par les adversaires de l'insurrection. *« Les nostalgiques de l'« Etat slovaque »* l'ont toujours considérée comme un putsch, *« une rébellion de Slovaques contre leur propre Etat »*, explique l'historien Jozef Jablonicky. Ce courant, largement représenté dans les organisations nationalistes en Slovaquie et dans l'émigration, et dont deux partis candidats aux élections de l'automne se réclament ouvertement, *« représente environ 10 % de la population »*, selon le sociologue Martin Butora. Toutefois, *« la part de ceux qui, sans réserves, condamnent l'insurrection et adhèrent à l'idéologie de l'Etat de Tiso n'est que de 3 à 4 % »*, assure-t-il dans *Narodna Obroda*. Ceux qui pensent le contraire représentent près de la moitié de la population, mais *« plus inquiétants sont les 47 % de Slovaques qui ont une appréciation vague, confuse, voire contradictoire, de cette période de leur histoire »*, estime M. Butora.

« Les Slovaques ne voient pas encore l'Insurrection comme une victoire de la démocratie et de la liberté sur le fascisme, le totalitarisme », explique Ladislav Takac, le directeur du Mémorial de Banska- Bystrica. Temple entièrement dédié aux hauts faits d'armes des partisans et dirigeants communistes – à commencer par le dernier président communiste tchécoslovaque Gustav Husak –, le Mémorial a été totalement repensé pour offrir une vision la plus objective possible des événements. *« Cela n'a pas été facile*, reconnaît M. Takac. *D'ailleurs, on nous regarde toujours avec suspicion : les visiteurs de gauche se plaignent du peu de place fait aux communistes, au contraire, les visiteurs de droite regrettent qu'il soit encore fait mention d'eux. »*

Aussi, les observateurs attendent-ils avec curiosité, comme tous les ans, le discours du premier ministre slovaque. Depuis la « révolution de velours » en 1989, tous les responsables slovaques ont pris fait et cause pour l'insurrection, pourtant accaparée par les communistes pendant quarante ans. Les leaders de droite ont mis l'accent sur la résistance civile et le rôle de l'armée slovaque en rébellion alors que Vladimir Meciar a, l'an dernier, rendu un vibrant hommage aux partisans. Cette année, alors que son discours était très attendu, M. Meciar devra officiellement se contenter d'une place dans l'auditoire, malgré les efforts qu'il a déployés pour obtenir un espace dans le programme officiel, ne serait-ce que pour déposer une gerbe au pied du monument commémoratif.

Si le débat sur la place de l'insurrection dans l'histoire slovaque ne déchaîne pas les passions, chacun tente d'utiliser ce cinquantième anniversaire à son profit. Le Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communistes), principal rival du parti de M. Meciar et actuellement au gouvernement, revendique haut et fort l'héritage de l'insurrection. Son vice-président, Pavol Kanis, ministre de la défense, a organisé un grand concours dans la presse au sujet de l'insurrection avec, pour premier prix, une automobile occidentale. Enjeu politique depuis la première heure, la commémoration de l'insurrection ne l'aura peut-être jamais été autant que cette année : elle constitue sans conteste la réelle ouverture de la campagne électorale, quelques jours avant la date officielle.

MARTIN PLICHTA

ROUMANIE

Grandeur et décadence du patron de la « pyramide » Caritas

BUCAREST
de notre correspondant

Le parquet de Bucarest a lancé, jeudi 25 août, un mandat d'arrêt à l'encontre de Ion Stoica, le créateur de la chaîne financière Caritas, qui a été placé en détention préventive. *« Le plus grand escroc roumain du siècle »*, selon la presse locale, est poursuivi pour escroqueries, faux et faillite frauduleuse. Il encourt une peine de un à cinq ans d'emprisonnement. Par ailleurs, la justice a appelé tous ceux *« qui ont déposé de l'argent et qui ont subi des pertes matérielles »* à déposer plainte. Environ quarante mille particuliers qui ont perdu leurs économies dans Caritas avaient déjà pris cette initiative au cours des derniers mois.

De la chaîne financière aux menottes des policiers, le parcours de Ion Stoica est retentissant. En 1992, ce simple comptable reprend une idée vieille comme le monde, surnommée, au gré de ses apparitions, « chaîne financière », « pyramide » ou « avion ». Le principe est simple et consiste à payer les premiers déposants avec l'argent des derniers. Contrairement à la société d'investissement russe MMM, Ion Stoica ne s'était, quant à lui, pas embarrassé d'artifices. Grâce à une formule qu'il qualifiait de *« magique »*, il prétendait reverser aux déposants huit fois leur mise au bout de cent jours.

Tout juste avait-il pris le soin de déguiser sommairement son escroquerie en organisme d'entraide et de bienfaisance et d'utiliser le nom de Caritas, créant ainsi la confusion avec la très respectable association catholique du même nom.

Bien que grossière, l'illusion a tout de même duré dix-huit mois, pendant lesquels plus de deux millions de personnes (sur une population totale de vingt-trois millions d'habitants) ont fait confiance à celui qui, au temps de sa splendeur, se faisait appeler « le Messie ». L'équivalent en lei (la monnaie nationale) de plusieurs centaines de millions de dollars a ainsi transité par le circuit. Finalement, la pyramide de Cluj s'est effondrée sans bruit dans le courant de l'été 1993.Après avoir passé un hiver tranquille, plus personne ne croyait vraiment à l'arrestation de *« l'ex-sauveur de la Roumanie »*. Certes, depuis plusieurs jours, une vingtaine de personnes faisaient la grève de la faim devant le siège de Caritas à Cluj, et Ion Stoica, dit-on, n'osait plus sortir de chez lui. Mais, curieusement, il n'avait pas pris soin de quitter le pays ni même de changer de domicile.

Silence coupable du pouvoir

Ion Stoica semblait sûr de l'immunité que lui assuraient les dossiers qu'il prétend détenir sur des personnalités de tous bords politiques éclaboussées par Caritas. Il n'est pas sûr qu'il se soit trompé. La quasi-clandestinité de l'annonce de son arrestation, par les médias officiels, laisse penser que le pouvoir a « lâché », à contre-cœur, l'homme sur lequel il a trop souvent entretenu un silence coupable. Car il ne fait pas de doute que les révélations de Ion Stoica peuvent être encombrantes, notamment pour le pouvoir en place. A moins qu'il n'accepte un marchandage.

Il sera certes difficile d'occulter les dizaines de kilos de documents comptables saisis par le fisc, et dont l'examen devrait, selon le parquet, durer jusqu'à la fin de l'année. Mais il n'est pas exclu qu'il échange la clémence des juges contre ces listes « explosives » qu'il affirme détenir. Cette solution ne déplairait pas, sans doute, au Parti de l'union nationale de Roumanie (PUNR). Gheorghe Funar, maire de Cluj et président de cette formation nationaliste qui vient d'entrer au gouvernement, n'a en effet jamais hésité à soutenir publiquement son sulfureux administré. Une sortie honorable à cette affaire peu reluisante permettrait à ce parti de se refaire une virginité... voire de se débarrasser de Gheorghe Funar. En tout cas, une chose semble sûre : si Caritas est morte, Ion Stoica n'a pas fini de faire parler de lui.

CHRISTOPHE CHATELOT

BOSNIE-HERZÉGOVINE

La Russie demande un renforcement des sanctions contre les Serbes bosniaques

L'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Nations unies a déclaré, jeudi 25 août, que les grandes puissances s'étaient entendues pour que les sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) soient assouplies si Belgrade permettait un contrôle international de l'embargo qu'il a décidé d'imposer aux Serbes de Bosnie. Selon le diplomate britannique, quelque trois cents observateurs internationaux seraient déployés à la frontière serbo-bosniaque si Belgrade donnait son feu vert.

De son côté, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui rencontrera à ce sujet le président serbe, Slobodan Milosevic, dimanche à Belgrade, a estimé, jeudi, qu'il fallait, d'une part, renforcer les sanctions contre les Serbes de Bosnie qui s'obstinent à rejeter le plan de paix et, d'autre part, récompenser Belgrade pour son soutien à ce plan en levant *« immédiatement au moins une partie des sanctions »* imposées depuis 1992 à la Serbie et au Monténégro. Parallèlement, l'ambassadeur bosniaque à l'ONU, Muhamed Sacirbey, a fait état jeudi dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de *« violations continues de la frontière entre la Serbie et la Bosnie »*, notamment pour le transfert de matériel de guerre.

Par ailleurs, des milliers de réfugiés de la poche musulmane de Bihac (nord-ouest de la Bosnie), entassés dans les zones sous contrôle des indépendantistes serbes de Croatie, ont fait mouvement, jeudi, pour tenter de passer en Croatie. En dépit des appels lancés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Zagreb refuse d'accueillir une partie des 25 000 personnes qui ont pris la fuite après la prise, dimanche, par l'armée gouvernementale bosniaque du dernier bastion du rebelle musulman, Fikret Abdic. – *(AFP, Reuter.)*

La tension entre Athènes et Tirana

La Grèce décline l'offre de dialogue albanaise

Le ministre grec des affaires étrangères, Carolos Papoulias, a adressé, jeudi 25 août, une fin de non-recevoir à l'offre de dialogue faite par le président albanais, Sali Berisha. Athènes pose comme condition à toute normalisation des relations avec l'Albanie l'annulation du procès de cinq militants de la minorité grecque qui s'est ouvert le 15 août à Tirana. Parallèlement, l'évêque ultranationaliste grec de Konitsa, à la frontière gréco-albanaise, Mgr Sébastianos, a appelé le gouvernement grec à lancer les *« chars »* contre l'Albanie pour protéger la minorité grecque. De son côté, Tirana a dénoncé, dans une lettre adressée cette semaine au Conseil de sécurité de l'ONU *« l'existence d'une stratégie serbo-grecque visant à déstabiliser »* le sud des Balkans. – *(AFP, Reuter.)*

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans le bulletin de l'étranger consacré, jeudi 25 août, aux tensions gréco-albanaises. L'attaque, le 10 avril 1994, d'une caserne albanaise, proche de la frontière avec la Grèce, et le procès en cours des militants de l'organisation Omonia, représentant la minorité grecque d'Albanie, ne sont pas liés. Ces derniers sont accusés uniquement de *« visées expansionnistes et annexionnistes »* et d'avoir entretenu des rapports avec les services de renseignement grecs.

CROATIE : tir d'artillerie contre l'aéroport de Dubrovnik. –Des tirs d'artillerie ont frappé dans la soirée du mercredi 24 août l'aéroport de Dubrovnik, sur la côte adriatique. Selon la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), un obus tiré d'une région limitrophe avec la Bosnie-Herzégovine est tombé à quatre cents mètres de la piste. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : des attentats anti-turcs imputés à des activistes kurdes. – Une série d'incendies criminels perpétrés, ces dernières semaines, contre des installations turques dans le sud-ouest de l'Allemagne, sont imputables à des militants kurdes plutôt qu'à des extrémistes de droite, selon la police régionale de Bade-Wurtemberg et le parquet de Stuttgart, qui ont évoqué, jeudi 25 août, *« une vague d'attentats kurdes à travers tout le pays »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

La lutte contre les extrémistes musulmans a enregistré des succès

LE CAIRE
de notre correspondant

Les autorités égyptiennes ont prévu des mesures de sécurité draconiennes pour la conférence de l'ONU sur le développement et la population qui doit se tenir au Caire du 5 au 13 septembre. Le gouvernement du président Hosni Moubarak espère en effet que ce forum, qui réunira des milliers de représentants venus des quatre coins du monde, marquera le couronnement d'une politique qui commence à porter ses fruits puisque depuis quatre mois il n'y a pratiquement pas eu d'attentat.

Selon les autorités, ce « succès » est le résultat d'une offensive généralisée contre l'extrémisme musulman, qui a allié à la répression policière une série de mesures politiques, diplomatiques et médiatiques.

La police, conduite par le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, a en effet réussi à décapiter deux des organisations extrémistes musulmanes qui depuis deux ans ont revendiqué la plupart des actes de terrorisme : la Djamaa islamiya et le Djihad. Le général El Alfi, qui a commencé par une réorganisation de la police, n'a pas lésiné sur les moyens depuis qu'il a pris en main le ministère de l'intérieur il y a un an et demi.

Commencée sous son prédécesseur, la répression s'est accentuée et les campagnes d'arrestations au Caire et en Haute-Egypte se sont multipliées. Dans une récente interview à l'hebdomadaire officieux *Rose el Youssef*, le général El Alfi reconnaissait pour la première fois qu'il y avait dix mille détenus politiques en Egypte.

Les policiers ont aussi obtenu le feu vert pour l'usage de la force à la moindre résistance, ce qui, selon les extrémistes, a débouché sur *« des massacres »*. Encouragée par le ministre, la délation a permis de réussir des coups de filet spectaculaires et surtout d'infiltrer nombre d'organisations extrémistes. Plusieurs membres de ces organisations ont en effet cédé à l'appât du gain (jusqu'à 50 000 livres, l'équivalent de dix ans de salaire moyen), ou à une promesse d'amnistie qui permet d'échapper aux tribunaux militaires, décriés par les organisations des droits de l'homme et qui ont condamné à mort des dizaines d'extrémistes.

La diplomatie égyptienne s'est mise de la partie en concluant une série d'accords officiels ou officieux avec plusieurs pays arabes et musulmans. C'est ainsi que les services de sécurité égyptiens ont obtenu d'énormes facilités pour la poursuite des extrémistes égyptiens en Libye. Par ailleurs, l'Arabie saoudite a discrètement livré au Caire plusieurs extrémistes recherchés. Un accord pour l'échange des criminels a été récemment signé avec le Pakistan, où s'étaient retrouvés une bonne partie des vétérans égyptiens de la guerre d'Afghanistan. Ces « Afghans » sont considérés par les autorités comme le noyau du terrorisme. Les services de sécurité du Caire ont par ailleurs accru leur coopération avec les services occidentaux et notamment avec les pays européens où se trouve une importante minorité musulmane.

Les médias mis à contribution

Ces *« succès »* ont vu leurs effets décuplés par les médias, notamment les sept chaînes de la télévision étatique. Ces dernières ont diffusé les *« aveux d'extrémistes repentis »*, qui reprochaient notamment aux institutions religieuses officielles de ne pas *« prêcher le vrai islam »*. Drogue quotidienne de l'Egyptien moyen, des feuilletons attaquant l'extrémisme ont été diffusés aux heures de plus grande écoute. Des comédiens comme Adel Imam, grande vedette d'Egypte et du monde arabe, se sont joints à la campagne, avec un film comme *le Terroriste* projeté jusque dans le fief islamiste d'Assiout où, comme dans le reste de la vallée du Nil, il a fait salle comble durant des mois.

Parallèlement, le gouvernement a adopté une série de mesures politiques contre les islamistes, notamment la confrérie des Frères musulmans. Une loi visant à rendre extrêmement difficile l'arrivée des islamistes à la tête des syndicats a par exemple été votée par le Parlement, où le Parti national démocrate du président Moubarak détient plus de 80 % des sièges. Le guide suprême des Frères musulmans, le cheikh Aboul Nasr, a été convoqué à deux reprises au parquet du fief islamiste d'Imbaba au Caire. A la veille de la conférence sur la population, même les institutions religieuses comme l'Azhar n'échappent pas aux critiques de la presse officieuse.

Mais ces *« succès »* ne veulent pas dire que le gouvernement est convaincu d'avoir remporté la victoire. Le ministre de l'intérieur lui-même estime être *« au début du chemin »* dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

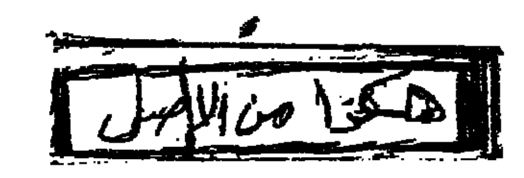
ALEXANDRE BUCCIANTI

Protestation contre la détention d'un avocat. – L'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) a protesté, jeudi 25 août, contre la détention prolongée d'un de ses membres, un avocat islamiste, arrêté il y a plus de trois mois et inculpé d'appartenance à la formation intégriste clandestine Djamaa islamiya. Me Montasser El Zayat vient de voir sa détention prolongée de quarante-cinq jours en attendant l'examen de son cas devant la cour de sûreté de l'Etat. – *(AFP.)*

M. Balladur

DANS LA PRESSE

L'élection présidentielle et le « social »



Dans un entretien accordé au « Parisien »

M. Balladur annonce un rythme de croissance de 3 % à la fin de l'année

« La France commence à aller mieux », assure Edouard Balladur dans un entretien publié par *le Parisien* vendredi 26 août. Le premier ministre concède que *« tout n'est pas résolu »*, mais il estime que le pays *« est sur la bonne voie »*. Après avoir rappelé que *« la reprise est là, plus forte même que nous ne l'avions prévu »*, il explique qu'une croissance de 3 % peut permettre une baisse du nombre des chômeurs. *« Si j'en crois les experts, nous atteindrons cet objectif en fin d'année, et ce rythme devrait se poursuivre en 1995. Nous en voyons déjà les effets : l'économie française a créé quatre-vingt-dix mille emplois au premier semestre, et une première baisse du chômage est intervenue en juin. »*

Evoquant l'avenir de Renault, M. Balladur réaffirme qu'il souhaite que l'Etat continue à détenir une part *« très importante »* du capital. *« Il s'agit, en somme, de rendre à la France et aux Français une part du capital de Renault »*, précise-t-il, en ajoutant qu'il ne peut *« accepter de leçons de ceux qui ont vendu un quart du capital de Renault à une société étrangère* [Volvo] *sans le proposer aux épargnants français et dans des conditions qui ont conduit à un échec »*.

A propos du questionnaire adressé aux jeunes, au printemps dernier, le premier ministre indique que le nombre *« très important de réponses »* montre que les intéressés ont été *« très sensibles »* au fait qu'on leur demande directement leur avis. « Ils ont pris au sérieux cette affaire, le gouvernement aussi, assure M. Balladur. *Ils sont nombreux à demander, d'ailleurs, qu'on les consulte de nouveau régulièrement, sur tout une série de sujets. Prête à répondre, donc, notre jeunesse est aussi, d'après ce qui ressort des premières analyses, prête à s'engager, à s'investir dans l'action, à participer à la vie de la cité. Elle se sent plutôt bien, en général, dans sa famille et dans sa peau. Mais elle trouve que l'avenir, en particulier celui qu'elle espère dans le monde du travail, est assez peu rassurant. »*

Le premier ministre relève que *« les témoignages des jeunes sont fréquemment marqués par le sentiment de vivre dans une société qui leur paraît crispée, trop égoïste »*.

Sensible à cette réalité, M. Balladur souhaite que *« la France soit plus soucieuse de partage, de chaleur, de générosité, envers ses habitants et au-delà de ses frontières »*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : M. Devedjian (RPR) juge naturelle la « concurrence » entre deux candidats potentiels. – Député (RPR) des Hauts-de-Seine et proche d'Edouard Balladur, Patrick Devedjian a considéré, jeudi 25 août, sur la chaîne de télévision LCI, les déclarations de Jacques Chirac sur *« la grave situation sociale »* de la France comme *« un appui au gouvernement »*, que le président du RPR, selon lui, *« a voulu soutenir dans le débat sur la baisse des impôts »*. Il juge *« naturelle pour une grande formation politique »* la *« concurrence »* entre deux candidats potentiels à l'élection présidentielle.

CHÔMAGE : M. Soisson (MDR) en appelle à la « fraternité ». – Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Mouvement des réformateurs, a estimé, jeudi 25 août dans un communiqué, que *« la fraternité »* qui s'est manifestée à la libération *« doit aujourd'hui s'exprimer dans la lutte contre le chômage et l'exclusion »*. Pour le maire d'Auxerre, *« la leçon de la Libération demeure plus que jamais présente : une leçon de rassemblement au-delà des classes sociales et des opinions politiques »*. Selon lui, *« la croissance ne mord pas sur le chômage et laisse sur le bas-côté de la route les jeunes sans qualification et les chômeurs de longue durée »*.

SOCIAL : le MRG ironise sur le « nouveau credo » de M. Chirac. – Les déclarations de Jacques Chirac sur la situation sociale (*le Monde* des 25 et 26 août) ont donné l'occasion au Mouvement des radicaux de gauche de saluer ironiquement, jeudi 25 août, le *« nouveau credo »* du maire de Paris, qui *« prendrait un tour social »*. Qualifiant le président du RPR de *« nouveau chantre du social »*, qui se *« découvre visiblement une nouvelle vocation »*, les radicaux de gauche demandent au *« maire de prendre des initiatives pour que soit mise à la disposition de tous les exclus la multitude d'appartements et de bureaux inoccupés »* dans la capitale.

DANS LA PRESSE

L'élection présidentielle et le « social »

Libération (Jean-Michel Thénard) : « Si la thématique de la prochaine campagne est bien là – sociale, résolument sociale –, les points de clivage, eux, font cruellement défaut. Normal puisque, pour l'heure, il n'y a pas de remèdes proposés, juste des diagnostics. Pour se rassurer face à ces manques, on conviendra que la campagne n'est pas officiellement ouverte, les candidats pas officiellement déclarés et leurs réflexions sans doute pas totalement achevées. Les pessimistes redouteront eux que vingt années de crise aient laissé la classe politique dépourvue de solutions et incapables de l'admettre dans une campagne présidentielle qui, par définition, doit promettre une ère nouvelle. »

La Tribune-Desfossés (Pascal Aubert) : « Échéance présidentielle oblige, aucun candidat – virtuel ou potentiel – ne veut, ni ne peut, laisser à l'adversaire le « monopole du cœur », selon une expression qui fit mouche en son temps. [...] Sur ce terrain déjà passablement encombré, on verra sans doute apparaître prochainement d'autres concurrents. Tout aussi débordants de bons sentiments altruistes et d'intentions louables. Aux électeurs de mettre à profit les prochains mois pour faire le tri entre la sincérité des uns et l'hypocrisie des autres. »

InfoMatin (Danièle Molho) : « Pour Chirac, qui joue sa partition sur le terrain social, il s'agit de marquer sa différence avec un premier ministre cherchant à préserver son image gestionnaire et consensuelle. Emmanuelli, qui veut s'affirmer comme le chef de l'opposition, espère remobiliser ainsi ses troupes et occuper le terrain. En attendant Delors ? Le président de la Commission n'a pas besoin de faire la preuve de ses compétences dans l'ingénierie sociale. On sait que sa préoccupation reste l'absence de dialogue, l'exclusion et la rupture de l'ascension sociale. Même sans être candidat, il y réfléchit. Et si, dans quelques mois, il devait y avoir un affrontement Chirac-Delors, celui-ci ne portera pas sur le diagnostic, mais sur les solutions. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Il n'est pas un élu, pas un sociologue, pas un citoyen même qui ne perçoive la progression préoccupante de lignes de fractures nouvelles : fracture dissociant lentement la France du travail, du bien-être, de celle du chômage et de l'exclusion, celle des régions prospères de celle des banlieues sauvages et des cantons à l'abandon ; fracture entre des générations installées et une jeunesse désemparée [...] ; fracture, enfin, entre une société repliée sur l'individualisme et des institutions, des représentants, donnant l'impression d'être sans prise sur les problèmes, les angoisses du quotidien, et sans vision de l'avenir. »

Un rapport remis discrètement au premier ministre

La commission Picq suggère que l'Etat prenne modèle sur le secteur privé

Le rapport de la commission créée en novembre 1993 par le premier ministre pour réfléchir à une réforme de l'Etat et présidée par Jean Picq doit être rendu public vendredi 26 août. Considérant qu'il y a actuellement en France « une très grande demande d'Etat », ce rapport constate que le fonctionnement de l'Etat ne correspond plus vraiment aux besoins des Français. Il préconise donc une série de réformes pour le simplifier, réformes souvent inspirées par l'exemple du secteur privé.

La réforme est le maître-mot d'Edouard Balladur. Il le fut tout au long de la campagne électorale précédant les législatives. Il l'est depuis son installation à l'hôtel Matignon. Il le sera certainement lorsqu'il deviendra officiellement candidat à la présidence de la République. Mais il ne peut y avoir de réformes ponctuelles sans une modification du fonctionnement de l'Etat, ce qui ne veut pas dire un changement de Constitution mais une adaptation du fonctionnement de l'administration.

Le premier ministre avait donc confié, en novembre 1993, à une commission présidée par Jean Picq, un conseiller-maître à la Cour des comptes, qui a été directeur adjoint de la SNIAS (devenue depuis Aérospatiale) et qui a aidé Alain Juppé à réformer le fonctionement du Quai d'Orsay, le soin de réfléchir *« aux responsabilités que doit exercer l'Etat et de proposer les voies et les moyens d'assurer une meilleure adéquation des structures des administrations centrales et des services extérieurs à leur mission »*. Le choix des membres de cette commission (1) parmi les hauts fonctionnaires accomplissant une partie de leurs carrières dans le secteur privé permettait déjà d'anticiper la ligne directrice de ses propositions.

Valeur consultative

Le résultat de ses travaux n'a toutefois pas dû satisfaire pleinement M. Balladur. Alors que le rapport lui a été remis au début de l'été, aucune publicité ne lui a été faite et il sera simplement mis à la disposition de ceux qu'il pourrait intéresser à partir du vendredi 26 août. Dans un communiqué, Matignon souligne que ce document est le fait d'une commission *« indépendante »* et que ses propositions *« n'engagent pas le gouvernement »*. Il ajoute qu'elles sont *« susceptibles d'éclairer le gouvernement »* et que les réflexions de ce rapport sont *« riches »*.

Le gouvernement ne devrait donc pas s'en saisir pour entreprendre son œuvre réformatrice, même si le ministère de la fonction publique est chargé d'en analyser le contenu. Pourtant, le premier ministre en attendait beaucoup, le comparant même, par avance, au rapport « Rueff-Armand » qui, au début de la V[e] République, avait permis la modernisation économique de la France. Le 12 novembre il avait même réuni l'ensemble de son gouvernement pour installer cette mission de réflexion en demandant à ses ministres de lui apporter tout le soutien nécessaire et de se préparer à mettre en application ses propositions.

Ce n'est pas le constat dressé par la commission qui a pu déplaire à Edouard Balladur. Certes elle n'innove pas vraiment en la matière tant ses réflexions s'inscrivent dans une série de travaux ayant commencé il y a plus de dix ans (*le Monde* du 15 février). L'Europe et la décentralisation ont privé l'administration de l'Etat d'une partie de ses possibilités d'intervention, mais si les Français *« reprochent à l'Etat d'être devenu opaque, lointain, rigide et de ne plus être toujours impartial »*, si *« pour avoir été tenté de s'occuper de tout, il s'est identifié à l'explosion de la dépense publique »*, la commission contate qu'il *« existe aujourd'hui une très grande demande d'Etat »*, ne serait-ce que parce que *« nous avons besoin de cette forme spirituelle d'unité qui fait qu'un peuple traverse l'Histoire, et, conformément à notre tradition particulière, nous l'attendons d'abord de l'Etat »*.

Souveraineté et partage

La première tâche de la commission a été de définir le champ d'intervention de l'Etat, distinguant entre ses fonctions de « régulateur » et d'*« opérateur »*. Classiquement, elle lui a reconnu des prérogatives entières pour ses *« responsabilités de souveraineté »* : rendre la justice, assurer la sécurité, promouvoir les intérêts de la France dans le monde. En revanche, elle s'est efforcée de distinguer ce qui relevait du contrôle ou de l'action pour les *« responsabilités partagées »* : l'éducation et la formation ; la culture et la communication ; la recherche ; l'harmonie du territoire ; la cohésion sociale ; le développement de l'économie. Cela l'a conduit à proposer une série de réformes dont la plupart sont fort pointillistes et dont quelques-unes ont déja été mises en place par le gouvernement de M. Balladur.

Quinze ministères au maximum

Les conséquences tirées par la commission sur l'organisation de l'Etat sont, peut-être, ce qui a fait peur au premier ministre. Certes la demande de quasi-suppression des cabinets ministériels est dans la logique de ce qu'il a imposé aux membres de son gouvernement, même si cela implique un renforcement du pouvoir des directeurs d'administrations centrales à qui devraient être donné des pouvoirs, dit-elle, de *« vrais patrons »*. Mais cette mission plaide aussi pour une réduction drastique du nombre de ministères (elle en propose quinze), et donc la disparition, par exemple, de ceux des anciens combattants ou de la coopération, mais le rétablissement de celui de la recherche.

Partout, sans toujours le dire, cette mission donne comme modèle à l'Etat le fonctionnement des entreprises privées, y compris en matière comptable, ou de paiement des salariés en fonction de leurs performances individuelles. Allant même plus loin, elle suggère une multiplication des établissements publics et la création d'« agences » qui, gérées comme des sociétés privées sur le modèle d'une réforme de M[me] Thatcher au Royaume-Uni, assureraient une partie des missions actuellement confiées à l'administration traditionnelle. Elle souhaite aussi que soit expérimenté un nouveau découpage de l'administration territoriale de l'Etat qui ne corresponde plus à celui des collectivités locales afin d'aboutir à cinquante ou soixante *« grandes circonscriptions »* et même *« à six à dix missions interrégionales »*.

De telles propositions, qui remettent en cause bien des situations acquises, ne peuvent que susciter de vives réactions, qui ont de quoi faire peur à un candidat à la présidentielle. Elles fournissent toutefois de quoi nourrir un débat de qualité.

THIERRY BRÉHIER

(1) Présidée par Jean Picq, la commission comprenait : Yves Barbe, inspecteur général des finances et directeur général adjoint des Automobiles Peugeot ; Hubert Blanc, préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Michel Bon, ancien président de Carrefour, actuel directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi ; Alain Carpentier, professeur de médecine et chef de service à l'hôpital Broussais ; Marie-Claude Oury-Gatelmand, recteur de l'académie d'Orléans décédée le 6 avril ; Michel Pinault, ancien secrétaire général du Conseil d'Etat, actuel directeur des affaires juridiques et fiscales de l'UAP. Le ministère du budget était représenté par Jean-Paul Marchetti, adjoint au directeur du budget, et celui de la fonction publique par Didier Maus, directeur de l'Institut international d'administration publique.



Dans une contribution personnelle pour le congrès du PS

M. Jospin critique le « fonctionnement institutionnel » du mitterrandisme

Soixante-quatre contributions ont, en définitive, été retenues dans le cadre de la préparation du congrès du Parti socialiste, qui se réunira à Liévin, dans le Pas-de-Calais, du 18 au 20 novembre. Elles seront envoyées aux militants dès le 4 septembre. Parmi celles-ci, un long texte de Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale et ancien premier secrétaire du PS, se présente comme un réquisitoire sévère contre certaines déviances du mitterrandisme.

Le choix du lieu d'un congrès n'est jamais innocent. Henri Emmanuelli a choisi un symbole fort, puisqu'il est désormais acquis que le congrès socialiste, prévu du 18 au 20 novembre, se réunira à Liévin, fief du socialisme ouvrier du Pas-de-Calais. Après le culte du souvenir de Jaurès, cet été, à Carmaux, le retour, à l'automne, aux sources de la grande tradition militante du Nord, le PS a choisi décidément, de revisiter avec ardeur son passé, en rendant hommage au socialisme du Pas-de-Calais.

Le besoin d'éthique, la volonté de changer les comportements politiques sont très explicitement affirmés dans la contribution qu'a voulu signer seul Lionel Jospin et qui fait partie des soixante-quatre textes qui seront livrés, à compter du 4 septembre, au jugement des militants. La plupart de ces contributions, curieusement, ne font aucune référence à l'action de François Mitterrand, comme s'il y avait, à présent, une volonté non exprimée de tourner avec ce congrès, et avant l'heure, la page du mitterrandisme. Au congrès du Bourget de l'an dernier, l'hommage obligé au fondateur du parti d'Epinay faisait encore partie des figures imposées, et Michel Rocard s'y était plié avec un certain zèle. La contribution de Pierre Mauroy et Martine Aubry y cède encore, mais vraiment comme à une clause de style. En revanche il est symptomatique que dans le texte du premier secrétaire, M. Emmanuelli, pas une fois ne soit cité le nom de M. Mitterrand.

Avec courage et lucidité, M. Jospin a choisi, lui, de ne pas oublier, de tirer franchement les leçons du passé et de ses errements pour, comme il l'écrit, *« tirer des leçons et avancer des propositions »*. Depuis un an qu'il a décidé de se remettre à la tâche politique, l'ancien premier secrétaire du PS a décidé, même si son discours n'est pas toujours exempt d'une certaine aigreur, de parler vrai et juste et de remettre au premier plan de l'exigence socialiste, l'urgence de l'éthique. Il pouvait se le permettre. Sur le plan de la morale, il est, lui, irréprochable. Avec un courant débranché, il est un homme libre.

Absence de débat

L'ancien ministre de l'éducation nationale a, semble-t-il, décidé de jouir de cette liberté en osant s'attaquer au « saint des saints » élyséen. Sa contribution apparaît comme un réquisitoire moins contre le socialisme que contre le mitterrandisme. Tout y passe. *« Le constat est clair,* commence-t-il par dire. *On a trop peu débattu, pendant le deuxième septennat de François Mitterrand, des grandes orientations de notre politique. Déjà en 1988, le président sortant, à nouveau candidat, avait rédigé seul sa* Lettre aux Français. *Surtout le fonctionnement institutionnel courtoisement imposé réservait à un cercle fort restreint de personnes l'examen des grands problèmes d'orientation, en politique étrangère comme en politique économique. Aucun débat collectif d'orientation avant de grandes prises de décision – à l'exception de la guerre du Golfe, examinée au moins en conseil restreint – n'a eu lieu en conseil des ministres. Celui-ci, tel que je l'ai vu fonctionner, est une machine à entériner les décisions, par une instance politique d'élaboration. »*

Sous le chapitre de *« l'éthique républicaine »*, le rappel est tout aussi sévère. *« On a sans doute oublié,* estime M. Jospin, *que les questions d'éthique avaient joué leur rôle dans l'affaiblissement du pouvoir conservateur et dans notre victoire de 1981. François Mitterrand, dans ses chroniques de* l'Unité, *et les socialistes avaient appelé à une moralisation de la vie publique. Il ne faut donc pas s'étonner de la vigueur du choc en retour (...). La majeure partie des socialistes s'est montrée honnête, mais les dérèglements de quelques amis du pouvoir socialiste, les défaillances personnelles de certains des nôtres, pas immédiatement dénoncées, un style de pouvoir insuffisamment rigoureux et d'étonnantes indulgences pour des personnages compromis ont terni notre image collective. »*

Concernant la politique étrangère, l'ancien ministre d'Etat exprime, aussi, bien des réserves. A propos de l'Europe, par exemple : *« Sous prétexte que nous devions jouer un « rôle moteur » ou que notre pays avait une « grande politique européenne »*, écrit-il, *nous avons souvent négligé nos intérêts réels ou les contenus des compromis politiques au profit de la recherche de succès « politiques. »* C'est surtout sur la politique africaine que M. Jospin, responsable du tiers-monde au secrétariat national du PS dans les années 70, ne ménage aucune susceptibilité.

L'envie de briser le « non-dit »

« La politique africaine, dénonce-t-il, *est certainement le domaine où, après quelques velléités de rupture avec les errements anciens au début du premier septennat, les socialistes se sont le moins écartés des habitudes prévalant sur la droite. Les réseaux se sont maintenus, d'autres se sont créés (...), mais la politique du secret, les multiples interventions discrètes, l'indulgence trop longtemps maintenue à l'égard d'excès internes de toutes sortes ; les liens personnels entre chefs d'Etat – soi disant « à l'africaine » –, prévalant sur les relations diplomatiques en usage avec les autres pays, et des politiques d'aide au développement inadaptées ont, aussi, leur part de responsabilité. Une remise en cause est nécessaire. »*

Cette contribution énergique de M. Jospin va-t-elle créer une brèche dans le silence assourdissant et entendu qui plane aujourd'hui dans les rangs socialistes sur la pratique mitterrandienne. La volonté de remise en cause ira-t-elle jusque-là ? Le « non-dit » sera-t-il abandonné ? Ce sera, aussi, l'un des enjeux de ce congrès de Liévin. Ce n'est pas l'envie qui manque chez certains, mais, dans tous ces jeux tactiques qui recommencent, on semble marcher sur des œufs.

Les rocardiens veulent encore, un peu, ménager l'avenir, et M. Mauroy, qui ne se résout pas à oublier la période rose du mitterrandisme, calme les ardeurs de ceux qui ont accepté de réfléchir avec lui. Mme Aubry, qu'il a choisie comme dauphin à Lille et qui présentait, jeudi 25 août, le « projet de gauche pour la France » confectionné avec ses amis – qualifiés pour l'occasion de *« post-courants »* – a clairement signifié que les signataires de cette contribution ne souhaitent pas *« ouvir d'affrontements de pouvoir ni de personnes »*. Leur intention, a-t-elle insisté, est *« de proposer un projet réaliste et responsable, de gauche, pour un Parti socialiste qui a vocation à gouverner, nous l'espérons, dans les plus brefs délais »*.

Besoin de débat, besoin d'unité, tel est leur consigne pour transcender les clivages admis entre première et deuxième gauche ou encore entre modernisme et archaïsme. De ce point de vue, la discussion ouverte par M. Jospin sur l'actif et le passif de quatorze ans de mitterrandisme est utile, mais risquée.

DANIEL CARTON

Les festivités du 25 août ont attiré plusieurs dizaines de milliers de personnes

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, dans la soirée du jeudi 25 août, François Mitterrand et Jacques Chirac ont rendu hommage, en présence d'Edouard Balladur et de plusieurs membres du gouvernement, aux combattants de la libération de Paris et à leur unité. Le président de la République a rappelé qu'il était lui-même présent, il y a cinquante ans, à l'Hôtel de Ville et il s'est souvenu du « triomphe » fait le lendemain, sur les Champs-Elysées, au général de Gaulle, sobrement présenté comme « le président du gouvernement provisoire ». Un spectacle à l'Hôtel de Ville et un bal place de la Concorde ont attiré plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Auparavant, en fin d'après-midi, M. Mitterrand avait présidé une cérémonie commémorant la reddition des troupes allemandes, à proximité de la gare Montparnasse, sur les lieux mêmes où se déroula l'acte marquant la fin de l'occupation de la capitale. Entouré de MM. Balladur et Chirac et de plusieurs ministres, le chef de l'Etat s'est recueilli devant la plaque de marbre rappelant que cinquante ans auparavant, à la même heure, le général Leclerc, commandant la 2e DB, avait reçu du général allemand Von Choltitz *« l'acte de reddition consacrant la libération de la capitale »*. Il a remis des décorations dans l'ordre de la Légion d'honneur à quatre dirigeants de la Résistance : le colonel Rol-Tanguy, communiste, commandant des FFI pour la région parisienne et signataire de la reddition allemande, a été élevé à la dignité de grand-croix ; Maurice Kriegel-Valrimont, communiste lui aussi, a été élevé à la dignité de grand-officier, de même que Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, et le général Pierre Guillain de Bénouville, tous deux gaullistes. Mme Leclerc de Hauteclocque, veuve du maréchal, et l'amiral Philippe de Gaulle, fils du chef de la France libre, assistaient à la cérémonie.

M. Balladur avait présidé une cérémonie devant le monument du maréchal Leclerc, place du 25-Août-1944 (porte d'Orléans), en présence de la maréchale et de M. Chirac. Le ministre de la défense, François Léotard, a inauguré, d'autre part, dans le bureau du général de Gaulle au ministère, une plaque commémorant le retour du chef de la France libre à l'hôtel de Brienne. En présence de MM. Balladur et Chirac, M. Léotard a expliqué que le souhait du général de Gaulle de s'installer rue Saint-Dominique, le 25 août 1944 à 17 heures, était « la manifestation claire de sa volonté [...] *qu'il fût établi que l'Etat* [...] *rentrait d'abord, tout simplement, chez lui »*.

M. Chirac a célébré, place de la Concorde, la mémoire de dix combattants tués le 25 août 1944, en déclarant que la libération de la capitale avait démontré que *« des hommes unis et déterminés peuvent changer le cours de la vie et de l'histoire »*. Il a présidé ensuite, à l'Hôtel de Ville, un hommage aux huit élus communistes parisiens fusillés pendant la dernière guerre, hommage pour lequel il avait invité le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, l'ancien secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki, et Guy Ducoloné, ancien député communiste et ancien déporté. Au début de la matinée, M. Chirac était allé s'incliner sur le tombeau du maréchal Leclerc aux Invalides.

Une commémoration au goût amer pour le Livre CGT du « Figaro »

Jeudi 25 août, à midi, dans le hall d'entrée du *Figaro*, rue du Louvre, à Paris, quelques dizaines d'ouvriers du Livre CGT ont célébré le cinquantenaire de la libération des locaux. Deux gerbes de fleurs ont été déposées au pied d'une plaque dédiée aux *« camarades fusillés par les Allemands »* et *« aux camarades morts en déportation »*. Cette plaque a subi des vicissitudes : apposée il y a cinquante ans et déposée en 1954, elle fut remise en place pour le bicentenaire de la Révolution, en 1989. *« A l'heure du laitier et contre l'avis de la direction »*, se souvenait un responsable syndical CGT, qui précisait aussitôt : *« Désormais, les boulons sont soudés. S'ils veulent l'enlever, ils seront obligés de démolir l'immeuble ! »*.

La commémoration de jeudi fut suivie d'une assemblée générale, au même endroit et avec la même assistance. Défense des effectifs, rapatriement des tâches sous-traitées à l'extérieur... Le passé semblait brusquement enterré sous le flot des inquiétudes de la CGT lorsqu'il ressurgit sans crier gare : comme d'autres confrères, *le Figaro* avait publié, mercredi 25 août, un supplément consacré à la libération de Paris. Le « hic », vite souligné, est qu'une partie des ouvriers du Livre CGT du *Figaro* a été écartée de la fabrication dudit supplément. Pour les militants de la CGT dont les aînés ont *« repris la maison les armes à la main »*, ce symbole avait un goût amer. La CGT a élevé, l'après-midi, une *« protestation violente »* auprès de la direction. Et comptait la renouveler lors de sa rencontre avec Robert Hersant, vendredi 26 août.

J.-B. de M.

A l'Hôtel de Ville, M. Mitterrand s'est souvenu du « triomphe » fait au général de Gaulle

Hommage et à tous ceux qui ont fait la libération de Paris et à leur unité : tel a été le thème de la cérémonie qui s'est déroulée dans la soirée du jeudi 25 août sur le parvis de l'Hôtel de Ville, en présence de François Mitterrand, d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac et devant quelque quatre mille invités. Accueilli par le premier ministre et par le maire de Paris, le président de la République a d'abord passé les troupes en revue. Puis, c'est par l'irruption de deux chars, symbolisant l'arrivée de Leclerc, et par une interprétation du chant de la 2e DB, repris par les anciens présents dans les tribunes, qu'a débuté cette cérémonie à laquelle assistaient, notamment, Simone Veil, François Léotard, Philippe Mestre, Gérard Longuet et Alain Madelin.

« Oui, je me souviens, c'était après l'orage, une douce soirée d'été. [...] *Avec le recul du temps, l'événement n'a rien perdu de sa grandeur ni de sa signification »*, s'est souvenu François Mitterrand, qui s'est placé en témoin de ces journées historiques auxquelles il était un des rares, parmi les personnalités présentes, à avoir participé il y a cinquante ans. Laissant une grande place à ses souvenirs personnels, le chef de l'Etat a aussi évoqué le rôle du colonel Rol-Tanguy, d'Alexandre Parodi, de Jacques Chaban-Delmas et du commandant Cocteau. Il a aussi rappelé le formidable accueil que les Parisiens avaient fait au général de Gaulle, ainsi que le *« triomphe »* fait au *« président du gouvernement provisoire »* sur les Champs-Elysées le 26 août 1944.

M. Mitterrand, qui, au passage a remercié le maire de Paris d'avoir organisé cette cérémonie, a aussi tiré les leçons des combats de la libération de Paris en indiquant : *« Les hommes à qui nous rendons hommage ce soir nous ont laissé un message et donné un exemple, l'exemple de leur détermination et, quand il a fallu, de leur unité qui ont balayé tous les obstacles et sans lesquels rien n'auraient pu s'accomplir. »*

Auparavant Jacques Chirac avait, dans une courte allocution qui débutait par un poème de René Char, voulu retenir la leçon du combat mené par les résistants et les soldats de la France libre : « Ils nous ont laissé un message : l'Histoire ignore la fatalité, nous disent-ils, et une crise en apparence irrémédiable peut se briser contre la volonté des hommes, pourvu qu'ils soient unis, rassemblés et déterminés. »

L'impromptu du bureau du maire

Après ces deux allocutions, le déroulement de la cérémonie a été troublé par un étrange intermède. Manifestement, les organisateurs avaient oublié de programmer « l'usage républicain » qu'est la signature du livre d'or de la Ville par le président de la République et qui se déroule dans le bureau du maire de Paris. Du coup, pour occuper le temps, durant cette opération qui a duré une dizaine de minutes, l'aréopage de personnalités présentes, au premier rang desquelles M. Balladur, s'est vu offrir... les images de l'émission de France 2 retransmise sur le grand écran qui avait été disposé sur la façade de l'Hôtel de Ville.

Dès le retour de MM. Mitterrand et Chirac, place a été faite à l'émotion avec l'arrivée de la comédienne Andréa Ferréol, dans une longue robe de voiles violets dessinée par Yves Saint-Laurent. Elle était suivie d'une dizaine de jeunes enfants, vêtus de noirs et portant des fleurs blanches. Pendant que la comédienne récitait les six strophes du poème Hymne de Victor Hugo, les noms des mille cinq cents victimes des combats de la libération de Paris défilaient sur la façade de l'Hôtel de ville. Autant de menuisiers, carrossiers, gardes républicains, concierges, assureurs, emballeurs et autres, dont les vies ont été brisées souvent à quinze, dix-huit, dix-neuf ou trente ans !

Puis a commencé l'évocation historique *A travers Paris*, dont la réalisation avait été confiée à l'agence de François Confino. La mise en scène, qui tentait de faire se répondre des images d'archives et le jeu des comédiens, était ambitieuse. Pendant que, sur la façade de l'Hôtel de Ville, défilaient des photographies de l'époque, juste en face débouchaient de l'avenue Victoria un immense cortège, parti de la porte d'Orléans. Au total, trois cents figurants, quatre-vingts véhicules militaires – chars, *half-tracks*, engins amphibies – et huit cents cyclistes étaient censés représenter en différents tableaux la préparation de l'insurrection par la Résistance, l'entrée de la 2e DB et la liesse du peuple de Paris.

L'apothéose de cette cérémonie est revenue, évidemment, au général de Gaulle lui-même, avec la projection de son célèbre discours, improvisé à l'Hôtel de Ville, le 25 août 1944 : *« Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, mais Paris libéré ! »*

FRANÇOISE CHIROT

Le grand spectacle

Suite de la première page

Saluant la foule comme les libérateurs d'il y a cinquante ans, dessinant de leurs doigts le « V » de la victoire, balayant les frondaisons de leurs projecteurs, actionnant des sirènes, ils ont joué leur partition avec une conviction communicative. Comme disait Françoise Phène, une blonde secrétaire pilotant une Jeep : *« Des soirées comme celle-ci, on n'en vit qu'une seule dans sa vie. Il ne faut pas la rater ! »*

Et ce n'était pas fini. Après ce martial défilé, on voyait surgir de l'obscurité, occupant toute la largeur des boulevards, l'étrange scintillement de centaines de lampes électriques. Celles que portaient les huit cents cyclistes bénévoles recrutés par les organisateurs, véritable vague déferlante de vélos noirs entourant quelques cabriolets Citroën de l'époque et une flottille de bus à plate-forme, sortis des réserves de la RATP : le peuple de Paris tel que la Libération l'avait jeté sur le pavé en août 1944.

Les jeunes femmes avaient exhumé les chapeaux et les voilettes de leurs grands-mères ; les hommes, les bretelles, les bérets et les pinces à vélo de leurs grands-papas. Tout était destiné à transformer cette commémoration en une vraie fête. Leur entrain, les chansons qu'ils entonnaient, les fanions tricolores qu'ils agitaient, les signes qu'ils adressaient à la foule ont déclenché une sorte de liesse qui, du Boul'Mich', a gagné avec eux la place de l'Hôtel-de-Ville, où siégeaient, autour du chef de l'Etat, les membres du gouvernement et les personnalités officielles.

« Libérez Paris ! » ont scandé les cyclistes massés sur le parvis en brandissant leurs drapeaux en direction de Jacques Chirac, assis à gauche de François Mitterrand. Puis tous, président de la République et ministres compris, ont repris en chœur *la Marseillaise* dans la version de Berlioz, jouée par l'orchestre des gardiens de la paix. Il était 23 heures, l'un des moments les plus forts de cette soirée du souvenir. Alors ont jailli, haut dans le ciel, au-dessus des ponts et tout au long de la Seine, les premières gerbes d'un feu d'artifice tonitruant, indiquant à la foule le chemin de la Concorde et de son grand bal populaire.

MARC AMBOISE-RENDU

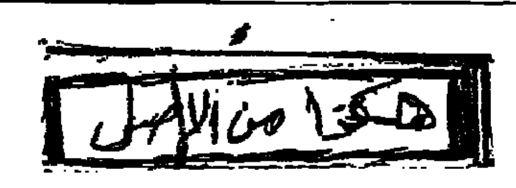
Réalisme patriotique

Les puissants s'étaient isolés des masses pour célébrer entre eux, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, une journée historique dont il fut répété à satiété qu'elle fut l'heure de gloire du peuple de Paris insurgé. Une fois prononcés les discours, et avant le feu d'artifice somptueux, le peuple insurgé fit irruption devant les sommités politiques, diplomatiques et militaires. C'était un peuple d'acteurs et de figurants, dans de vraies jeeps, de vrais chars, de vrais vélos, agitant sur de vrais drapeaux, habillés avec un souci minutieux d'authenticité jusque dans les moindres détails. Il ne manquait pas une boucle aux chaussures à semelles compensées des embrasseuses de soldats. Bérets, brassards et bretelles signalaient sans équivoque posssible les FFI à pied et en Citroën noires.

On a connu, naguère, les « opéras rouges à thème révolutionnaire » qui firent les beaux jours de l'Opéra de Pékin, dirigé d'une main de fer par madame Mao. La mise en scène du défilé organisé par la mairie de Paris appartient à un genre qui en est proche. Il est vrai qu'il est fondé sur une idéologie plus convenable que le maoïsme de la révolution culturelle, que l'on pourrait appeler le réalisme patriotique. Foin de la distanciation brechtienne, foin des allégories sophistiquées à la Jean-Paul Goude. Un faux peuple, mais plus vrai que le vrai, montrait sa liesse devant des hommes de pouvoir qui devaient rêver que celle-ci ne s'adresse pas seulement à la photo du général de Gaulle projetée sur l'écran géant de la façade de l'Hôtel de Ville.

Il y eut quand même une preuve évidente que la version française et parisienne de la mise en scène des mythes patriotiques échappera à la perfection des parades totalitaires : à la fin du spectacle, les chansons d'époque diffusées par la sonorisation laissèrent échapper quelques notes de *Maréchal, nous voilà* avant que le disc-jockey municipal ne s'aperçût de sa méprise. Rassurant.

LUC ROSENZWEIG



du 25 août ont attiré de milliers de personnes

le Ville, M. Mitterrand s'est sou[...] omphe » fait au général de Gaulle

Un entretien avec l'avocat d'Illitch Ramirez Sanchez

Me Jacques Vergès : « Quand bien même aurais-je rencontré Carlos, ce serait mon droit »

« Dans le passé, vous vous disiez militant anti-impérialiste, vous réclamant non seulement du combat contre le colonialisme mais aussi du marxisme. Or, depuis une décennie, vous réservez vos attaques à la gauche dans vos prises de position, dans les causes que vous défendez, dans les amitiés que vous revendiquez, marquées à droite, voire à l'extrême droite. Auriez-vous changé de camp ?

– Je suis resté fidèle à la tradition anti-impérialiste, qui est un combat contre la gauche socialiste. Qui est ministre des colonies quand éclate la guerre du Vietnam ? Un grand hiérarque socialiste. Qui est ministre des colonies quand la répression s'abat sur Madagascar ? Un socialiste. Qui est gouverneur de l'Afrique occidentale française quand il y a la répression à Dakar ? Un socialiste. Qui est gouverneur de l'Algérie à cette époque ? Un socialiste (1). Par contre, qui a fait la paix en Algérie ? C'est de Gaulle. Qui, pendant la guerre américaine au Vietnam, fait le discours de Phnom-Penh ? De Gaulle. Donc je n'ai pas changé.

– En d'autres termes, vous auriez toujours été gaulliste ?

– Je n'ai jamais été gaulliste. J'ai été dans la France libre avec beaucoup de respect pour le général. Et je n'ai jamais rien écrit contre lui, pas plus que je n'ai écrit contre le PCF, dont j'ai été membre pendant quelques années. Mon adolescence, c'est la France libre et le général de Gaulle, qui n'était pas un homme de gauche. Dans mes choix, il n'y a aucun sectarisme. Dès le départ, je ne suis pas prisonnier du mythe de la gauche socialiste, progressiste, etc.

– Pourtant, quand, au début des années 60, vous militez pour la décolonisation des départements d'outre-mer français, vous vous attaquez bien au pouvoir gaulliste... Depuis 1958, les socialistes n'étaient plus au pouvoir.

– Je ne suis pas un homme de droite ou d'extrême droite, approuvant tout ce que fait la droite.

« Je proteste au nom de l'ordre public français »

– Mais ceux qui vous soutiennent le sont. Ainsi le capitaine Paul Barril, qui est votre client, n'a jamais fait mystère de ses engagements, au point de prendre votre défense, cette semaine, dans une interview à l'hebdomadaire d'extrême droite Minute...

– Quand, pendant la guerre d'Algérie sous les socialistes, le général Pâris de la Bollardière refuse d'obéir, devient-il un homme de gauche ? Non. Mais il se révèle un homme honorable. Barril, quand il reçoit l'ordre de m'abattre, désapprouve cet ordre et m'informe. Il se comporte comme un homme d'honneur. Pour moi qui ne suis pas sectaire, l'honneur appartient aussi bien à la droite qu'à la gauche.

– Quand Barril vous aurait-il dit qu'il devait vous assassiner ?

– Je ne peux pas vous dire. Pas immédiatement, en 1982 ou 1983, sans doute quatre ou cinq ans après. Mais ça doit être plus tôt que je ne crois... J'ai dit ailleurs 1990. Ça doit être 1984. Mais à un an, deux ou trois ans près, je ne peux pas vous dire, car c'était devenu inactuel, bien après les faits. Il m'a dit qu'il avait reçu l'ordre de m'abattre non pas en France, mais à l'étranger. On aurait donné à ce crime une version aux couleurs de la gauche : une histoire de sexe ou d'argent.

– Quel crédit peut-on accorder aux allégations de Paul Barril, dont il est établi, notamment par un jugement dans une affaire de presse, qu'il a constamment menti dans l'affaire des Irlandais de Vincennes ? N'essaye-t-il pas, par toutes sortes de provocations, d'échapper à ses responsabilités dans cette affaire ?

– Je ne connais pas le dossier des Irlandais de Vincennes. Mais j'admire votre façon de dire : c'est la vérité puisque c'est une décision de justice. Il y a beaucoup de décisions de justice dont, malgré le respect que j'ai pour les magistrats, je ne considère pas qu'elles expriment la vérité.

– A propos de ce « respect » pour la justice et ceux qui la rendent, dans votre livre De la stratégie judiciaire que vous ne reniez pas, vous écrivez ceci : « Protester contre la violence inévitable des Etats envers ceux qui attentent à leur ordre public est hypocrite et vain. (...) A partir du moment où, ministre ou militant, on accepte de risquer la vie d'autrui, comment peut-on s'indigner qu'autrui puisse aussi disposer de la vôtre ? » Si l'on suit ce raisonnement, vous n'avez donc aucune raison de protester contre la façon, discutable juridiquement et peut-être violente, dont la France s'est emparé de votre client Carlos...

– L'Etat est là pour assurer un ordre. Cet ordre implique la violence. Il n'y a pas d'Etat sans violence. Mais, pour qu'un Etat soit policé, il doit forger ses propres lois et usages. Or, dans le domaine de l'extradition, il existe des règles de procédure. C'est la justice qui doit prendre l'initiative quand il faut s'assurer de quelqu'un à l'étranger. Là, nous ne sommes pas dans ce cas de figure : le ministre de l'intérieur français dit s'être adressé directement à son homologue soudanais. L'Etat n'a donc pas respecté ses propres règles. La violence, à moins d'être anarchique, doit obéir à des règles.

– Ce n'était pas le sens de notre question : vous écrivez bien que toute protestation est vaine et hypocrite...

– Mais ce n'est pas Carlos qui proteste, c'est moi, son avocat. Je proteste au nom de l'ordre public français.

– En 1982, vous devenez l'avocat de Magdalena Kopp, qui est la compagne de Carlos. Par quel cheminement vous a-t-elle désigné comme son conseil ?

– Un cheminement très simple. Quand ils sont arrêtés, Bréguet et Kopp n'ont pas d'avocat. Le juge d'instruction en désigne un d'office, un jeune confrère. Huit ou dix jours après, je reçois une lettre de Mme Kopp, suivie d'une lettre de M. Bréguet – à moins que ce ne soit l'inverse – me désignant. Ces personnes sont en prison, en rencontrent d'autres, les interrogent sur le choix d'un avocat. Pour des gens qui se battent pour la cause arabe, il n'est pas incongru de penser que d'autres détenus leur aient conseillé celui qui avait été l'avocat du FLN algérien et des fedayines palestiniens.

« Le message avait été transmis »

– C'est ce qu'ils vous ont dit ou c'est une déduction ?

– C'est une déduction.

– En 1992, est paru à Paris un livre d'un journaliste hongrois, Laszlo Liszkai, Carlos à l'abri du rideau de fer, ***faisant notamment état d'une rencontre en mars 1982 à Budapest entre Carlos et vous-même. A l'époque, vous n'avez pas jugé bon de réagir. Ces révélations ont récemment été confirmées, sur France 2 et TF 1, par des anciens responsables des services hongrois, qui parlent de deux rencontres, l'une avant, l'autre après le procès de Kopp et Bréguet. Ne s'agit-il pas de faits précis, difficilement contestables ?***

– J'ai lu ce livre paru aux Editions du Seuil. Je n'ai pas éprouvé le besoin de le contredire parce que, de toute manière, c'est un problème vain. Même s'il était vrai que j'avais rencontré Carlos, cela entre dans le cadre de ma profession : quand une femme est arrêtée, j'ai le droit de voir son mari. Si son mari est l'objet de poursuites, je n'ai pas le droit de l'aider dans son activité, mais j'ai le droit de le rencontrer. Le débat engagé aujourd'hui me laisse indifférent. Je dis que je n'ai pas rencontré Carlos. Mais l'aurais-je rencontré, on ne pourrait pas me le reprocher.

– Inversement, si vous l'avez bien rencontré, vous n'avez aucune raison de le nier... Après tout, ces rencontres sont attestées de plusieurs sources : aux services hongrois s'ajoute la Stasi, qui fait état de vos rendez-vous en décembre 1982 à Berlin-Est avec l'adjoint de Carlos...



– Pourquoi reconnaître ce qui n'a pas existé ?

– Si, comme vous l'avez prétendu, vous étiez l'émissaire du gouvernement français auprès de Carlos afin d'éviter des attentats, il aurait été tout à fait logique que vous cherchiez à le rencontrer. Pourquoi ne pas l'avoir fait ?

– Vous acceptez comme un postulat que j'ai été chargé d'une mission par le gouvernement français...

– Mais c'est vous qui l'avez affirmé dans cette polémique !

– Mais je vois bien, derrière votre sourire, que vous pensez à Roland Kessous et à Louis Joinet, qui disent que ce n'est pas vrai... Quand M. Kessous, membre du cabinet du ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, me dit : « On a correctionnalisé l'affaire, Bréguet et Kopp éviteront les assises », il ajoute : « Les amis de ton client ne comprennent rien à notre jargon juridique. » C'est alors qu'il me demande de faire passer le message selon lequel c'est un pas en avant. Je lui réponds : « Donnez-moi un avion du GLAM, un passeport diplomatique, et je vais le rencontrer. » Kessous me répond : « C'est beaucoup plus simple. Quelqu'un passera te voir. C'est un des nombreux types qu'on a amnistiés récemment. Avec toutes ces organisations qui s'interpénètrent, tu lui diras, toi en qui les amis de Magdalena Kopp ont confiance, que la correctionnalisation n'est pas une plaisanterie. »

– Qui était cette personne qui serait passée vous voir ?

– Je ne lui ai pas demandé son nom.

– C'est un Français ?

– Oui.

– Vous l'avez revu ?

– Non.

– Pouvez-vous le décrire ?

– Il vous ressemble.

– Autrement dit, vous auriez tout à fait pu rencontrer Carlos mais le message serait passé autrement...

– Le message est passé autrement.

– Il a bien été transmis ?

– En discutant avec Kopp et Bréguet, j'ai compris que le message avait été transmis.

– Mais il a été mal transmis puisque, le jour de l'ouverture du procès, il y a quand-même eu l'attentat de la rue Marbeuf...

– C'est possible.

– Peut-être ne comprenaient-ils pas bien le français...

– Mon interlocuteur, si. Mais peut-être ne comprenait-il pas les subtilités de la procédure... Mais, dans les rapports de la Stasi, on fait dire trois choses à un nommé Herzog, qui serait moi. Premièrement : je ne sais pas du tout quel sera l'attitude du gouvernement français en face des attentats auxquels vous songez ; mon avis serait qu'il serait mieux que vous vous absteniez. Deuxièmement : le gouvernement en France n'a pas de pouvoir sur la justice, qui est indépendante. Or je ne le pense pas entièrement. Si le message que j'ai transmis est bien celui-là, c'est que j'ai exagéré volontairement l'indépendance de la justice pour qu'il n'y ait pas de représailles au motif que les magistrats ne feraient pas exactement ce que Kessous a promis. Troisièmement, je dis : l'attentat de la rue Marbeuf, *quel qu'en soit l'auteur*, a eu un effet néfaste sur le procès.

« M. Debré est rentré dans notre jeu »

– En d'autres termes, ce que dit cette note de la Stasi, c'est tout à fait ce que vous auriez pu dire à ce mystérieux interlocuteur qui serait venu vous voir...

– Absolument. Dans cette affaire, je ne me comporte pas comme un boutefeu, mais comme un pompier.

– Auriez-vous aussi déclaré à votre interlocuteur que la publication dans la presse de la lettre de Carlos serait une provocation de l'opposition de droite en France, comme vous le fait dire la note de la Stasi ?

– Ça je l'ai pensé, et j'ai dû le dire, oui.

– Cette note de la Stasi, la possédez-vous ?

– Je l'ai trouvée chez mon épicier, comme vous.

– Selon vous, c'est sur intervention du pouvoir socialiste de 1982 que le procès Kopp-Bréguet a été correctionnalisé. Or le juge d'instruction de l'époque, Jean-Louis Debré, qui est aujourd'hui secrétaire général adjoint du RPR, vous contredit : il affirme que la décision lui appartenait et qu'il n'a cédé à aucune pression.

– M. Debré dit ce qu'il doit dire. Mes contacts n'étaient pas avec M. Debré, mais avec le pouvoir de gauche. Mais M. Debré n'appartient pas au même clan de petits juges rouges que MM. Joinet et Kessous. M. Debré s'est dit : si je ne correctionnalise pas, la procédure va durer longtemps et les tentatives de règlement extrajudiciaire vont se multiplier. Il lui est donc apparu, du point de vue de la répression, plus opportun de correctionnaliser. Ce faisant, il est rentré, dans notre jeu, répondant sans le savoir aux demandes de M. Kessous. Il nous a satisfait, en croyant échapper à ces pressions sans se rendre compte qu'il facilitait l'opération. M. Debré ne s'est pas dit : pour avoir la peine la plus lourde, il faut correctionnaliser ; mais au contraire : pour avoir la peine la plus sûre, il faut correctionnaliser.

– L'année dernière, bien avant la polémique récente, M. Joinet – qui, en 1982, était au cabinet du premier ministre – a, dans un document adressé à la DST, donné une version très circonstanciée de cette affaire, qui n'est pas contradictoire avec ce que disent MM. Debré et Kessous. MM. Joinet et Kessous assurent que c'est vous qui les avez contactés en vous faisant le porte-parole des menaces de Carlos. Sont-ils, selon vous, des menteurs ?

– Je ne dirai pas que M. Kessous est un menteur, mais qu'il est amnésique. Personne ne nous départagera sur la question de savoir qui a pris l'initiative. M. Joinet dit m'avoir reçu une fois dans ce dossier. Je maintiens qu'il m'a reçu plusieurs fois, mais, c'est vrai, pas seulement sur cette affaire.

« En réalité, on veut m'empêcher de plaider »

– Vous avez annoncé que vous alliez engager des poursuites par rapport à des diffamations vous concernant. En quoi avez-vous le sentiment d'avoir été diffamé par les médias dans cette affaire ?

– Je vais discuter avec mes confrères François Gibault et Alex Ursulet des passages qui relèvent de la diffamation. Pour m'en tenir à un seul exemple : quand je vois un caricaturiste du *Monde* me montrer souriant, à côté de Carlos, devant un monceau de cadavres...

– Donc vous n'entendez pas déposer plainte sur les faits eux-mêmes...

– Je compte introduire un débat sur l'interprétation donnée aux documents de la Stasi. Par exemple, quand la Stasi écrit que Me Vergès est un agent *« operativ »* du groupe Carlos. Vous avez traduit *operativ* par agent opérationnel, alors que ce n'est pas la bonne traduction. Une note *operativ* est une note de service. Donc, il faut traduire par « de fait » ou « objectif » : Me Vergès est un agent de fait, un agent objectif.

– En d'autres termes, vous étiez manipulé par le groupe Carlos ?

– Non. C'est la logique des régimes communistes : je défends les amis de Carlos, donc je suis un agent objectif de Carlos. Je défends Barbie, donc, puisque Barbie a été un moment un officier du service qui avait précédé la CIA, je suis un agent de la CIA. C'est une vision du monde qui sévissait à l'Est : l'avocat qui défend un client avec dévouement, honnêteté et parfois sympathie est un complice. L'avocat idéal est le prétendu défenseur de Ceausescu. Or il est évident que je n'appartiens pas à cette race d'hommes. Mais le débat essentiel concerne les droits de la défense. Le débat actuel, qui consiste à savoir si Vergès a rencontré ou non Carlos, n'a pas de sens : Vergès avait le droit de rencontrer Carlos. On établirait demain que je l'ai rencontré que cela me serait parfaitement indifférent.

– Cela voudrait dire que vous avez menti, tout au plus...

– Mais je n'ai pas menti. Je dis simplement que la question ne doit pas se poser : quand bien même l'aurais-je rencontré, ce serait mon droit ! Cherchez, exhumez des photos, des films, prouvez que je l'ai rencontré : vous aurez déplacé des montagnes pour rien. Je n'aurais, de toute façon, rien fait d'autre que mon métier d'avocat. En réalité, on veut m'empêcher de plaider pour Carlos. Et qui a intérêt à m'en empêcher ? Ceux qui ne veulent pas que je rappelle tous ces attentats qu'on attribue à Carlos, et qui seraient liés à la détention de Kopp et de Bréguet. Donc, qui ? Ceux qui étaient aux affaires à ce moment-là. Ceux qui aujourd'hui veulent me mêler artificiellement à une affaire pour m'empêcher d'exercer mon métier. Voilà l'atteinte suprême aux droits de la défense.

– Au cas où les investigations du juge lui feraient découvrir que vous aviez bel et bien rencontré Carlos en 1982, pourriez-vous rester son avocat ?

– Mais la question ne se pose pas, puisque, encore une fois, j'en avais parfaitement le droit. Tout avocat a le droit de rencontrer ses clients, même s'ils font l'objet d'un mandat d'arrêt international.

– Donc, Carlos était votre client dès 1982...

– Il était le mari de ma cliente.

– Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher de plaider pour Carlos dans ce dossier ?

– S'il était établi que j'étais complice de Carlos, que j'avais aidé à déposer des bombes dans le Capitole, à la gare Saint-Charles ou ailleurs, alors je ne pourrais pas le défendre. Mais alors la question ne se poserait même pas : ce serait la prison pour moi aussi !

– Transmettre ou appuyer les menaces de Carlos sur le gouvernement français, n'est-ce pas de la complicité ?

– De la complicité de quoi ? D'avoir commis des attentats ? En aucun cas.

– Certains documents de la Stasi indiquent que vous auriez poursuivi vos « contacts » avec le groupe de Carlos en décembre 1982, soit bien après le procès Kopp-Bréguet. Est-ce exact ?

– Je refuse de raisonner sur la base de documents de la Stasi qui, à mes yeux, n'ont aucune valeur. Mais, encore une fois, j'avais le droit d'avoir des contacts avec mes clients, ou avec les amis de mes clients.

– En avez-vous eu ?

– Par l'intermédiaire des nombreux visiteurs qu'ils recevaient en prison, oui.

– Carlos a dit au juge d'instruction vous avoir choisi au motif que vous seriez « plus dangereux » que lui. Appréciez-vous le compliment ?

– C'est un homme extrêmement courtois. Je pense que c'est un hommage : le combat des idées est un combat aussi dangereux que celui des bombes. Non... pas aussi dangereux, aussi important. »

Propos recueillis par
HERVÉ GATTEGNO, ERICH INCIYAN et EDWY PLENEL

(1) Me Vergès fait ici allusion, successivement, à Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer de 1946 à 1947, à Paul Béchard, gouverneur général de l'AOF de 1948 à 1951, et à Marcel-Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie de 1948 à 1951. Tous trois étaient alors membres de la SFIO, le parti socialiste de l'époque.

La FNUJA regrette « le conflit public à l'encontre d'un avocat ». – La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) a pris implicitement la défense de Me Jacques Vergès, l'avocat de Carlos, en constatant *« avec regret »*, dans un communiqué diffusé mercredi 24 août, que *« le débat médiatique a permis une déviation inadmissible d'une affaire en cours d'instruction vers un conflit public à l'encontre d'un avocat »*.

Les polémiques autour de l'instruction judiciaire de l'affaire Carlos

Comment la Stasi décrivait les contacts entre « Herzog » et le groupe « Separat »...

Plusieurs documents concernant les relations entre le *« groupe Separat »* – nom de code du groupe Carlos – et *« Herzog »* – nom de code attribué à Mᵉ Jacques Vergès – figurent dans les archives de la Sécurité d'Etat de l'ex-RDA, la fameuse Stasi. Etabli le 30 juin 1983, un rapport du « Département XXII/8 (Terrorisme international) » de la Stasi présente la synthèse des *« informations opérationnelles »* recueillies à ce sujet sur Carlos et de ses proches qui, en 1982 notamment, étaient l'objet d'une étroite surveillance lors de leurs séjours réguliers à Berlin-Est. C'est à ce document que Mᵉ Vergès fait lui-même allusion dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (*lire page 9*).

Transmis par l'actuelle police criminelle allemande (le BKA) au service de contre-espionnage français (la DST), vraisemblablement au cours de l'année 1992, cette synthèse d'*« informations opérationnelles »* a, par la suite, été portée à la connaissance du juge Jean-Louis Bruguière, chargé d'instruire le dossier de l'attentat de la rue Marbeuf. Nous publions les principaux passages de ce document qui, émanant des archives d'une police politique, reste évidemment sujet à caution. Cependant, dans ce cas précis, la Stasi affirme s'appuyer, d'une part, sur des documents que ses agents ont pu consulter à l'insu du groupe Carlos – notamment en visitant une consigne de gare – et, d'autre part, sur des *« enregistrements »* des conversations entre les amis du terroriste et leur visiteur qui ne serait autre que Mᵉ Vergès.

Les préparatifs d'un *« contact »* entre *« Herzog »* et deux membres du *« groupe Separat »* sont longuement détaillés par ce rapport qui évoque la venue de l'avocat à Berlin, le 20 décembre 1982, c'est-à-dire huit mois après la condamnation de ses clients, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, par la justice française. Les *« positions défendues par Herzog »* – évoquée par Mᵉ Vergès dans ses réponses à nos questions – sont plus précisément exposées dans ce document : *« La publication de la lettre de Carlos dans la presse serait une provocation de l'opposition de droite en France »*, aurait d'abord déclaré *« Herzog »* à ses contacts de *« Separat »*.

« Mettre plus de pression »

« La publication de la lettre ne serait pas un sabotage du gouvernement français, mais son pouvoir n'est pas suffisant dans l'appareil des cercles politiques de droite, aurait encore dit *« Herzog »* à ses interlocuteurs, à propos des discussions alors en cours avec des membres du gouvernement français. *Afin que l'opposition dans le gouvernement français ne puisse pas dire que l'organisation est faible [on parle ici du groupement « Separat »], l'organisation doit mettre plus de pression sur le ministre de l'intérieur français à travers des actions terroristes. Ce devrait être des actions de plus grande envergure, car Mitterrand n'y attache pas d'importance, seulement un petit diplomate doit y croire. Herzog n'est pas sûr de la manière dont le gouvernement français va réagir et s'il ne serait finalement mieux que l'organisation fasse machine arrière. Le gouvernement français n'aurait aucune influence sur les décisions de la justice. L'attentat de la rue Marbeuf aurait eu une influence négative sur le début du procès. »*

A en croire ce document de la Stasi, le rôle d'*« Herzog »* auprès du groupe Carlos aurait donc été ambigu et contradictoire, à la fois modérateur et boutefeu, n'hésitant pas à recommander d'intensifier la pression sur le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, *« à travers des actions terroristes »*, tout en recommandant dans le même mouvement au groupe terroriste de faire *« machine arrière »*.

D'autres passages du document prêtent à *« Herzog »* des propos sur la façon de *« faire examiner »* sa cliente Magdalena Kopp par un médecin. *« On pourrait se servir de cette consultation médicale pour l'évasion de Kopp »*, est-il ajouté. Enfin, le rapport de synthèse précise la manière dont doivent s'organiser *« les contacts de Herzog dans la capitale est-allemande »*. Connues des espions de la Stasi, les modalités de ces rendez-vous étaient, semble-t-il, d'un genre rocambolesque : *« Pour les contacts entre Separat et Herzog, il reçoit une carte postale disant :* Bien le bonjour... sommes heureux... à la somptueuse tour... Affectueusement. Grosses bises. Ta Danielle *(prénom de l'épouse de Mitterrand). A la réception de cette carte, Herzog répond par télex et communique la date de sa venue... »*

H. G. et E. In.

M. Marsaud critique la politique de négociations du gouvernement socialiste après mai 1981

Intervenant vendredi matin 26 août sur *Europe 1*, le député (RPR) Alain Marsaud a déclaré qu'il est temps de *« rétablir la vérité »* sur les négociations engagées après mai 1981 *« avec les organisations terroristes et les Etats terroristes »* par le gouvernement de l'époque. Ancien magistrat spécialisé dans les dossiers relatifs au terrorisme au début des années 80, le député a critiqué le choix fait à l'époque, selon lui, par le gouvernement Mauroy.

M. Marsaud a situé au mois de décembre 1981 le début du *« processus de négociations »* engagées par le gouvernement de l'époque. *« En décembre 1981, une tentative d'attentat a eu lieu contre les locaux d'*Al Watan Al Arabi [le journal pro-irakien de la rue Marbeuf qui sera visé par un attentat, cette fois réussi, le 22 avril 1982] », a expliqué M. Marsaud en précisant que cette action terroriste mettait en jeu les relations entre l'Irak et la Syrie. *« L'enquête de la brigade criminelle avait établi que le sac de la bombe avait eu son contenu acheté par un diplomate syrien »*, a ajouté M. Marsaud. Mais, selon l'ancien magistrat, la justice avait classé *« sans suite »* cette tentative d'attentat.

Une affaire utilisée contre les socialistes

Suite de la première page

Dans le même mouvement, l'avocat de Carlos, Mᵉ Jacques Vergès, affirme, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde (lire page 9)*, que la polémique sur ses éventuels contacts avec Carlos vise à l'empêcher de défendre ce dernier de peur qu'il dénonce, lors du procès, les supposées compromissions des socialistes avec les terroristes.

Vendredi 26 août, Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, très proche du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a ainsi tardivement livré son témoignage d'ancien magistrat spécialisé dans les affaires de terrorisme *(Lire ci-contre)*. Il affirme qu'à partir de décembre 1981, le gouvernement de Pierre Mauroy a engagé un *« processus de négociations (...) avec les organisations et les Etats terroristes »*. Trois jours plus tôt, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR et son porte-parole, qui avait instruit en 1982 le dossier de Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, respectivement ami et compagne de Carlos, était déjà sorti de sa réserve pour assurer qu'il avait été contraint de résister à des *« pressions »* du pouvoir de l'époque.

Il semble donc que le RPR entende utiliser l'affaire Carlos contre le PS, en n'hésitant pas à conforter la contre-attaque de Mᵉ Vergès. Ce dernier, qui revendique aujourd'hui haut et fort son engagement de jeunesse auprès du général de Gaulle, a changé de ligne de défense face aux documents et témoignages précis, issus des anciens services hongrois et allemands de l'Est, qui font état de ses rencontres avec Carlos en 1982. Tout en continuant de nier leur existence, il affirme que, si d'aventure elles étaient prouvées, la justice ne pourrait rien lui reprocher sauf à mettre en cause les droits de la défense : avocat de la compagne du terroriste, il était libre de rencontrer Carlos.

Toutefois, son plaidoyer se heurte aux témoignages des anciens conseillers juridiques du premier ministre et du ministre de l'intérieur socialistes de 1982 : Louis Joinet et Roland Kessous affirment que c'est Mᵉ Vergès qui les a contactés afin de se faire le messager des menaces de Carlos. Les socialistes restent pour l'heure silencieux, à l'exception de Pierre Mauroy, premier ministre de 1981 à 1984, qui répond *(lire ci-contre)* dans nos colonnes, aux accusations de laxisme de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing.

EDWY PLENEL

M. Méhaignerie souhaite que le délai de prescription dans les dossiers terroristes soit porté à vingt ans

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a annoncé, jeudi 25 août, qu'il allait faire étudier un projet de loi en vue d'allonger le délai de prescription de dix ans à vingt ans dans les affaires de terrorisme. Sans attendre l'adoption de ce projet de loi, M. Méhaignerie a indiqué qu'il allait envoyer des instructions aux parquets en leur demandant de veiller au problème de la prescription.

L'annonce ministérielle avait été précédée d'un entretien, le même jour, avec la présidente de SOS-Attentats, Françoise Rudetzki, qui avait dernièrement discuté les principes de la prescription des actions terroristes (*le Monde* du 25 août). Après l'arrestation de Carlos, SOS-Attentats avait notamment déploré que le dossier de l'explosion d'une bombe à l'intérieur du drugstore Saint-Germain (deux morts et une trentaine de blessés, le 5 septembre 1974 à Paris) soit aujourd'hui prescrit. La justice avait en effet clos ce dossier par une ordonnance de non-lieu en février 1983. Or, sauf l'exception des crimes contre l'humanité, qui sont imprescriptibles depuis la loi du 26 décembre 1964, le code de procédure pénale stipule que *« l'action publique se prescrit par dix années révolues à compter du jour où le crime a été commis si, dans cet intervalle, il n'a été fait aucun acte d'instruction ou de poursuite »*.

Dans sa prochaine circulaire aux parquets, le garde des sceaux enjoindra d'alimenter, par des actes de procédure réguliers, les dossiers de terrorisme afin d'éviter que ces procédures ne soient éteintes par la prescription. S'agissant du projet de loi, M. Méhaignerie a indiqué qu'il conviendra de doubler l'actuel délai de prescription, afin d'atteindre une durée de vingt années. *« Vingt ans après le dernier acte de procédure, c'est presque une génération. Au nom des victimes, nous pouvons être satisfaits de ces propositions »*, a commenté SOS-Attentats.

Après les accusations de l'ancien président de la République

Pierre Mauroy répond à Valéry Giscard d'Estaing

Premier ministre de mai 1981 à juillet 1984, Pierre Mauroy a refusé de répondre aux accusations de Jacques Vergès et de l'ancien capitaine Paul Barril, affirmant que le gouvernement qu'il dirigeait avait projeté de faire « exécuter » l'avocat, défenseur de Magdalena Kopp et de Bruno Bréguet en 1982, de Carlos aujourd'hui. En revanche, les déclarations de Valéry Giscard d'Estaing dans « l'Express » (daté 25 août-1ᵉʳ septembre), selon lesquelles le pouvoir de gauche aurait interrompu les recherches visant Carlos en 1981 (« le Monde » du 26 août), ont amené M. Mauroy à répondre par le texte suivant, confié au « Monde » :

« L'assertion de M. Giscard d'Estaing, ancien président de la République, selon laquelle l'action engagée pour localiser Carlos aurait été interrompue après l'élection présidentielle de 1981, est non seulement dépourvue de tout fondement, mais injurieuse pour les services français, qui n'ont eu de cesse, comme c'était leur instruction et ainsi que cela a été confirmé par leurs responsables, de poursuivre un des chefs du terrorisme mondial et le meurtrier, entre autres, de deux des leurs.

» Cette accusation de laxisme est encore plus choquante si l'on replace dans son contexte la fusillade de la rue Toullier, le 27 juin 1975, où deux inspecteurs de la DST ont trouvé la mort.

» Celle-ci est précédée, en septembre 1974, par une prise d'otages à l'ambassade de France à La Haye, au cours de laquelle des membres de l'Armée rouge japonaise demandent la libération de l'un des leurs, Yukaka Fuyaka, arrêté à Orly en juillet. Carlos, alors installé en France, était à l'origine de l'opération, qu'il appuie en lançant, le 15 septembre, deux grenades au Drugstore Saint-Germain (deux morts), attentat assorti de menaces écrites au gouvernement ; trois jours plus tard, Yukaka Fuyaka est libéré.

» Puis, en 1975, trois terroristes du réseau Carlos, alors au service de l'Irak, s'apprêtent à tenter une opération à l'aéroport d'Orly ; ils prennent dix personnes en otages, risquent une sortie (vingt blessés), obtiennent un avion d'Air France et se posent à Bagdad.

» Doit-on ajouter qu'en 1977 un autre terroriste, Abou Daoud, venu en France sous une fausse identité, est arrêté à la suite d'un mandat émis par la RFA. Trois jours plus tard, il est libéré et expulsé. Le président de la République d'alors vante *« une politique indépendante de la France »* et invite *« ceux qui souhaitent être ses amis à s'abstenir de nous donner leurs leçons »*.

» Enfin, en 1978, lors de la prise d'otages à l'ambassade d'Irak, les auteurs du meurtre de l'inspecteur Capella sont expulsés sans autre forme de procès.

» Ainsi, avant 1981, pour s'emparer de Carlos il n'y a pas eu d'occasions favorables – et l'on peut raisonnablement le penser –, mais les occasions de mettre hors d'état de nuire d'autres terroristes n'ont pas manqué : pour eux, ce sont les voies de l'expulsion, et non du jugement, qui ont été délibérément choisies.

» Le général Rondot qui, avant 1981, avait eu pour mission, pour le compte de la DGSE, de localiser Carlos, a quitté la DGSE en 1982 à la suite de désaccords avec M. Marion. C'est ce fait qu'utilise M. Giscard d'Estaing pour sa présentation tendancieuse. En effet, les missions assignées à la DGSE et à la DST, après que le général Rondot eut quitté la DGSE, sont restées les mêmes en ce qui concerne Carlos. J'ajoute que le général Rondot a travaillé ensuite à la DST. »

REPÈRES

TERRORISME

Arrestation d'une militante de l'ETA

Maria Idoya Lopez Riano, trente ans, dite « la Tigresse », basque de nationalité espagnole, membre présumé de commandos de l'organisation séparatiste basque ETA, a été interpellée, jeudi 25 août à Aix-en-Provence, et placée en garde à vue. Elle était armée et munie de faux papiers d'identité. Selon la police espagnole, elle aurait participé à un attentat meurtrier en 1987 à Saragosse. Maria Idoya Lopez Riano fait l'objet de mandats d'arrêt de la part de la justice espagnole et de la justice française.

Une Italienne soupçonnée d'avoir appartenu aux Brigades rouges écrouée à Paris

Roberta Cappelli, une Italienne âgée de trente-neuf ans, a été interpellée à Paris, jeudi 25 août, et placée sous écrou extraditionnel par le parquet de Paris, qui lui a notifié une demande d'extradition de la justice italienne. Membre présumé des Brigades rouges et soupçonnée de plusieurs homicides volontaires, elle a été condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Rome. L'Italie réclame son extradition pour l'exécution de cette condamnation.

CORSE

Quatre attentats à l'explosif à Ajaccio

Quatre attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 août à Ajaccio (Corse-du-Sud), provoquant des dégâts matériels. Vers 0 h 30, des charges explosives de petite taille ont endommagé les directions régionales du Crédit lyonnais et des douanes, le siège de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) et une subdivision de la direction départementale de l'équipement (DDE). Une cinquième charge, placée devant des locaux de France Télécom, n'a pas explosé. Ces attentats n'avaient pas été revendiqués vendredi 26 dans la matinée. Depuis le 11 août, la DDE a déjà été la cible de trois attentats en Corse – dont deux revendiqués par le FLNC-Canal historique – à Bastia, Ajaccio et Ghisonaccia (Haute-Corse).

SANG CONTAMINÉ

La France à nouveau condamnée par la Cour européenne dans une affaire d'hémophile infecté

La France a été condamnée vendredi 26 août à Strasbourg par la Cour européenne des droits de l'homme pour *« la durée excessive d'une procédure »* en réparation intentée par un hémophile infecté par le virus du sida à la suite de transfusions sanguines. Dans son arrêt, la Cour, à l'unanimité des neuf juges, a estimé que pour une *« affaire d'une telle nature, une durée de procédure de plus de quatre ans pour obtenir un jugement de première instance dépasse largement le délai raisonnable »*. La France devra payer 200 000 F au requérant Mustafa Karakaya, un ressortissant turc qui a déjà reçu 1 134 500 F du fonds d'indemnisation, pour tort moral. C'est la troisième fois que la France est condamnée dans une affaire de cette nature (*le Monde* du 2 avril 1992 et du 4 mai 1994). – *(AFP.)*

M. Garretta doit accomplir sa peine jusqu'au bout, estime M. Méhaignerie

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a estimé, vendredi 26 août sur RTL, que le docteur Michel Garretta, condamné à quatre ans de prison dans l'affaire du sang contaminé, devait *« accomplir sa peine jusqu'au bout »*. *« Si la libération conditionnelle est décidée par le juge, je demanderai au parquet de faire appel »*, a-t-il déclaré.

INCENDIES

Un pompier tué en Corse

Un pompier volontaire de vingt-trois ans a été tué le 25 août alors qu'il luttait contre un feu de forêt à Muro, près de Calvi (Haute-Corse). Le jeune homme a reçu les 800 kilos de retardant liquide largués par un avion Tracker. C'est la deuxième victime des incendies de forêt en Corse, où une femme de cinquante-trois ans a succombé le 11 août à ses brûlures. Sur le continent, où le vent soufflait également très fort ce 25 août, on a dénombré vingt départs de feu dans le Var, notamment dans les secteurs de la Garde-Freinet, Vidauban et Fréjus. Dans les Pyrénées-Orientales, quelque 200 hectares de garrigue ont brûlé dans le massif des Corbières, et une dizaine d'hectares de pins dans la forêt de Font-Romeu. Enfin, 130 hectares ont brûlé dans l'Hérault à Saint-Pons de Mauchiens.

RELIGIONS

Venu pour une visite de « caractère religieux »

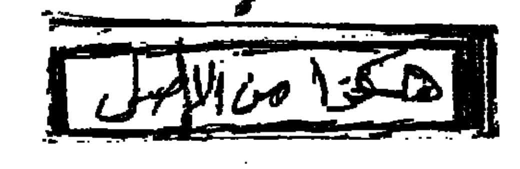
Le recteur de la Mosquée de Paris a été éconduit par les assignés de Folembray

Une délégation de la Mosquée de Paris, conduite par son recteur, Dalil Boubakeur, s'est rendue à la caserne de Folembray (Aisne), jeudi 25 août, où vingt-six personnes, soupçonnées de liens avec les islamistes algériens, sont assignées à résidence. Elle souhaitait en particulier rendre visite à Larbi Kechat, imam de la mosquée de la rue de Tanger à Paris (*le Monde* daté des 14-15 août et du 20 août), pour une *« rencontre à caractère strictement religieux »*.

Cette délégation a été jugée indésirable par une partie au moins des assignés à résidence. Empêchée de rencontrer Larbi Kechat, elle a dû faire demi-tour. Djaffar El Houari, porte-parole des assignés et président de la Fraternité algérienne en France, a fait valoir que *« la Mosquée de Paris représente le pouvoir algérien »* et qu'en conséquence, les assignés n'avaient pas souhaité recevoir la visite de M. Boubakeur. Celui-ci s'est déclaré *« surpris de voir comment une visite à caractère religieux pouvait être détournée dans un sens politique »*, ajoutant qu'il n'était *« en rien lié au gouvernement algérien »*.

Après la visite à Folembray de Mgr Gaillot, mercredi 24 août, c'est le secrétariat pour les relations avec l'islam (SRI), un organisme de l'épiscopat français, présidé par Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, qui a exprimé sa solidarité avec la communauté maghrébine de France.

Celle-ci *« veut vivre paisiblement et a manifesté son rejet de la violence »*, affirme le secrétariat catholique pour les relations avec l'islam, qui proteste contre *« les soupçons portés sans nuance, contre une manière d'agir qui porte à confondre islam et terrorisme, contre des jugements simplistes qui ne tiennent pas compte des situations politiques et économiques en lien avec les affrontements d'aujourd'hui entre frères d'un même peuple »*. Le SRI conclut en disant que l'Eglise catholique n'est pas *« à l'abri des confusions entre Dieu et des choix politiques qui ont marqué l'histoire de notre pays »*.



Le Monde

temps libre

VOYAGE

Canaries, archipel des deux mondes

Derrière le paravent touristique, les îles Fortunées hésitent entre l'Europe de Bruxelles et l'Amérique de Caracas, entre leurs ancêtres berbères ou normands. Refuge du grand philologue romaniste Alejandro Cioranescu et de générations entières de retraités britanniques ou allemands, l'archipel songe parfois aussi à l'indépendance.


WOLFGANG KUNZ/BILDERBERG-STUDIO X

Sept îles à la géographie tourmentée.

POSÉICAN rappelle que les îles Canaries, volcans surgis du fond de la mer, appartiennent à Poséidon. POSÉICAN n'est pourtant pas un dieu mythologique, c'est le Programme d'options spécifiques en raison de l'éloignement et de l'insularité des îles Canaries, inventé afin de souligner la sollicitude de l'Union européenne à l'égard de l'archipel. Ainsi, les îles Fortunées, appelées îles des Chiens par le roi berbère Juba II, et où le baron Bory de Saint-Vincent voyait, vers 1820, les vestiges de l'Atlantide, miroir de l'imaginaire des voyageurs, sont-elles, à l'aube de l'an 2000, promises à un nouveau destin.

Qui sont les Canariens ? Voilà une question que ne se posent guère les neuf millions de vacanciers qui atterrissent chaque année aux Canaries. A Las Americas, long bétonnage de côte, pas de surprise qui pourrait coûter une minute mais l'ordonnancement touristique universel, centres commerciaux et boutiques, type Soho ou les Halles, enserrant palmes et bougainvillées plantés dans le décor. Personnel anglais, parfois allemand ; on évite les malentendus linguistiques. Et on est sûr de ne pas manquer à la télévision le match de football Manchester-Glasgow.

Comme les habitants des îles n'ont pas un type physique défini et comme ils parlent espagnol, ils passent pour espagnols. Le touriste de passage ne distingue pas qu'en écoutant un Canarien on entend un Cubain ou un Vénézuélien plutôt qu'un Castillan. La langue, l'humour et aussi la littérature et la musique canariens lui restent inconnus, et tout autant la cuisine et la sorcellerie. Pour celui qui ne se transforme pas en véritable voyageur, en « découvreur », les Canaries resteront des tropiques sur mesure, sans danger, des tropiques de Blancs pour des Blancs – pas de xénophobie et même pas de cyclones.

Pourtant, derrière les visages apparemment familiers et les mœurs courtoises, il y a des gens insatisfaits d'être pris pour les habitants d'une « arrière-cour » de l'Europe, ou bien confondus avec des Espagnols. Ceux qui sont nés parmi ces sept îles à la géographie tourmentée et tendre à la fois, rafraîchies par les alizés et réchauffées par le vent du Sahara, où des volcans toujours vivants entretiennent le sens de l'éphémère, sont les héritiers d'une longue histoire qui, au début, se confond avec la mythologie. Une histoire d'*islenos*, îliens toujours disponibles pour partir, coloniser le rio de la Plata ou caboter vers le cap Bojador ; et puis toujours revenir, répondant à l'appel de l'île. Les chants canariens sont ainsi l'écho intense des mélopées de l'Atlas marocain, du lamento andalou ou de la sensualité cubaine, et la littérature canarienne s'est reconnue dans le « réalisme magique » sud-américain.

Les aborigènes discrets qui ont vécu sur ces îles pendant des milliers d'années écrivaient, ne manquant pas de parois rocheuses appropriées. Leur écriture, voisine du tifinagh des Touaregs, confirme leur appartenance aux cultures protolibyques. Des toponymes actuels confirment le lien de continuité entre les Canaries et l'aire berbère d'Afrique du Nord. Le village de Guimar, dans l'île de Tenerife, est le Guemar d'Algérie. Le Tamaracete de la Grande Canarie est parent du Tamanrasset du Hoggar, Taborno est bien sûr le Tabornost du Maroc, Telde est Tedla, Teguise, Teghasah, etc. Les « Guanches » (nom des habitants de Chinet, alias Tenerife, étendu aux autres insulaires) étaient donc bien apparentés aux Amazicks (1). Ces protoberbères heureux, en dépit des visiteurs qui venaient chercher la pourpre, le sang du dragon et les pommes d'or, préféraient le temps cyclique au temps historique, réglaient leur vie sur les étoiles et embaumaient leurs défunts, qu'ils déposaient pour l'éternité dans les grottes naturelles volcaniques.

Les légendes sont toujours vraies d'une certaine manière. Les pommes d'or et le géant Atlas qui ressemble au Teide, le volcan dominant Tenerife. Plutarque et le vent chargé de rosée grâce auquel Lanzarote donne du vin de Malvoisie. Et Pline le Jeune, qui fit entrer le nom de *Canarii* dans l'histoire. Le sang du dragon, qui provient d'un arbre bien réel, aux allures de monstre, le *drago* des Canaries.

Aujourd'hui, le voyageur aux Canaries peut retrouver l'émerveillement de ses prédécesseurs, qui y firent escale sur la route des grandes découvertes (*lire l'encadré page 13*) ; il peut se glisser dans la vision XIXe siècle du naturaliste marseillais Sabin Berthelot ou d'Alexandre Humbolt. Il est invité à entrer dans l'histoire par les balcons suspendus ouvragés et les moucharabiehs, les façades vieil ocre ou rouge déteint de La Laguna appelant en écho la Colombienne Cartagena de Indias. Répondant aux façades et balcons, dans les registres d'embarquement des bateaux partis d'ici, on trouve les noms de ceux qui ont fait ensuite, pour le meilleur et pour le pire, ambitionnant l'or ou la réalisation d'une utopie, l'histoire de l'Amérique du Sud.

Cette incitation à comparer les rêves des hommes et à retrouver des lieux où se croisent leurs traces s'incarne de nos jours dans Alejandro Cioranescu. C'est l'un des derniers personnages entré dans le mythe canarien. Ce Roumain utilisant presque toutes les langues latines, philologue, historien, paléographe, connu internationalement pour ses travaux de littérature comparée (2), vit depuis cinquante ans à Tenerife, plongé dans l'histoire des îles et enseignant à l'université de La Laguna. Le Tasse et l'Arioste sont ses amis intimes, et les auteurs baroques espagnols ses parents iconoclastes. Cioranescu est un explorateur de l'imaginaire et, découvrant l'étrange effet des îles Canaries sur les voyageurs qui les ont abordées au cours des siècles, il s'est attaché à publier et à commenter ces itinéraires : celui de Jean de Bethencourt ou de Leonardo Torriani. L'ingénieur sicilien, non content de dessiner pour le compte de Philippe II, ici, les fortifications de Garachico et, en Amérique, celles de Cartagena-des-Indias, avait écrit en 1590 une *Description des îles Fortunées*, rencontre lyrique avec des mythes qui nous concernent toujours.

Qui sont donc les habitants de ces îles sur lesquelles sont passés tant de rêves ? Sont-ils encore des Guanches, sont-ils devenus des créoles ? Qu'est-ce qui les rattache à l'hispanité ? Que reste-t-il de leur appartenance africaine ? Et quels effets paradoxaux entraîne leur toute nouvelle intégration à l'Europe ?

Un million et demi de Canariens se trouvent face à neuf millions de touristes. Bilan économique mitigé. Le tourisme n'a pas fourni les emplois directs et indirects attendus. Le chômage atteint près de 20 % de la population active (à peu près comme en « métropole »). Le renchérissement du coût de la vie est général. Environ quatre cent mille personnes sont dans une *« sévère pauvreté »*. Cependant, il n'en reste pas moins qu'une bonne partie de la population a aussi bénéficié du développement des infrastructures et du développement des services.

Désormais, l'expansion du tourisme n'est plus l'unique et primordial objectif, l'entrée des Canaries dans le Marché commun ouvre d'autres perspectives. L'archipel bénéficie, jusqu'à l'an 2000, d'exemptions fiscales et douanières. Le programme POSÉICAN est destiné à protéger les productions canariennes et à respecter les courants commerciaux traditionnels des îles, en particulier avec les pays africains voisins. En application du statut particulier qui, dans certains domaines, perdurera au-delà de l'an 2000, un projet de création de zones franches industrielles et commerciales est en cours d'élaboration. Ce projet de transformation de la vie économique des Canaries est-il compatible avec le rang de région autonome défini par la Constitution espagnole ?

A l'heure où les Canaries sont incorporées à un cadre politique et économique international, la question de l'identité canarienne est portée brusquement sur le devant de la scène.

De notre envoyée spéciale
Denise Mendez

Lire la suite page 13

(1) Nom que se donnent les Berbères.
(2) Publiés en français par Gallimard.

LA TABLE

Présumé d'origine

Il y a champagne et champagne, il y a fromage et fromage...

La notion d'appellation d'origine n'est pas entendue partout de la même façon. Pourtant, la jurisprudence et les usages internationaux sont engagés sur la voie d'une utile clarification. Jusqu'en 1991, on fabriquait en Yougoslavie un alcool de pomme de terre sous le nom de « Calvados ».

A la même époque, en Suisse, la Cour de justice de Genève annulait l'emploi d'une marque Champagne déposée pour des bains moussants. Même attitude des tribunaux chypriotes à l'encontre de « Bonaparte French Type Brandy », créant une confusion supplémentaire avec le terme « Napoléon » utilisé dans le négoce du cognac et de l'armagnac. Dans l'ex-URSS, on n'écrit plus « Champagne » en caractères latins sur les mousseux destinés au marché intérieur, mais en lettres cyrilliques ! A noter aussi un arrêt du tribunal d'Urgup (Turquie) supprimant la marque « Bordo » pour concurrence déloyale à l'égard d'une appellation de *« notoriété universelle »*. Même jugement de la Cour d'Alger qui interdit le dépôt de la marque « Château Margaux » concernant des cigares.

Au Japon, des accords interprofessionnels ont abouti à la protection des noms Champagne et Chablis. Subsiste l'emploi d'appellations viticoles, Bandol, Côte-Rotie, Savigny pour des... vêtements ; Moulin-à-Vent pour des bonbons ; Saint-Georges pour des chaussures. En Australie, il n'y a plus d'« Australian Beaujolais », mais souvent d'excellents vins que nous commençons à découvrir... Aux Etats-Unis, où le « Spanish Burgundy » voisinait avec le meilleur de la côte de


YVES DURONSOY

Nuits, les usages se normalisent peu à peu. Un terme a été mis à l'utilisation de « Château de Reims » pour désigner un vin américain effervescent et de « Colognac » (*sic*) pour une eau-de-vie.

Tous ces pays, la plupart producteurs de vins, sont désormais acquis à l'idée que l'appellation d'origine est finalement plus importante que la marque. Aux Etats-Unis, en Australie, en Argentine, cette attitude va de pair avec la prise de conscience que la production locale est un bien public qu'il convient de préserver et de protéger. Les récents accords du GATT assurent d'ailleurs une protection étendue des noms géographiques. Le conflit – souvent mal compris – intervenu, en 1993, entre l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et les Champenois d'un côté, et la société Yves Saint Laurent de l'autre, à propos du parfum baptisé « Champagne », trouve son explication dans cette évolution générale. Condamnée en appel, la société YSL a dû modifier le nom de ce parfum en France, en attendant l'avis de la Cour de cassation. Mais « Champagne » sera lancé le 12 septembre aux Etats-Unis. L'INAO a commis ses avocats. Pendant le procès, la vente continue !

Entre-temps, depuis le 1er janvier, l'Europe s'est dotée d'une nouvelle législation communautaire sur les appellations d'origine protégée (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP) qui renforce le lien – juridique – entre le produit et le terroir. Une réglementation qui ne devrait pas, en principe, faire double emploi avec la démarche concertée des bonnes vieilles « appellations d'origine contrôlée » (AOC) qui, ne l'oublions pas, s'appliquent aux vins, mais aussi aux produits laitiers (fromage, beurre, crème) et autres produits alimentaires : volailles et dindes de Bresse, chasselas de Moissac, noix de Grenoble, huile essentielle de lavande de Haute-Provence et – derniers en date – olives noires et huile d'olive de Nyons. Finis le brie de Meaux en provenance de Belgique, le Saint-Moret « au roquefort » et le jambon Aoste de l'Isère ! Acceptons-en l'augure ! Quant à la *feta* dont nous inondons la Grèce, cela est une autre histoire...

Jean-Claude Ribaut

(Lire la chronique gastronomique page 15.)

Rendez-vous

ÎLE-DE-FRANCE

Caillebotte chez lui à Yerres

Peintre et collectionneur, Gustave Caillebotte occupe une place à part dans l'histoire de l'impressionnisme qui sera illustrée par la rétrospective organisée au Grand Palais, à l'occasion du centenaire de sa mort. Au même moment, la ville de Yerres (Essonne) organise le 15 septembre une journée de « rencontres » autour de Gustave Caillebotte dans la propriété où il passa une partie de sa jeunesse et qui a été acquise par la commune en 1975. Plusieurs conférences sont annoncées (de 9 heures à 19 heures), notamment par Anne Distel et Rodolphe Rapetti, conservateurs au Musée d'Orsay, par Bruno Foucart, directeur de l'Institut d'art et d'archéologie, sur « Caillebotte, peintre d'histoire contemporaine », et par Pierre Vaisse, professeur à l'Université de Genève sur « l'Affaire du legs ». Participation aux rencontres : 600 F par personne, comprenant le déjeuner et l'envoi des actes du colloque. Inscriptions : hôtel de ville de Yerres, tél. : 69-48-72-05, auprès de Catherine Fournier, poste 434. D'autre part, des visites commentées du parc et des « fabriques » sont organisées en fin de semaine du 3 septembre au 9 octobre.



D.R.

« Le Pont de l'Europe », de Gustave Caillebotte, détail 1876.

Rendez-vous sur place à 14 h 15, le samedi ou le dimanche. 6, rue de Concy, 91330 Yerres. Tarif : 25 F.

Planète sports

Le parvis de la Défense a été aménagé sur plus de 100 000 mètres carrés en « Planète sports » jusqu'au 4 septembre. A l'initiative du conseil général des Hauts-de-Seine, jeunes et moins jeunes peuvent s'initier ou pratiquer quelque soixante-quinze disciplines sportives traditionnelles ou moins connues, de l'aïkido au yoseikan budo.

Parmi les nouveautés de cette quatrième édition, une « Planète juniors » réservée aux plus petits (six-dix ans) et de nombreux jeux de stratégie (échecs, dames, bridge, trivial, etc.). Les participants à cette manifestation, ouverte tous les jours de 12 heures à 18 heures, doivent retirer un « Planète Pass » gratuit au point Info devant l'entrée principale du CNIT ou s'inscrire par Minitel (3615 SIMASPORTS). Le programme détaillé et le calendrier des démonstrations de champions peuvent être consultés sur ce même Minitel.

La maison et l'objet en « salon »

Plusieurs salons (Mic, New Moving, Paas, Parallèle et Scènes d'intérieurs) concernant les domaines des meubles, tapis, textiles, céramiques, bijoux, luminaires, arts de la table, équipements de cuisine, articles de bureau, papeterie, seront regroupés, du vendredi 2 au mardi 6 septembre sous l'appellation « Semaine internationale de la maison et de l'objet ». Accès réservé aux professionnels (créateurs, décorateurs, fabricants, commerçants) de 9 h 30 à 19 heures, Parc des expositions de la porte de Versailles.

La « Flèche d'argent » de Fangio sur les Champs

A l'occasion du Congrès du centenaire du Comité international olympique, Mercedes-Benz présente, en collaboration avec le Musée olympique de Lausanne, une exposition « Sport et technologie » qui retrace l'évolution des équipements sportifs depuis un siècle dans plusieurs disciplines. La « Flèche d'argent », pilotée par Juan-Manuel Fangio en 1954, côtoiera l'actuelle formule 1 Sauber-Mercedes. Cinq tableaux du cycle « Cars » d'Andy Warhol réalisés en 1986, un an avant la mort du peintre, pour commémorer le centenaire de l'automobile, agrémenteront cette exposition ouverte du 26 août au 24 septembre (tous les jours de 10 heures à 19 heures, sauf le dimanche) dans le hall d'exposition de Mercedes-Benz (118, avenue des Champs-Elysées).

Provins fête la moisson

Avec cinq fermes en activité derrière des remparts médiévaux, la ville haute de Provins (Seine-et-Marne) est restée un village briard qui célébrera, le dimanche 28 août, la « fête de la moisson ». Défilé de chars, concert de trompes de chasse, danses et musique briarde, fanfares, manèges, dégustation de fromage de brie et de tarte « à la boulie », exposition de matériel agricole ancien... De 10 h 30 à 18 heures, défilé à 15 heures. Renseignements : Commune libre de la Ville haute, 48, rue de Jouy, 77160 Provins, tél. : 64-60-13-13 ou Minitel : 3615 Provins.

Air France prépare la rentrée

Du 30 août au 30 septembre, la compagnie Air France propose sous le titre « Planète bleue », une opération d'accompagnement destinée à faciliter le voyage sur les long-courriers des jeunes passagers qui, au départ de Paris, rejoignent l'Afrique du Centre et de l'Ouest, la péninsule arabique, le Canada, l'Amérique du Sud ou le Pacifique. Vingt-cinq mille mallettes de jeux, des illustrés et du matériel de dessin, seront distribués aux enfants de trois à sept ans et de huit à treize ans. Sur certains vols, des « assistants-familles » relaieront les parents au moment des repas (un plateau « planète bleue » peut être demandé au moment de la réservation). La compagnie a transporté, en 1993, 650 000 enfants de moins de douze ans.

RÉGIONS

Guenièvre, Morgane et leurs sœurs

Siège du Centre de l'imaginaire arthurien, le château de Comper (Morbihan) présente, jusqu'au 2 octobre, une exposition intitulée « Souveraines et magiciennes ». Si le monde arthurien résonne en effet des exploits virils accomplis par de vaillants chevaliers, les femmes y jouent également un rôle important. Clairvoyantes, prophétesses ou guérisseuses, elles inspirent et guident le roi et ses chevaliers. Humaines ou extra-terrestres, elles vont et viennent entre la réalité et l'autre monde, déambulant à travers les palais, se faufilant dans un univers aquatique ou parcourant sans répit la forêt de Brocéliande. Sous de multiples aspects, elles incarnent le pouvoir et la durée. Par le biais d'une mise en scène savante (vitrines de figurines miniatures, textes et reproductions d'œuvres du Moyen Age et du XIXe siècle), l'exposition présente une séduisante galerie de personnages féminins avec, en vedette, la reine Guenièvre, la fée Viviane et la magicienne Morgane. Sont également proposées, à partir du château, des visites guidées (d'une journée ou d'une demi-journée) des principaux sites de la forêt de Brocéliande, forêt mythique qui, rebaptisée à la Révolution, forêt de Paimpont, offre au Centre arthurien un écrin boisé de 7 000 hectares. Renseignements au (16) 97-22-79-96.

Limoges tout porcelaine

Jusqu'au 24 septembre, Limoges présente, avec la participation des grandes manufactures, deux siècles d'histoire de la porcelaine. Sept cents pièces – historiques et actuelles – ont été mises en scène, par thèmes, à l'intérieur d'un dispositif spectaculaire : des formes géantes (vases, sucriers, piles d'assiettes) composant une sorte de vaisselle de Gulliver, dans lesquelles le visiteur pénètre pour découvrir les créations d'artistes depuis le début du XXe siècle, de Lalique ou Dufy à Andrée Putman ou Oliver Gagnère, des services anciens d'inspiration orientale, se familiariser avec le biscuit et la barbotine, le céladon et le grain de riz, retrouver l'or en feuillages et rinceaux, les décors de fleurs ou le fameux « bleu de four ». Exposition ouverte tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Entrée libre. Hôtel de ville de Limoges. Catalogue en vente sur place : 45 F. D'autre part, le Musée national Adrien Dubouché (place Winston-Churchill, tél. : 55-77-45-58) présente, outre ses collections permanentes (« Le Monde-Temps libre » du 26 mars) une exposition sur la manufacture de porcelaine Pouyat (de 1835 à 1912). Tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 17 h 15. Fermé entre 12 heures et 13 heures en septembre. Entrée : 17 F. Gratuit pour les moins de dix-huit ans.

Percherons de concours



D.R.

On ne voit plus de percherons... sauf dans cette ferme du bocage normand, près de Bagnoles-de-l'Orne, la Michaudière, devenue « Ferme du cheval de trait ». Depuis 1984, cet ensemble de bâtiments à colombages a été restauré et on y ajoute même des édifices anciens sauvés de la destruction et remontés sur place. Avec une vingtaine de chevaux (percherons, cobs normands et bretons), un spectacle est organisé tous les jours, à 16 h 30 : poste hongroise, voltige, attelages et course de chars. Ouvert au public les mercredi, jeudi, samedi et dimanche (Tarif : 50 F, 20 F de dix à quinze ans, gratuit pour les moins de dix ans). Réservation pour les groupes les autres jours. Ferme de la Michaudière, 61140 Juvigny-sous-Andaine, à cinq kilomètres de Bagnoles-de-l'Orne sur la nationale 176. Tél. : 33-38-27-78.

Dormir au moulin

A eau, à vent, à la force des bras... Broyant le grain, tannant la peau, écrasant les pommes, fabriquant le papier ou fourbissant les métaux, les moulins ont su tout faire. Aujourd'hui, il en existe encore dix mille à eau et trois mille à vent, qui, depuis 1972, sont devenus le souci principal de la Société internationale de molinologie. La Fédération française des Amis des moulins est forte d'une trentaine d'associations, dont la chaîne hôtelière « Moulin Etape » : quarante-huit établissements installés dans d'anciens moulins, en France, en Allemagne et en Belgique. Le guide 1994 qui les présente est expédié sur demande. S'adresser au Moulin de Chaméron, 18210 Bannegon (tél. : 48-61-83-80) en joignant 7 F en timbres pour les frais d'envoi. A compléter par le *Guide des moulins en France* (Editions Horay), en vente en librairie, qui recense plus de quatre cents moulins ouverts au public.

Vendôme et le Grand Siècle

Valet de chambre de Louis XIII puis de Louis XIV de 1634 à 1671, Marie du Bois, sieur du Poirier, né en 1601 à Couture, dans le Vendômois, avait eu l'esprit de tenir sa vie durant un Journal dont l'un des volumes (1647-1676) a été conservé. A l'occasion de la sortie (éditions Apogée, Rennes) du livre *Moi, Marie Du Bois, gentilhomme vendômois, valet de chambre de Louis XIV*, présenté par François Lebrun, professeur émérite à l'université de Rennes, un colloque d'histoire est organisé à Vendôme, Loir-et-Cher. La première conférence aura lieu à 15 heures, le samedi 10 septembre, à la mairie de Montoire, suivie d'une visite à Couture et d'un dîner aux chandelles à La Possonnière (participation : 160 F par personne). Les entretiens continueront dimanche 11 septembre à Vendôme. Renseignements : Société archéologique, cour du Cloître, place Babeuf, 41100 Vendôme. Tél. : 54-77-40-75.

D.R.

ÉTRANGER

Marathon d'Istanbul : intercontinental

Le marathon d'Istanbul n'est pas plus long que les autres (42,195 km). C'est pourtant le seul qui permette à ses participants de fouler deux continents en une seule course. Partis du cœur de la ville européenne, les marathoniens franchissent la Corne d'or par le pont Atatürk pour atteindre la rive asiatique, avant de repasser sur l'autre continent pour se diriger vers le Bosphore et le palais de Dolmabahcé où est jugée l'arrivée. A l'occasion de ce marathon programmé le 9 octobre, Marmara, agence spécialisée dans le tourisme en Turquie, propose un forfait pour le week-end des 8 et 9 octobre au prix de 2 200 F par personne avec hébergement en hôtel 3 étoiles ou 2 390 F en hôtel 4 étoiles. Sont compris le voyage en avion, les transferts, la chambre avec petit déjeuner, le dîner du samedi 8, ainsi que les taxes, l'inscription au marathon et les assurances. Réservations à l'agence Marmara, tél. : (1) 42-80-55-66.

L'Amazonie profonde en petit comité

Voyage sur mesure, pour un groupe d'amis, entre quatre et douze personnes, prêts à explorer la forêt équatoriale en voguant sur l'un des affluents de l'Amazone, le Tapajos, à partir de Santarem, petite ville entre Belem et Manaus. Neuf jours sur un bateau (hamacs et moustiquaires fournis), avec guide et cuisinier suisses, sous la conduite de l'organisateur français qui connaît bien la région et pratique la pêche sportive en Amazonie. Excursions, marches en forêt, observation de la faune, visite de parcs nationaux, d'exploitations d'or à ciel ouvert, ainsi que du site abandonné de la ville du caoutchouc, Fordlandia, créée par l'industriel américain, sont au programme d'exploration : treize jours sur place, dont deux nuits à l'hôtel et deux en campement (soit dix-sept jours de Paris à Paris, départ possible tous les mercredis). En pension complète, avec les vols Paris-Rio-Manaus-Santarem et retour, ainsi que les transferts, le prix s'établit à 19 800 F par personne (pour quatre ou cinq personnes). Tarif dégressif : voyage proposé chez Equinoxiales, 2, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 47-53-71-89. On peut aussi se renseigner auprès de l'organisateur-accompagnateur, tél. : (1) 39-56-91-06. La saison est favorable (à condition de supporter la chaleur humide) jusqu'à fin octobre.



D.R.

Naples à la San Gennaro

Le 18 septembre, les Napolitains fêteront la San Gennaro et des processions traverseront la ville en commémorant le miracle de la liquéfaction du sang sacré de son saint patron. En proposant un vol spécial (départ le 16 septembre à 8 heures d'Orly-Sud, retour le 19 septembre à 21 heures), la compagnie Nouvelle Liberté offre la possibilité d'assister à cette grande fête, et de visiter la région. Le forfait de 2 000 F par personne comprend le vol aller-retour Paris-Naples, les transferts à l'hôtel (logement à Sorrente, à 50 km de Naples trois nuits), ainsi qu'une visite de Naples. Sont proposées en option une visite de Pompéi (90 F), une journée à Capri (270 F) ou une journée de visite en car de la côte amalfitaine (240 F). Le supplément chambre individuelle sera facturé 385 F, les taxes et assurances s'élèvent à 150 F au total. Renseignements et inscriptions : Nouvelle Liberté, tél. : 40-41-91-91 ou par Minitel : 3615 NLB.

Un jardin chez Palladio

Devenue le grand spécialiste des voyages à thème « jardins », l'association Mondes et Merveilles (20, rue Paul-Bert, 75011 Paris) a élargi ses investigations aux cinq continents. Mais pour beaucoup, l'Europe reste à découvrir. En septembre, deux voyages sont programmés dans le nord de l'Italie : la Toscane (du 18 au 24 septembre), autour de Lucques, Florence et Sienne, est presque complet (groupe d'une quinzaine de personnes, wagon-lit de Paris à Florence, cinq jours et quatre nuits sur place, en demi-pension, pour 6 450 F). Places disponibles en revanche pour le périple en Vénétie (25 septembre-1er octobre), autour de Vérone, de Padoue et de Vicence, où l'on visitera plusieurs villas privées et leurs parcs, dont la célèbre Malcontenta de Palladio. Par personne, 7 900 F en chambre double, voyage en wagon-lit de Paris à Vérone, demi-pension et visites. Renseignements et inscriptions, tél. : 43-48-90-55, télécopie : 43-48-11-55. La même association propose, durant l'hiver, de nombreuses destinations lointaines, dont l'Australie (du 28 octobre au 15 novembre).

VENTES

Jackpots et flippers

Jackpots, roulettes, flippers, juke-box ont depuis longtemps leur place parmi les objets de collection. Quelques antiquaires ont choisi cette spécialité, et on rencontre de plus en plus souvent ces jeux dans les foires et marchés aux puces. Les premiers jackpots naissent aux Etats-Unis vers les années 1870. La fascination des hommes pour les jeux de hasard et la jubilation provoquée par le bruit métallique d'une pluie de pièces de monnaie leur assurent un succès immédiat. Interdits en France, ils passent dans la clandestinité jusqu'à 1902 quand Clemenceau autorise la diffusion de machine à jetons, qui donnent droit à une consommation. Le gouvernement taxe ces appareils, qui dépassent le nombre de cent vingt mille en 1911.

Nau, Loubet, Bussoz, principaux constructeurs français, plus de nombreux petits fabricants, commercialisent ces machines, murales ou à poser sur le comptoir. Leur aspect esthétique est étudié pour opérer un impact visuel sur les clients : de jolies boiseries réhaussées d'ornements en bronze ou cuivre repoussé encadrent le sujet polychrome peint ou émaillé. De multiples systèmes servent de support à des scènes naïves. Chaque appareil a son nom : « Pierrot », « Gugusse », « le Père Bidard », « la Grenouillère », « la Cantinière ».

Certains sont conçus pour contourner l'interdiction de gains en argent grâce à des formules inscrites sur des « horoscopes » de manière sibylline : *« Vous allez partir huit jours en vacances »* donne droit à huit fois la mise, payée par le barman. D'autres font gagner des confiseries, des lames de rasoir, de l'essence à briquet, des pochettes de parfum. Au début du siècle, on les trouve dans tous les endroits publics et même dans les rues ou sur les places.

Dans les années 30, le jackpot américain conquiert le marché. Le « Rol a Top » de Watling, le plus recherché de tous les bandits manchots, offre huit mille combinaisons dont douze gagnantes avec cinquante images de cerise, citron, prune ou clochette. Les pièces dégringolent lorsque s'alignent trois symboles identiques. Interdits en 1937, les jackpots américains réapparaissent après la guerre, mais d'autres machines ont pris le relais : le juke-box, le billard électrique puis le flipper à partir de 1947.

Les prix de ces machines varient selon la rareté, l'ancienneté et l'état de conservation. Les appareils français à jetons se vendent entre 8 000 et 12 000 francs, les jackpots américains de 2 500 à 25 000 francs, les juke-box de 10 000 à 85 000 francs, les flippers de 2 000 à 8 000 francs.

Catherine Bédel

▶ Foires et salons : Saint-Benoît-des-Ondes (35), 26-28 août ; Saint-Raphaël (83), 26-29 août ; Saint-Tropez (83), 26 août-4 septembre ; Couleuvre (03) ; Loudéac (22) ; Alizay (27) ; Montaure (27) ; Samatan (32) ; Le Faouet (56) ; Paris Village Saint-Paul (4e) ; Paris Bercy (12e) ; Rampillon (77) ; Villeneuve-la-Guyard (89), 27-28 août.

VOYAGE

DÉCOUVERTES

L'escale fortunée

A partir du Moyen Age européen, les îles Canaries, alors Fortunées, ont commencé à recevoir davantage de visiteurs, navigateurs portugais, génois, mayorquins et moines missionnaires. Vincent de Beauvais les décrit vers 1250 dans son encyclopédie : *« Elles doivent leur nom au fait qu'elles produisent tout ce qui est bon... C'est pour cela que les païens croyaient que ces terres aussi fécondes étaient le paradis. »* Ensuite, les voyageurs se succèdent. Les moines évangélisent et les navigateurs commercent : pourpre et esclaves. En 1312, Lancelot Malocelo, un Génois, arrive dans l'actuelle Lanzarote, où il reste pendant près de vingt ans, et, sans le vouloir, c'est lui qui donnera son nom à l'île qui s'appelait Titerogarat.

Le pape s'intéresse aussi aux îles Fortunées, en cette époque où il faut trouver le financement des croisades : c'est ainsi que Don Luis de la Cerda, prince de la Fortune, est fait roi des Canaries par le pape d'Avignon Clément V, en 1340, contre versement de 400 florins d'or par an. Don Luis mourra sans avoir l'occasion de voir son royaume. Mais l'idée fera son chemin. Jean de Bethencourt, comte de Granville, en Normandie, qui a participé à la croisade à Tunis, reçoit à son tour le titre de roi des Canaries, c'est-à-dire la licence de conquête (avec l'aval du roi de Castille, Henri III). Le nom de Bethencourt entre ainsi dans l'histoire des Canaries, où on le retrouve chez poètes et historiens, et, à l'époque moderne, il aboutira sous une forme hispanisée au Venezuela, puis en Colombie jusqu'au président Belisario Betancur, au début de nos années 80.

Dans les années 1470, les rois catholiques entreprennent la conquête des deux grandes îles : Tamaran et Wanchinet, qui deviendront Gran Canaria et Tenerife. Les Guanches sont alors divisés entre groupes évangélisés, acceptant pacifiquement les Espagnols, et groupes rebelles, qui refusent à la fois la conversion au catholicisme et la soumission à l'autorité hispanique. Les « rebelles » sont vaincus au terme de batailles qui, opposant des hommes du « Néolithique » à ceux de la Renaissance, ont donné au combat des Guanches une allure d'épopée avec ses héros : Doramas, Bencomo, Tanausu, dont les noms sont restés dans les chants populaires.

Dès lors, les Canaries feront partie de la découverte et la colonisation des Indes occidentales. C'est à La Gomera que, vers 1480, Christophe Colomb a recueilli de marins génois et mayorquins les récits sur les « îles » qui se trouvent à l'ouest. C'est de San Sebastian de la Gomera que s'effectuera, en août 1492, le vrai départ vers les futures Amériques. Les Espagnols inventent, ici, les méthodes qu'ils développeront là-bas : évangélisation, esclavage, mais aussi, soixante ans avant Las Casas, défense des autochtones. L'évêque Juan de Frias entame un procès contre le conquistador Hernan Peraza pour obtenir la libération de cent Guanches vendus comme esclaves à Palos y Moguer, en Espagne, en 1476, au motif *« qu'ils sont des chrétiens et ne peuvent être mis en esclavage comme s'ils étaient des Maures »*.

Préfiguration de l'aventure américaine, les Canaries seront relais de la traite négrière mais aussi refuge de persécutés juifs et morisques (1), lieu de métissages culturels et convervatoire de cultures « archaïques ». La traite négrière à partir des Canaries s'opère en contrebande, c'est-à-dire sans licence. Le sinistre commerce est soumis à l'octroi d'autorisations royales. Au coût de la licence s'ajoute la taxe douanière *per capita*, l'*almojarifazgo*. En ce début du XVIe siècle, un esclave qui coûte 30 000 maravedis aux Canaries est revendu 150 000 maravedis aux Indes occidentales. Tous les bateaux font escale à Gran Canaria, ou à Garachico, et, indépendamment de la traite en gros, on invente un commerce négrier « au détail ». On embarque des esclaves comme membres de l'équipage ou bien comme serviteurs des passagers pour les vendre en contrebande à l'arrivée. Au début, on exporte aussi des esclaves blancs de Mauritanie et du Maroc ; puis, sous Philippe II, une ordonnance de la Casa de la Contratacion interdit l'exportation des esclaves maures aux Amériques, en raison du fait qu'ils sont musulmans. On craignait qu'ils n'islamisent le Nouveau Monde.

Le tribunal de l'Inquisition est installé à Gran Canaria en 1505, et cependant les juifs « conversos » (2) continuent à venir dans les îles, où l'hétérodoxie religieuse, résultant de peuplements multiples, favorise les pratiques religieuses secrètes. L'archipel, en dépit des guerres avec la Hollande et l'Angleterre, développe le négoce du sucre, du vin et des épices.

Au début du XVIe siècle, les juifs ne sont pas les seuls « hérétiques » des Canaries : les inquisiteurs et les gouverneurs se plaignent du trop grand nombre de *« Berberiscos »* à Lanzarote et Fuerteventura où, de plus, la majorité sont des Morisques libres qui n'écoutent que de *« mauvaises messes »*... A Fuerteventura, il y a *« un seul vieux chrétien »*, tous les habitants étant alors morisques. C'est pourquoi le visiteur apostolique Juan Ruiz de la Casa ordonne, en 1558, que *« les Morisques cessent de parler leur langue arabique, de chanter des chansons scandaleuses et de jouer de leurs tambours »*.

Un fait étrange est pourtant à retenir : en dépit de la méfiance qu'ils inspiraient à l'autorité, peu convaincue de la sincérité de leur conversion, les Morisques des Canaries ne sont pas expulsés par le décret de 1608 qui chasse tous leurs frères d'Espagne. C'est peut-être en partie pour cela que les traces de la présence « berbérisque » sont toujours visibles à Fuerteventura, Lanzarote et Gran Canaria, où le paysage, les hommes, l'architecture sont écho et miroir du Maroc.

D. M.

(1) Espagnols demeurés musulmans après la fin de la *Reconquista*.

(2) Soupçonnés d'être restés clandestinement israélites.

Canaries, archipel des deux mondes

Suite de la page 11

Le mot « nationalisme », qui était tabou jusqu'au début des années 80, surgit dans les discours politiques. Quel est son contenu et quels sont les buts de la conversion soudaine d'hommes politiques qui se définirent longtemps comme « nationalistes espagnols » ? Ce nouveau nationalisme, « régional », est-il une découverte d'identité canarienne fondée sur le long cours de l'histoire de l'archipel ou bien s'impose-t-il face à l'irruption des Canaries sur un échiquier politique nouveau où il conviendrait de s'émanciper de certaines entraves de la « métropole » ? Ou encore est-il une réaction à la menace pour les îles d'être un déversoir d'Européens qui acquièrent maisons, terres et entreprises ? L'installation des Britanniques aux Canaries est séculaire : dans la seule Tenerife, ils sont actuellement trente mille résidents bien incorporés à la vie économique locale. Les résidents allemands, plus nombreux quoique moins anciens, sont tout aussi dynamiques. Les uns et les autres feront bientôt partie des conseils municipaux ou seront maires.

Ce sont les partis de droite, regroupés avec des formations du centre dans la Coalicion Canaria (COCA) au Parlement canarien, qui monopolisent ce nationalisme « pragmatique ». Le Parti socialiste (PESOE) n'est pas nationaliste, et les nationalistes de gauche ne sont pas au Parlement. Le parti AIC (Agrupaciones independientes de Canarias) demande la réforme du statut actuel d'autonomie régionale, avec l'introduction de la notion de *« nationalité canarienne »* (comme est reconnue la *« nationalité »* des Catalans et des Basques) ; l'élection du président de la Communauté autonome par la Chambre canarienne, une nouvelle délimitation des eaux territoriales canariennes, le contrôle de l'immigration, le transfert des compétences gouvernementales aux conseils municipaux, etc. Le président de l'Association des industriels des Canaries, Benicio Alonso, déclare sans détour : *« Madrid ne doit pas gérer la politique commerciale des Canaries qui doit être de la compétence du gouvernement autonome. »*

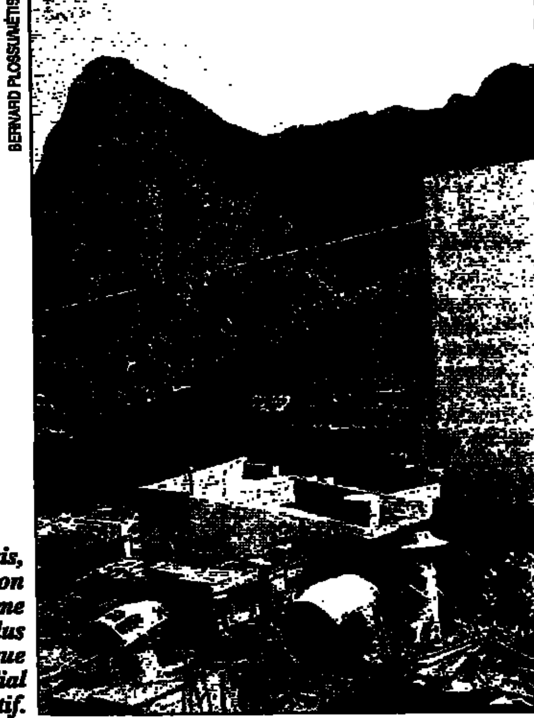
Le président du gouvernement autonome, Manuel Hermoso, qui est aussi le chef de l'AIC, au cours d'un récent voyage au Venezuela – pays qu'on appelle la « huitième île » parce qu'il abrite quatre cent mille Canariens –, a dessiné sa vision du futur insulaire : *« Les Canaries ont cessé d'être un ensemble purement agricole ou touristique, mais deviennent une plate-forme où se conjuguent les activités agricoles, industrielles et de services mettant en contact l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Le Venezuela devenant la porte d'entrée des Canaries aux Amériques et les Canaries la porte d'entrée du Venezuela en Europe. »*

Le programme de la coalition de droite, par un étrange télescopage du temps, évoque les revendications du mouvement pour l'autonomie fondé à Alger en 1964 par l'avocat canarien Antonio Cubillo, qui lui valurent quelques années plus tard d'être victime d'une tentative d'assassinat (dont les coupables ont finalement été condamnés par les tribunaux de Madrid). Les Canariens, qui furent nationalistes à l'époque où on risquait pour cela la liberté ou la vie, sont sceptiques.

La mesure de la distance entre les intentions des nationalistes « historiques » et des nationalistes « pragmatiques » est donnée par l'événement qui a eu lieu le 3 mai dernier à Santa-Cruz-de-Tenerife. Ce jour-là, le roi d'Espagne venait assister à la célébration du Ve centenaire de l'arrivée du conquistador Alonso Fernandez de Lugo avec la croix qui allait donner son nom à la future ville de Santa-Cruz. Tandis que le président Manuel Hermoso prenait part aux cérémonies, dans la rue les militants nationalistes du CNC (Congreso Nacional de Canarias) étaient arrêtés parce qu'ils dénonçaient *« le génocide des Guanches par les conquistadors »*...

Pourtant, les Lancelot ou Bethencourt de notre fin de siècle qui arrivent aux îles Fortunées ne sont plus des rêveurs cherchant la pourpre ou le sang du dragon. Ces nouveaux « Génois » ou « Normands » suscitent quelque scepticisme que l'humour populaire canarien fait ressortir les jours de carnaval : dans un char portant la devise *« Soyons Européens »* se faisaient face cette année des aristocrates en perruque poudrée et des Guanches vêtus de peaux de chèvre les regardant avec ironie...

De notre envoyée spéciale
Denise Mendez



BERNARD PLOSSU/MÉTIS

Désormais, l'expansion du tourisme n'est plus l'unique et primordial objectif.

Terroir bourbonnais

Saveurs transmises, saveurs retrouvées : le terroir existe-t-il ? Visite-test dans l'Allier.

Le Bourbonnais, province d'Ancien Régime, est maintenant à peu près couvert par le département de l'Allier, territoire de marches entre Centre et Loire, entre plaines et forêts, et les premiers sommets du Massif Central, riche de ses eaux thermales, de ses rivières. Un « terroir » certes, paysage-mosaïque fait, en contiguïté, de vallées encaissées, « petite Suisse », métropoles provinciales, terres à blé et à élevage.

Le terroir ? Mais nous le portons tous en nous, ses us, ses coutumes, ses saveurs. C'est une catégorie de la perception à laquelle nous soumettons notre jugement sur la cuisine. Aujourd'hui, ces campagnes bien peignées, et, qui plus est, habitées, ne produisent plus la variété qu'offrait la polyculture familiale : légumes, fruits, cochons, lapins et poules, mis à part peut-être les producteurs de légumes « biologiques » du petit marché de l'avenue des Célestins à Vichy. On habille souvent des produits allogènes du nom des recettes anciennes. Alors, le vrai produit du terroir ici, c'est le saint-pourçain du val d'Allier, vin rouge de pinot noir et de gamay à la mâche légère et parfumée, et surtout blanc, issu de sauvignon, chardonnay et tressalier, dont la vinification est en grand progrès. La cuvée spéciale de la maison Laurent illustre le renouveau des vins de Saint-Pourçain. Mais, en attendant les effets de la nouvelle réglementation sur les appellations d'origine, la cuisine du terroir est une véritable jonglerie, une pratique subtile de l'opportunité. On ne saurait donc s'étonner de voir, à *L'Auberge campagnarde* de Saint-Rirand (Loire), les plus admirables pommes de terre à la crème des monts de la Madeleine voisiner avec le jambon de marque Aoste, un jambon « européen ».

De Thiers à Moulins, des montagnes bourbonnaises riantes ou sévères aux larges plaines à moissons, par des villages inchangés, de *La Ferme Saint-Sébastien* (Charroux), à *La Fontaine* (Creuzier-le-Vieux), ou bien au Pont-de-Dore à la recherche de *La Ferme des Trois-Canards*, l'ardeur du gastronome est une patiente reconstitution des goûts et des manières de table. Une recherche qui fait accéder à ce très simple sentiment de partager la mémoire, à défaut du souvenir précis, des repas d'une enfance paysanne, la nôtre ou celle de nos parents.

En Bourbonnais, chaque foyer, aisé ou pauvre, pratiquait au village une gastronomie, celle qui sait tirer de chaque produit modeste le meilleur de son lot. C'était ainsi dans nos campagnes. *« Il n'y a pas tellement de choses à peindre »*, disait Picasso. Il n'y a pas tellement de plats, ici, qui renvoient à des souvenirs – à part la pompe aux grattons – ou bien à des saveurs essentielles, et qui vous font mériter d'être l'hôte de passage de ces belles campagnes. Le grand art innommé est cette recherche de la simplicité. Au restaurant *La Fontaine*, à Creuzier-le-Vieux, la cuisine de Marguerite Trompeau, qui fut longtemps au côté de Simone Lemaire, se situe dans une perspective classique et propose l'inattendu : l'omelette brayaude et la canette fermière d'Auvergne à la Duchambais, une réduction d'échalotes déglacées au vinaigre et cuisson de la volaille dans un bouillon crémé à l'instant. La cuisson pourrait être moindre, mais les saveurs sont justes, et la salle très agréable.



A Charroux, charmant village médiéval et moutardier, la jeune Valérie Saignie *(La Ferme Saint-Sébastien)*, qui fut lauréate du Trophée des mères-cuisinières, fait une simple cuisine de saison, avec aussi la Duchambay *(sic)*, ici au lapin ; mais la sauce, sans agent de liaison, est détendue avec du lait. Est-ce le terroir allégé ? A Vichy même, la cuisine d'hôtel se pique parfois d'inspiration locale, à *L'Aletti*, vieux palace rénové, aux *Célestins* (Steigenberger) surtout, dont je garde l'aimable souvenir d'une selle d'agneau en croûte de pommes de terre, un hommage du chef Philippe Girard (qui fait ici sa dernière saison) au fameux gâteau de pommes de terre, gloire du Bourbonnais. *Le Pavillon Sévigné* (menus à 220 F et 260 F), malgré le sandre à l'aligoté et le charolais, se garde du moindre zèle régionaliste, sans vraiment convaincre. A *La Colombière* (Abrest), sandre au saint-pourçain sec et cartonneux. Les valeurs sûres, à Vichy, sont la cuisine raffinée du chef Jacques Barbot, à *L'Alambic*, et celle de Georges Cloet, à l'enseigne de *L'Envolée*.

A Moulins, à Montluçon, comme à Roanne ou bien à Saint-Etienne, les étoiles ne sont pas rares qui viennent récompenser la longue patience, le savoir exigeant des chefs, ces novateurs délicats et prudents, qui attacheront peut-être leur nom à quelque plat célèbre. Alors, avec un produit choisi, le canard ou le lapin, on restituera la recette ancienne du « canard à la Duchambais » (faute de lièvre). Pour le reste, dans ce terroir bourbonnais, le champ est ouvert à la modernité ! Cet effort de tous les instants, cette science pratique, cette sensibilité mise au service de la renommée de la cuisine française, que seraient-ils sans le recours, peut-être mythique, au savoir de mille inconnus qui tournèrent la spatule de bois dans une casserole de « gaudes », bouillie de sarrasin et de lait, que mangèrent des générations de hurons, de cul-terreux et de vilains à l'ombre des châteaux ? Indéracinable nostalgie de l'enfance, matrice des goûts pervers qui s'enchantent de la fleur sauvage de la groseille ou des premières mûres cueillies au talus des routes sablonneuses, entre digitales et cailloux transparents de quartz. C'est le plaisir, et le ciel d'été brille de toutes ses étoiles.

L'usage est de grouper les étoiles les plus brillantes en figures arbitraires : la plus célèbre, la Grande Ourse, dessine d'ailleurs une casserole dans le ciel . En Bourbonnais, la constellation la plus brillante est celle des mères – on l'observe depuis Busset – qui organise chaque année son trophée à Vichy. Il s'agit bien entendu des mères-cuisinières (« le Monde Temps libre » du 21 mai) ! Une sympathique manifestation qui, faute de moyens, pourrait être compromise l'an prochain. On le regrettera. L'étoile est aussi un petit signe qui sert à distinguer les restaurants, mais les « guides » en Bourbonnais ne savent distinguer les étoiles bleues de première grandeur, qui sont deux fois et demi plus importantes, de celles de deuxième grandeur. Le château tient la cuisine, mais le vilain sait goûter la saveur des mousserons et des rosés cueillis dans les prairies. Car la société traditionnelle des « terroirs » est une société de pénurie (1). Nous en avons une idée en nous reportant à l'état de nos campagnes dans les années 40, de sombre mémoire. Au ciel d'été, la vigilance du gastronome ressemble à celle, plus juvénile, du « chasseur d'étoiles ».

Jean-Claude Ribaut

(1) Voir *la Fin des terroirs : la modernisation de la France rurale (1870-1914)*, d'Eugen Weber. Fayard, 1983, 839 p., 195 F.

TOQUES EN POINTE

L'Envolée

Georges Cloet a quitté *Les Champs d'or*, à Paris, au début des années 80. Quelques-uns de ses plats sont encore dans nos mémoires gustatives. Dix ans d'Afrique, restaurants, ouvertures d'hôtel, lui ont donné la maîtrise de brigades importantes. Depuis son installation en juin à Vichy, c'est le retour à l'artisanat, l'expérience en plus. Son exigence première est la qualité des produits.

Évidente dans le menu à 95 F, avec un lapereau en gelée parfumé aux herbes, un gâteau d'aubergines au coulis de tomates ou encore la fricassée de pintade aux épices. Le menu à 160 F suggère un feuilleté léger au crabe, les langue et ris d'agneau en verdurette et, parmi les sept plats au choix, les rognons de veau à la moutarde violette, l'entrecôte de salers à l'échalote, la lotte rôtie. Après quelques fromages régionaux, c'est la farandole des desserts. A la rentrée, ces deux menus seront complétés par une carte saisonnière. La carte des vins, avec les saint-pourçain de Pétillat, offre un large choix a des prix raisonnables. Rosita Cloet et Christian-Jacques, son fils, assurent un accueil parfait, modèle de courtoisie et de professionnalisme.

▶ **Vichy. 44, avenue Eugène-Gilbert (03200). Tél. : 70-32-85-15.**

L'Alambic

Jacques Barbot est un as de la transformation des produits. Pas un suprême de volaille passé entre ses mains qui ne soit farci, modifié, parfaitement cuit et servi émincé. Du travail d'artiste. Alambiqué ? On n'ira pas jusque-là, tant les goûts sont respectés, y compris dans une entrée de céleri rémoulade et de saumon fumé d'un abord insolite, dans le menu à 160 F. Les feuilles de saumon forment de petites cornes d'abondance garnies du légume savoureux et bien assaisonné. L'abondance des plats de la carte fait contraste avec les dix-huit places offertes aux gourmets vichyssois qui honorent avec ferveur cette bonne maison. Belle carte des vins. Comptez 250 F à 300 F environ à la carte.

▶ **Vichy. 8, rue Nicolas-Larbaud (03200). Tél. : 70-59-12-71. Fermé lundi et mardi midi.**

La Fontaine

Marguerite Trompeau exploite la tradition du produit et des saveurs justes. La terrine de canard le montre d'entrée de jeu. La tête de veau et ses condiments, l'andouillette à la moutarde et au saint-pourçain, comme l'escalope de veau au Noilly, puisent dans le registre intemporel du plaisir immédiat et sans détour. Cuisine de la générosité avec la canette à la Duchambais, flanquée d'un paillasson de pommes de terre, blettes et haricots verts. On accordera ces plats avec les meilleurs vins régionaux de la maison Laurent, à Saint-Pourçain : la cuvée prestige plutôt que celle en fûts de chêne neufs, malgré la proximité de la forêt de Tronçais. Le patron, costaud et moustachu, est l'amabilité même. Desserts de circonstance : mousse au chocolat, profiteroles, et l'omelette soufflée au calvados, qui rappelle les origines normandes de la cuisinière. Menu à 125 F et 155 F. A la carte, compter 230 F.

▶ **Creuzier-le-Vieux (03300). Tél. : 70-31-37-45. Fermé mardi soir et mercredi.**

La Ferme Saint-Sébastien

Valérie Saignie est fille de pâtissier. Son papa l'aide à préparer la « farandole des desserts », qui n'est pas le moins intéressant de cette moderne et jolie « fermette » installée dans des bâtiments anciens. Trois menus à 75 F, 100 F et 150 F offrent un large choix, renouvelé chaque mardi. Par exemple le feuilleté au cantal ou les charcuteries d'Auvergne, la joue de bœuf en daube ou le poisson au curry. Fromage et dessert du jour dans le premier menu. Bel effort salué par un succès immédiat, car le restaurant est ouvert depuis le 14 juillet. Intéressante carte des vins. On nous promet à l'automne le gibier des forêts voisines.

▶ **Charroux. Chemin de Naves (03140). Tél. : 70-56-88-83. Fermé lundi soir.**

L'Auberge campagnarde

On vient ici pour le gratin de pommes de terre à la crème. Pommes émincées à cru, assaisonnées, abondamment mêlées de crème fraîche. La cuisson démarre à four froid. Après trois heures, pas moins, la surface est légèrement gratinée. C'est roboratif et délicieux. Dans le « grand » menu à 75 F, on commence par les charcuteries (jambon de marque Aoste !), vient le gratin, puis on a le choix entre la truite aux amandes et la pintade fermière, simplement rôtie, avant le fromage et la tarte aux myrtilles ! Une bouteille des côtes roannaises fera l'affaire. « Petit » menu, le soir, à 40 F.

▶ **Saint-Rirand. Village Tachon (42370). Tél. : 77-65-76-46 (réserver).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
TÉL : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale CEE
3 mois –	536 F	572 F	790 F
6 mois –	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an –	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ________ ☐

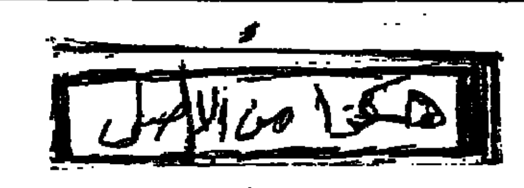
6 mois ________ ☐

1 an ________ ☐

Nom : ________
Prénom : ________
Adresse : ________
____
____
Code postal : ________
Localité : ________
____
Pays : ________
____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris RP





PHILATÉLIE

Nicolas Poussin

LA Poste mettra en vente générale, lundi 12 septembre, un timbre à 4,40 F représentant *Moïse et les filles de Jethro*, un lavis de Nicolas Poussin (1594-1665). Conservé au cabinet des dessins du Louvre, préparatoire à une composition perdue, il offre peu de différences avec les gravures du tableau que l'on situe vers 1648.

Un timbre a déjà été consacré à Nicolas Poussin en 1965, à l'effigie du peintre, détail d'un autoportrait conservé au Louvre. Né près des Andelys, d'une famille modeste, Nicolas Poussin manifeste très tôt l'intention de consacrer sa vie à la peinture. Il monte à Paris à dix-huit ans avant de se rendre à Rome en 1624, pour lui véritable terre promise des arts. Sa renommée italienne (*Mort de Germanicus, Prise de Jérusalem par Titus, le Passage de la mer Rouge*) atteint Paris et lui vaut une invitation de Richelieu, qu'il retarde jusqu'en 1640 (*la Cène, le Miracle de saint François-Xavier*). Poussin ne souhaite que regagner Rome (1642), où il meurt en 1665.

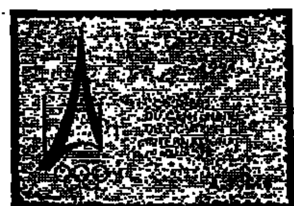
Le timbre, au format horizontal 76 × 22 mm, mis en page par Magali Claude, gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de vingt exemplaires.

P. J.

▶ Vente anticipée aux Andelys (Eure), les 10 et 11 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall de la salle des fêtes, avenue du Général-de-Gaulle.

En filigrane

Centenaire du CIO. – Le CNIT à la Défense accueille jusqu'au 5 septembre le congrès mondial du centenaire du Comité international olympique. Au programme des festivités, entre autres, une exposition philatélique, un bureau de poste temporaire et la mise en service de cinq oblitérations grand format illustré, l'impression d'une vignette souvenir éditée par l'Association française des collectionneurs olympiques (AFCO) (souvenirs philatéliques : Maison du sport français, 1, avenue Pierre-de-Coubertin, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 40-78-28-00).

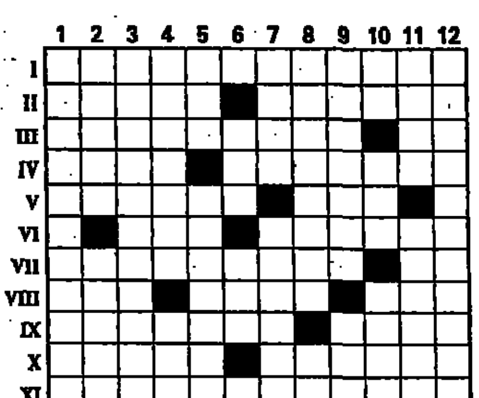


Catalogue des timbres fictifs. – Avec leur *Catalogue spécialisé des timbres fictifs*, J.-C. Gilles, G. Gomez et D. Le Baron signent un ouvrage très complet sur le sujet des timbres des cours d'instruction des PTT (*Le Monde* du 16 juillet). Au sommaire : historique, dates d'émission, tirages spécifiques pour l'outre-mer, variétés, essais, etc. (Catalogue spécialisé des timbres fictifs, 84 pages, noir et blanc, 96 F port compris auprès de Gérard Gomez, 17, avenue de Sceaux, 78000 Versailles.)

Dali en Espagne. – Superbe série de huit valeurs en hommage à Salvador Dali (1904-1989) en Espagne sous forme de huit chefs-d'œuvre : *Poésie d'Amérique ou les athlètes cosmiques, Portrait de Gala avec deux côtelettes d'agneau en équilibre, Port-Alguer, le Grand Masturbateur, le Panier de pain, Autoportrait mou au bacon frit, Galatea des sphères et l'Enigme sans fin.*

Mots croisés

n° 829



HORIZONTALEMENT

I. Il y a des salles pour ça. – II. Boisson de l'extrême Sud-Est. Donne du brillant si on a de l'étoffe. – III. Monsieur Jourdain. Dans la rime. – IV. Vous éclaire. Flottai. – V. Sa famille est caucasienne. Sur l'almanach. – VI. Mesure dans un sens. Se doit d'être honnête. – VII. Leurs espoirs peuvent tomber à l'eau. Utilisé par celui du dessus. – VIII. Ne respecte pas la vie. Rivière. En cellule. – IX. Politique en Italie. Cherche des résultats. – X. Aux deux extrêmes. La terre l'est au ciel par la foudre et la pluie. – XI. Propres au phrasé.

VERTICALEMENT

1. Il y a peu d'espaces pour lui. – 2. Rat. Plâtré. – 3. Vont faire des champions, espérons-le... – 4. Ne partira pas sans rien. Surréaliste. – 5. Ce n'est pas toute l'Amérique. Fis quelques dessins mouvants. – 6. Pour déjeuner. Guerre récente mais bouleversée. – 7. Aperçu. Fera connaître une fin sévère mais juste. – 8. Arcade. Conjonction. – 9. On les a fait bouillir. Epousa la fille de famille. – 10. Pronom. Fait partie du *triplé*. *Pris par* la banque. – 11. Se perdit, en quelque sorte. Américain entre autres. – 12. Alertes.

SOLUTION DU N° 828

Horizontalement

I. Propagandiste. – II. Revigoré. Néel. – III. Ecale. Affecta. – IV. Cale. Assassin. – V. Upérise. Tp. Nc. – VI. Ri. Anses. Epée. – VII. Strige. Aire. – VIII. Eue. Eon. Veste. – IX. Ultérieur. Ton. – X. Rassérénèrent.

Verticalement

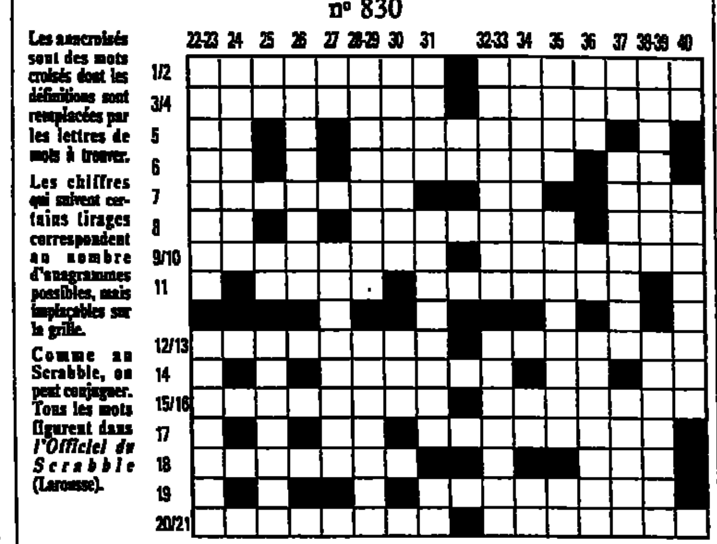
1. Précurseur. – 2. Récapitula. – 3. Ovale. Rets. – 4. Pilerai. Es. – 5. Age. Ingère. – 6. Go. Asseoir. – 7. Arasée. Née. – 8. Nefs. Sa. Un. – 9. Fat. Ivre. – 10. Inespéré. – 11. Secs. Peste. – 12. Tétine. Ton. – 13. Elancement.

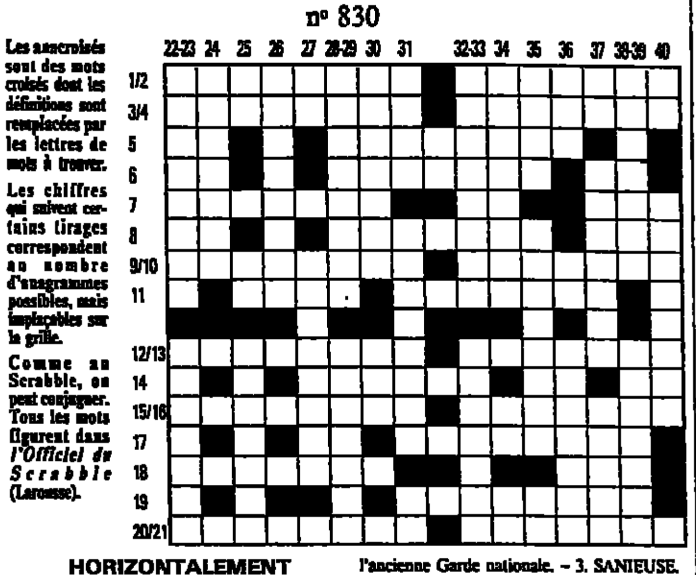
François Dorlet

Anacroisés (R)

n° 830

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).





HORIZONTALEMENT

1. ABDEJORS. – 2. AACGIRS (+ 1). – 3. ACEILORU (+ 4). – 4. EEGINRU. – 5. AAEEGINR (+ 2). – 6. AGILOSU (+ 1). – 7. DEEINTV (+ 1). – 8. AALOSUV. – 9. ACEIKMST. – 10. EEGIMOS. – 11. ACEELLT. – 12. DEEENRRT. – 13. AABIKST. – 14. EESTUU. – 15. EIOPRRSU (+ 1). – 16. AEEHNNR. – 17. EIIINSSZ. – 18. CEEHLMS (+ 1). – 19. AEMNNORR (+ 1). – 20. ACEEMNTU – 21. AAENRST (+ 1).

VERTICALEMENT

22. CEEJNOUV. – 23. ACEEORS. – 24. AACIOTV. – 25. AEMRTUU. – 26. ADEGIILT (+ 1). – 27. DEEIINTT. – 28. ADEGINOS (+ 1). – 29. ADEMNRU. – 30. AEMRRTU (+ 2). – 31. CEERSTUV. – 32. AEGLORTU. – 33. AEINRRT (+ 5). – 34. AEGGINTU. – 35. BELLOSSU. – 36. AINNOSU (+ 1). – 37. AEEESSV. – 38. CEILMTU. – 39. EKNNORZ. – 40. CCEEEIRX.

SOLUTION DU N° 829

1. EDUCATIF. – 2. MOBLOT, soldat de l'ancienne Garde nationale. – 3. SANIEUSE. – 4. EMULSIVE. – 5. TATONNA (ANNOTAT). – 6. COTIERE (COTERIE). – 7. DISETTES. – 8. RIRIONS. – 9. ILLITES, roches argileuses. – 10. REEDIFIA (DEFIERAI, DEIFIERA, EDIFIERA). – 11. RIZERIES (IRISEREZ, RIZIERES). – 12. INDENTES (DENTINES, ENTENDIS). – 13. REPRENNE. – 14. DESTRIER (TRIEDRES). – 15. UNITES (ENSUIT, SUINTE). – 16. CALAMINE. – 17. INUSUEL. – 18. LIEGEAT (EGALITE). – 19. GOUSSETS. – 20. ASSENONS (SONNASSE). – 21. EJECTIF. – 22. TRICYCLE. – 23. DEMOULA. – 24. PERDABLE. – 25. IRISEES. – 26. ASSERTIF, qui affirme (FRISATES). – 27. PSAUMES (SUPAMES). – 28. TAIRIEZ. – 29. INVERSER (REVERNIS, VERNIERS, VERRINES). – 30. EREINTE (ENTIERE). – 31. RUINISTE. – 32. DORIENNE. – 33. MUTINEE (MINUTEE). – 34. DERISION. – 35. OSASSES. – 36. INCONNUS. – 37. OTAIENT. – 38. LAISSE (ALISES...). – 39. DEMASQUE (DESQUAME). – 40. NERITES, mollusques (INERTES...). – 41. NASEAUX. – 42. IDEELS (DIESEL...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

n° 1598

SIMULTANÉ MONDIAL

Chaque année, le *Tournoi simultané mondial*, qui a lieu en juin, donne l'occasion de découvrir de jolis coups. Voici celui qui a été joué en 1987 par un jeune Polonais de... dix-sept ans associé à son frère (dix-neuf ans).

Sans être difficile, la réussite du contrat exigeait beaucoup de maîtrise.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ 10 7 3 ♡ A R 4 ◇ 9 3 2 ♣ R D 10 4		
♠ R V 8 6 4 ♡ 8 ◇ R 7 6 5 4 ♣ 8 3		N / O E / S		♠ 5 2 ♡ D 10 7 6 5 3 ◇ A D V ♣ 9 2
		♠ A D 9 ♡ V 9 2 ◇ 10 8 ♣ A V 7 6 5		

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord-Est	Est	Sud
X...	Tom	Y...	Mariusz
–	–	2 ♡	passe
passe	contre	passe	3 ♣
passe	passe	passe	

Il semblait y avoir deux Piques, un Cœur et deux Carreaux à perdre, or Mariusz sur l'entame du singleton à Cœur d'Ouest gagna TROIS TRÈFLES contre toute défense. *Comment a-t-il joué ?*

Réponse

Après avoir pris avec le Roi de Cœur et fait tomber tous les atouts adverses en deux tours, le déclarant a joué *le 2 de Carreau du mort* et Est (resté maître avec le Valet de Carreau) fit une bonne défense en contre-attaquant le 5 de Pique. Sud mit le 9 pris par le Valet de Pique d'Ouest qui rejoua le 7 de Carreau pour donner la main à Est et infliger à Sud une nouvelle dose de Pique. Mais, malgré son jeune âge, Mariusz ne s'est pas laissé faire, il a refusé de refaire l'impasse et *a mis l'As de Pique*, puis il est monté au mort par la Dame de Trèfle pour couper le troisième et dernier Carreau (le 9). Enfin, son jeu d'élimination terminé, c'est lui qui a infligé à l'adversaire *une dose mortelle de Pique*. En effet, Ouest a été forcé de prendre la Dame de Pique avec le Roi, et il a été obligé de continuer Carreau coupé par le 10 de Trèfle du mort tandis que Sud jetait son Cœur perdant...

Remarque : *A cartes ouvertes* il y a une autre solution qui consistait, après l'As de Pique, l'As de Cœur et la coupe à Carreau, à rejouer le... Valet de Cœur au lieu de la Dame de Pique. Est aurait pris, mais c'est lui qui aurait été en main et, n'ayant plus de Pique, il aurait été *obligé de jouer Cœur* pour la défausse de la Dame de Pique et la coupe du mort...

TÉMÉRITÉ CATASTROPHIQUE

On a coutume de dire que les jeunes champions sont en général téméraires, et c'est sans doute exact si on en croit cette donne fameuse du 1er championnat du monde juniors qui a eu lieu à Amsterdam en 1987.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ R 10 8 2 ♡ 7 5 4 3 ◇ 4 ♣ A 8 6 5		
♠ A D 7 6 4 3 ♡ V 10 ◇ R 8 ♣ D 7 4		N / O E / S		♠ — ♡ D 8 6 ◇ V 9 6 5 3 2 ♣ V 10 9 2
		♠ V 9 5 ♡ A R 9 2 ◇ A D 10 7 ♣ R 3		

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Quantin	X...	Multon	Y...
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡
passe	passe	contre	surc.
passe	passe	passe	

Ouest, le Français Quantin, préféra entamer l'As de Pique pour voir ce qu'il se passait. Ensuite il continua Pique. Est, l'Azuréen Franck Multon, coupa et contre-attaqua Carreau. Sud mit l'As, et il aurait pu alors gagner ce contrat de QUATRE CŒURS surcontré avec une levée de mieux, mais il chuta de... deux levées ! Vous allez essayer de *trouver ce qu'il a pu se passer* et quel a été le raisonnement de Sud...

Note sur les enchères

Le « contre » avait pour but : premièrement de faire croire que Est avait du jeu pour que le déclarant fasse les impasses du mauvais côté ; deuxièmement de signaler au partenaire une coupe d'entrée comme on le fait d'habitude pour les chelems (conformément à la convention Lightner).

CHAMPIONNATS DU MONDE

Les prochains championnats du monde open auront lieu aux Etats-Unis à Albuquerque (Nouveau-Mexique) du 17 septembre au 1er octobre.

Philippe Brugnon

Scrabble (R)

n° 454

LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS

Contre toute vraisemblance, le Petit Robert prétend que le mot *désescalade* est, historiquement, antérieur au mot *escalade (dans le sens d'aggravation, accélération)* : il les date respectivement de 1960 et 1964. Tout aussi illogiquement, vous pouvez, si le cœur vous en dit, attaquer le désescalettre par la fin : ARE + U = ?, plutôt que par le début : ROC + A = ? Plus classiquement, en partant du mot base ROC, vous devez parvenir, par additions successives d'une lettre, à un mot de neuf lettres, puis, par soustractions successives, redescendre jusqu'au deuxième mot base ARE. Si vous ne trouvez pas un mot, sautez l'obstacle et passez au mot suivant : ROC + A + E = ?

R	O	C							
				+A					
					+E				
						+U			
							+N		
								+I	
									+B
								–I	
							–O		
						–N			
					–B				
				–C					
A	R	E	–U						

Solution : ROC + A = OCRA ; + E = ACORE, *roseau aromatique* ; + U = ECROUA ; + N = NAUCORE, *insecte des marais* ; + I = COUINERA ; + B = BOUCANIER ; – I = BOUCANER ; – O = BUCRANE, *motif ornemental figurant un crâne de bœuf* ; – N = CUBERA ; – B = ECURA ; – C = AREU ; – U = ARE.

Michel Charlemagne

Club de La Boucle, mairie de Saint-Maur (Val-de-Marne). Tournois les premier, troisième et cinquième vendredis à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	AAEGLOR			
2	O+MDEKNI	GALERA	H 4	18
3	MI+CEELS	KENDO	G 9	47
4	QUITTAE	MICELLES (a)	6 D	69
5	RIEYPNS	QUANTITE	11 D	110
6	VBATESO	EPYORNIS (b)	13 D	70
7	OTS+OMAI	BAVE	C 12	58
8	TO+FUDNE	MOISA	L 8	32
9	TO+EUBLN	FENDU	14 J	49
10	FAASPX?	OUBLIENT (c)	E 2	70
11	F+CURHEA	EXPA(S)SA	15 C	81
12	EUIORW?	FAUCHER	O 9	114
13	EUI+UMH	(C)ROWN	8 A	69
14	EUH+EAU	IMBU	12 A	36
15	IEU+TGRI	HAJE (d)	5 J	37
16	ITGI+ESD	REVU	14 A	35
17	I+LNETOZ	DIGEST	N 1	35
18	ILT+LEVN	NOUEZ	3 C	48
19	ISRTO	VITELLIN	2 H	63
20	IRTO	EXPASSAS	15 C	24
		TOKAI	9 E	15
				1 080

(a) Particule colloïdale. (b) ou aepyornis, oiseau fossile, (c) EBOULENT, J1, 66, (d) ou naja, serpent à lunettes.

1. Delille, 1 019 ; 2. Perrin, 1 008 ; 3. Diringer, 984.

Echecs

n° 1602

TOURNOI DES GRANDS MAITRES, PARDUBICE, 1994

Blancs : J. Barejev (Russie).
Noirs : Z. Hracek (Tchéquie).
Gambit-D.

1. d4	Cf6	17. Rg1 (f)	Cé7 (g)
2. ç4	é6	18. h5	h6
3. Cç3	d5	19. d5 !! (h)	éxd5
4. çxd5	Cxd5 (a)	20. é5 ! (i)	d4 (j)
5. é4	Cxç3	21. Cxd4	Dd5
6. bxç3	ç5	22. Tg3 (k)	Cç6
7. a3 (b)	Fé7	23. Cf5	Rh8 (l)
8. Cf3	0-0	24. Cxh6 !! (m)	Dé6
9. Fd3	çxd4	25. Cxf7+ !!	Dxf7
10. çxd4	Cç6	26. é6	Df4 (n)
11. Fb2	Da5+	27. h6	Cd4 (o)
12. Rf1 ! (ç)	Td8	28. hxg7+	Fxg7
13. h4 !	b6 ! (d)	29. Dh5+	Dh6 (p)
14. Dé2	Fb7 (é)	30. Dxh6+	Fxh6
15. Td1	Ff8	31. é7	Td5 (q)
16. Th3 !	Ta-ç8	32. Fé4	abandon. (r)

NOTES

a) Dans ce système d'échange du Gambit-D, la réponse 4..., éxd5 est usuelle. Les Blancs peuvent choisir entre 5. Fg5 et 5.Ff4 ; par exemple, 5. Fg5, ç6 ; ou 5..., Fé7 ; 6. Cf3, ç6 ; 7. Dç2) ; 6. é3, Db6 ; 7. Fxf6, Dxb2 ; 8. Dç1, Fa3 ; 9. Cxd5!, Dxç1 ; 10. Txç1, gxf6 (ou 10..., Fxç1 ; 11. Fxg7) ; 11. Tç4! avec avantage aux Blancs ou 5. Ff4, Fé7 ; 6. Cf3, ç5 ; 7. dxç5, Fxç5 ; 8. é3, 0-0 ; 9. Fé2, Cç6 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. Cb5!, Tç8 ; 12. Tç1, Fé7 ; 13. Da4 et les Blancs possèdent une solide initiative.

b) Afin d'éviter, après l'échange des pions centraux, un échec du F-R en b4. 7. Tb1 est également jouable : 7..., çxd4 ; 8. çxd4, Cç6 ; 9. Fb5, Fé7 ; 10. Cé2, 0-0 ; 11. Fd2 et les Blancs ont de riches perspectives (Teschner-Trifunovic, 1950).

c) 12. Dd2, Dxd2,+ ; 13. Rxd2, b6 laisserait aux Blancs un infime avantage alors que le coup du texte fait apparaître la volonté des Blancs, qui dominent déjà le centre, de déclencher sur le R ennemi, qui est privé de son défenseur naturel, un C en f6, une offensive en règle, fondée sur une puissante concentration de forces : deux F, D, C et la Th1 qui entrera en jeu via h4-Th3-Tg3.

d) Menace d'éliminer le dangereux Fd3 par 14..., Fa6.

é) Probablement la faute décisive. Il fallait persévérer dans l'idée d'échange du Fd3 par 14..., Cb8! et 15..., Fa6.

f) Une position de rêve pour les Blancs.

g) Sentant le danger sur l'aile-R, le C-D se rapproche du R noir et menace 19..., Cg6 et 20..., Cf4+.

h) Toutes les conditions de l'offensive sont réunies. Il convient d'ouvrir les lignes, même au prix d'un sacrifice de pion.

i) Menaçant 21. Cd4-Dg4-Cf5 et ç.

j) Rendant un pion afin d'activer le Fb7. Une bonne idée mais insuffisante pour *renverser le cours des événements*.

k) Menace 23. Dé3 - 24. Dxh6 et 25. Dh7 mat.

l) Pare, en principe, 24. Cxh6+.

m) En effet, si 24..., gxh6 ; 25. Dg4, f6 ; 26. é6, Dg5 ; 27. Fxf6+! avec gain.

n) Si 26..., Dg8 ; 27. h6 avec la petite menace de gain de la D 28. h7.

o) Interceptant le Fb2.

p) Si 29..., Rg8 ; 30. Dh7+ et si 30..., Fh6 ; 31. Dg6.

q) Ou 31..., Td6 ; 32. Ff5.

r) La position des Noirs est en ruine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1601 L.A. MITROFANOV (1990)

(Blancs : Ra6, Cd7, Ff6, Pç5 et d5. Noirs : Ra8, Td2, Pa7, a5, g3.)

1. ç6, g2 ; 2. Fd4!, Txd4 ; 3. ç7, Tç4 ; 4. Cb6+!, axb6 ; 5. d6, g1=D ; 6. d7 avec gain des Blancs.

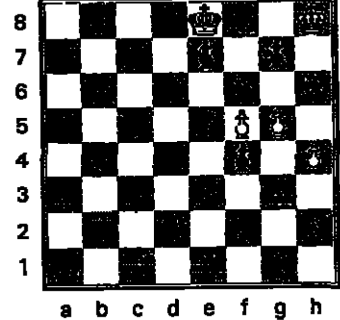
Si 2. ç7?, Tç2 ; 3. Cb6+, axb6 ; 4. d6, g1=D ; 5. d7, Df1+ et les Noirs gagnent.

Si 3. Cb6+?, Rb8 et les Noirs gagnent.

Si 4. d6?, g1=D ; 5. Cb6+, Dxb6 mat.

Si 5..., b5 : 6. d7, Tç6+ ; 7. Rxa5, g1=D ; 8. d8 = D+, Rb7 ; 9. Db8 mat.

ÉTUDE N° 1602 L.A. MITROFANOV (1971)



Blancs (4) : Ré8, Pf5, g5, h4.
Noirs (4) : Rh8, Pé7, f4, g7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

EN VILLE/FORT-DE-FRANCE

Rue Victor-Schœlcher

« Quant à nous, il est bon que nous soyons proscrits ; la proscription éprouve les idées, épure les partis et grandit les hommes. » Victor Hugo, de son exil de Jersey, s'adressant à Victor Schœlcher, anti-esclavagiste martiniquais, dont le nom a été donné par Fort-de-France à sa rue principale.

« *Libérez Louis Sidney !* », hurlent une dizaine d'indépendantistes martiniquais, coiffés du bakoua, le chapeau local. « *Justice pour Louis Sidney !* » En ce samedi serein et ensoleillé de juin, la rue Schœlcher, à Fort-de-France, paraît se résigner à supporter une cacophonie inédite, voire incongrue. Les passants, occupés à terminer leurs emplettes avant la fermeture des magasins en fin de matinée, jettent un coup d'œil distrait sur le cortège vociférant. Qui semble se soucier vraiment de Louis Sidney, ce « terroriste », comme ils le désignent à bas mot, emprisonné pour avoir tenté d'incendier le palais de justice afin d'attirer l'attention sur la cause indépendantiste ?

Le palais de justice, symbole de la garantie des libertés républicaines que la rue s'enorgueillit de posséder depuis 1907, cristallise les passions revendicatrices de tous bords, d'autant plus que la statue en marbre de Carrare de Victor Schœlcher trône sur le parvis. De son vivant, le célèbre abolitionniste fut lui aussi accusé de « terrorisme » (1), voire de séparatisme, par les anciens colons des Antilles françaises à l'époque de la lutte antiesclavagiste. Une noble cause dont cet homme politique, journaliste et écrivain, fut l'un des porte-drapeau les plus passionnés, à partir des années 1830, jusqu'à la proclamation, le 27 avril 1848, de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises par le gouvernement provisoire de la IIe République (2), et dont il suivra, avec vigilance, les modalités d'application jusqu'à la fin de sa vie, en 1893.

Aujourd'hui, devant le palais de justice, le « *libérateur de la race noire, paternellement incliné sur une jeune esclave dont les chaînes viennent de tomber* » (3) reçoit, en hommage, le « *baiser de la reconnaissance* » qu'elle lui adresse de sa main droite libérée. Une reconnaissance plutôt tardive – la statue a été inaugurée en 1904, lors de la célébration du centenaire de Victor Schœlcher –, comme ce fut le cas durant toute sa vie, car ses idées audacieuses et son intransigeance en avaient fait un combattant solitaire. Une reconnaissance qu'en homme de convictions il n'aurait probablement pas recherchée, comme il le laissait entendre, le 5 janvier 1883, dans *le Moniteur des colonies*, le journal qu'il avait lancé à Paris avec Gaston Gerville-Réache, député guadeloupéen : « *Grâce à mon « audace révolutionnaire » dont je ne me défendrai nullement en pareil cas*, écrivait-il, *j'accepterai avec orgueil la responsabilité de l'émancipation* [des esclaves] *telle qu'elle a été opérée, mais je n'ai pas l'insigne folie de croire que j'y ai joué le rôle souverain* [qu'on m'attribue]. *Toute la gloire en revient au gouvernement provisoire, dont les nombreux décrets* [...] *forment le plus beau livre de morale qui ait été écrit. Je n'ai été qu'un des ouvriers de la vigne, remplissant la tâche qu'il m'a fait l'honneur de me confier* » (1).



JEAN-PAUL GARONDAUF

Bientôt centenaire, la cathédrale Saint-Louis.

Gloire posthume oblige, désormais il lui serait difficile de passer inaperçu. Véritable héros en Martinique, son nom fut au centre d'un débat passionnel lorsqu'il fut question de le donner à l'ancienne rue Saint-Denis, à la grande joie des républicains et anticléricalistes, qui crièrent ainsi victoire et lui offrirent cette voie royale.

Paradant du nord au sud au cœur de Fort-de-France, capitale de 110 000 habitants gagnée sur les marais et tracée au cordeau par le comte de Blénac, fondateur de la ville et gouverneur général des Antilles françaises au XVIIe siècle, la rue Schœlcher relie le front de mer, *via* la rue Ernest-Deproge, au boulevard du Général-de-Gaulle qui marque les limites du centre-ville. Au passage, elle y rencontre quelques noms d'abolitionnistes ou républicains célèbres, comme si les Foyalais, dans un geste de reconnaissance ultime, voulaient rassembler autour de Victor Schœlcher ses amis de conviction les plus chers. Victor Hugo, dont le nom fut donné à l'ancienne Grande-Rue ou rue Royale, la première rue de Fort-de-France alors baptisée Fort-Royal (4) – elle est, aujourd'hui, l'« avenue de l'Opéra » locale, avec ses agences de voyages, ses boutiques hors taxes et ses restaurants –, faisait partie du cercle des intimes de Schœlcher.

Une amitié renforcée au cours de leur exil à l'étranger après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et lors de l'avènement du Second Empire ; c'est ainsi que, le 19 septembre 1852, de son refuge de Jersey, Hugo réconfortera Schœlcher, banni, à Londres : « *Quant à nous, il est bon que nous soyons proscrits ; la proscription éprouve les idées, épure les partis et grandit les hommes. Réjouissons-nous donc de souffrir, nous, soldats du progrès et serviteurs de l'idée* (1). »

Autre compagnon de route de Schœlcherde la Martinique par Schœlcher, alors sous-secrétaire d'Etat aux colonies au moment de l'abolition de l'esclavage, et son colistier pour la députation en Guadeloupe au cours des premières élections législatives coloniales en 1848 et 1849, il eut droit aussi à sa rue (l'ex-rue Sainte-Elisabeth) qui, après avoir flirté avec l'aile droite du palais de justice, s'échappe allègrement, côté est, vers la rue de la Liberté, à la rencontre de la Bibliothèque Schœlcher. Chef-d'œuvre de fer et de verre conçu pour résister au feu, aux cyclones et aux tremblements de terre qui ravagèrent Fort-de-France à la fin du XIXe siècle, le plus beau monument de la ville fut l'œuvre, en 1892, de l'architecte Pierre-Henri Picq, ami de Schœlcher, et l'enfant chéri des Martiniquais.

La rue Schœlcher, elle aussi, exhibe orgueilleusement son chef-d'œuvre, signé Picq, la cathédrale Saint-Louis. Reconstruite, en 1895, probablement sur le même emplacement que l'église initiale, autour de laquelle s'était développée Fort-de-France depuis sa fondation, et sur les ruines des cinq édifices qui l'ont précédée, elle reste la mémoire et l'âme de la capitale. Dans une ville sacrifiée en semaine à la course au travail, elle y fait chanter toutes les demi-heures son joli carillon pour rappeler la présence divine. Dans une ville désertée, en fin de semaine, par ses habitants pour les plaisirs balnéaires des environs, elle persévère à séduire les plus fidèles avec ses offices rythmés par la symphonie céleste des orgues et des chœurs. En tenue du dimanche, un dernier carré de familles foyalaises vient y faire ses dévotions, près du comte de Blénac, qui y a trouvé sa dernière demeure. Elles sont, assurément, les ultimes résistantes à l'emprise de la modernité.

De notre envoyée spéciale
Ngoc Loan Lam

(1) *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage*, de Nelly Schmidt, Fayard.

(2) L'abolition s'applique à la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Réunion, la Guyane, le Sénégal et les établissements sur la côte occidentale africaine, Mayotte et ses dépendances, et l'Algérie.

(3) *Fragments d'histoire ou Hier et aujourd'hui à la faveur d'une promenade dans les rues et aux environs de Fort-de-France*, de Théodore Baude, Imprimerie officielle.

(4) *Fort-de-France, les hommes d'hier dans nos rues d'aujourd'hui*, éditions Femmes actuelles.

RIVERAIN

Grandes orgues

Titulaire des grandes orgues de la cathédrale Saint-Louis à Fort-de-France, Robert Sifflet, vingt-sept ans, est un précurseur. Cette fonction éminente, réservée plutôt aux ecclésiastiques et aux métropolitains, est désormais à la portée des Martiniquais : « *Passé le premier moment d'étonnement de voir un des leurs, laïc de surcroît, présider aux orgues de « leur » cathédrale*, raconte-t-il, *les Foyalais m'ont vite adopté, et sont fiers qu'un jeune Martiniquais soit aussi capable de devenir un bon organiste.* »

Son métier est également une formidable revanche sur le sort, dont il reste reconnaissant à sa mère, modeste serveuse dans une cantine, qui lui a fait découvrir l'orgue. « *Enfant, elle m'emmenait avec mon frère Pierre à la messe à Saint-Louis tous les dimanches*, poursuit-il. *J'ai eu ainsi le coup de foudre pour cet instrument, une passion qui ne m'a plus jamais quitté. J'ai dû, cependant, patienter jusqu'à l'âge de treize ans pour pouvoir m'initier à la musique via le piano – il fallait en passer par là –, grâce aux bons offices d'un organiste bénévole. Par la suite, ma mère sacrifiera ses maigres économies pour m'offrir de véritables cours avec un professeur qui, me trouvant doué, m'a envoyé me parfaire en métropole, au Conservatoire national de musique de Saint-Maur-des-Fossés, où j'ai pu me consacrer à l'orgue. J'ai travaillé avec acharnement, en caressant un rêve fou : pouvoir jouer, un jour, à la cathédrale Saint-Louis mes partitions préférées :* la Toccata et Fugue en ré mineur, *de Jean-Sébastien Bach, et la* Toccata en fa majeur, *de Charles-Marie Widor, précurseur des symphonies pour orgue. Ce qui ne m'empêche pas, comme les jeunes de mon âge, de flirter avec le zouk au piano ou au synthétiseur, et d'aimer les orchestrations du groupe martiniquais Malavoi, qui rappellent, toutes proportions gardées, les compositions classiques.* »

Son diplôme en poche, Robert Sifflet est revenu à Fort-de-France, pour voir, à vingt-quatre ans, son rêve se réaliser et sa vocation s'accomplir : être nommé organiste à la cathédrale de Fort-de-France. Dans l'élégant édifice de style romano-byzantin, revu et corrigé selon la tradition architecturale en vogue à la fin du XIXe siècle, le jeune organiste accompagne sur le Cavaillé-Coll les Foyalais à chaque moment important de leur vie.

Cependant, un autre rêve fou l'habite. « *J'aimerais revenir à Paris pour approfondir mon expérience*, confie-t-il. *A côté de ma formation musicale, ce désir de progresser reste la leçon la plus précieuse que j'ai apprise en métropole. Un jour, peut-être, deviendrai-je titulaire des orgues d'une cathédrale de France ?* »

N. L. L.

▶ Classée monument historique, la cathédrale Saint-Louis est ouverte de 6 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 du lundi au samedi, de 6 h 30 à 12 heures et de 15 heures à 18 heures le dimanche. Messes avec orgues le samedi à 18 h 30, le dimanche à 7 h 30 et à 10 h 30.

PIGNON SUR RUE

Centre des métiers d'art

A l'intersection de la rue Schœlcher avec la rue Ernest-Deproge (bord de mer), une trentaine d'artisans venus des quatre coins de la Martinique exposent leurs œuvres : vannerie, poterie, travaux en tissu, en coquillages, instruments de musique en bambou... Le Centre abrite aussi un bar, le Coco loco, où l'on peut siroter un planteur ou une pina colada, en contemplant la baie de Fort-de-France. Tél. : 63-63-77.

N° 6 – L'Univers

Conçu comme l'univers des marques à la mode, lieu de rendez-vous des jeunes Foyalais. Ceux-ci viennent y chercher du Chevignon, du Bensimon, du Bonaventure, du Cimarron, du Bruce Field, de l'Imperial Classic et du Chistera. Marcel Rose-Adélaïde, trente et un ans, est le maître des lieux : « *Ayant vécu pendant plusieurs années en métropole*, confie-t-il, *j'estime y avoir appris suffisamment sur l'élégance vestimentaire pour forger le goût des Martiniquais et les encourager à sortir du classicisme. A nos débuts, ce sont les lycéens qui nous ont fait connaître, suivis par les présentateurs de télévision. Aujourd'hui, les trente-cinq ans osent venir s'habiller chez nous* ». Tél. : 70-18-63 et 63-88-84.

N° 8 – Galeries Lafayette

Face à la cathédrale Saint-Louis, elles offrent, sur 1 200 mètres carrés, de quoi satisfaire la coquetterie des Martiniquais. « *Ils aiment s'habiller à la française*, précise Benoît de Mont-Serrat, président des magasins. *Tout en y introduisant l'élégance parisienne, nous tenons compte des goûts locaux : par exemple, les tenues sont plus colorées et les parfums plus épicés.* » Tél. : 71-38-66.

N° 18 – La Cité du livre

Située à proximité de la cathédrale et de deux collèges, l'une des plus anciennes librairies de la ville eut, au départ, une vocation religieuse et scolaire : les ventes de missels et de livres scolaires tenaient le haut du pavé. Aujourd'hui, les livres pour enfants puis la littérature sont venus compléter les manuels scolaires. Les œuvres d'écrivains martiniquais occupent aussi une place de choix : à côté d'Aimé Césaire, de Patrick Chamoiseau et de Raphaël Confiant, des auteurs moins connus, qui publient leurs créations à compte d'auteur, sont promus par la librairie. Guides et cartes touristiques ainsi que livres de gastronomie créole font le bonheur des touristes. Tél. : 70-27-14.



VALENTIN HOAOUI

Devant le palais de justice, la statue en marbre de Victor Schœlcher

Le Palais de justice

Classé monument historique, cet édifice en pierre de taille néo-classique fut érigé sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles de la Providence, qui eut comme illustre élève la future impératrice Joséphine de Beauharnais. Il fait face au collège Ernest-Renan, *sis* au numéro 30, qui fut l'ancien Pensionnat colonial de jeunes filles, reconstitué, en 1906, après la destruction de Saint-Pierre, ex-capitale de la Martinique.

N° 32 – Librairie antillaise

La plus grande librairie de la rue offre un grand choix de livres de poche propre à satisfaire les lecteurs les plus avertis, où les œuvres françaises côtoient les traductions anglaises, allemandes et espagnoles. La littérature afro-caribéenne et latino-américaine y tient aussi une place privilégiée, où les dernières nouveautés rivalisent avec celles de littérature générale importées de métropole. Un rayon « presse » abondant complète le tout. Tél. : 60-05-62.

N° 56 – Ancien état-major

Le plus ancien bâtiment de la rue est l'un des rares édifices qui témoignent du passé militaire de Fort-de-France. Erigé en 1829 dans le style colonial, il inaugurait les premières constructions en dur de la capitale, où les maisons étaient traditionnellement en bois, et faisait partie d'un vaste ensemble regroupant notamment l'hôtel et les bureaux du commandement militaire de la Martinique. Actuellement en rénovation (budget : 6 millions de francs), il abritera le service de l'éducation du conseil général de la Martinique.

CULTURE

ARTS

« L'OR DES DIEUX, L'OR DES ANDES » à Metz

L'Eldorado en Lorraine

METZ

de notre envoyée spéciale

*« Sur le lac, ils faisaient un grand radeau avec des joncs, orné et décoré le plus somptueusement possible... Ils dénudaient l'héritier, le recouvraient d'une terre collante et le poudraient avec de l'or en poudre et en paillettes, de telle façon qu'il était complètement couvert de ce métal. L'Indien doré faisait son offrande en lançant tout l'or et toutes les émeraudes qu'il portait au milieu du lac. Les quatre caciques qui étaient avec lui faisaient de même ; et le radeau retournant à la terre, la fête commençait, les cornemuses, les cornes, les longs chœurs, les danses à leur manière, recevant le nouvel élu qui était reconnu comme prince et seigneur. De cette cérémonie vient le très célèbre nom d'*El Dorado. » Décrite en 1636 par Juan Rodriguez Freyle, cette scène mythique avait pour théâtre la lagune de Guatavita, lentille verte lovée à quelque 3 000 mètres d'altitude dans la région de Bogota, l'actuelle capitale colombienne. Réceptacle de tant de joyaux, le lac n'a pas livré aux chercheurs de trésors la moindre pépite ni la moindre parcelle d'or...

Et pourtant la fascination exercée sur l'imaginaire occidental par « L'or des dieux, l'or des Andes », pour reprendre le titre de l'exposition qui se tient à Metz (*le Monde* du 14 juin), reste entière. Deux ans après avoir présenté quelques spécimens de la fameuse armée de terre cuite de l'empereur chinois Qin Shi Huangdi, le conseil général de la Moselle renouvelle son opération de prestige grâce au mythe de « l'Homme doré ». Stratégie médiatique, mais aussi prouesse diplomatique, tant le rassemblement de plus de 600 pièces d'orfèvrerie précolombienne provenant du Pérou, de la Colombie et de l'Equateur constitue à lui seul un véritable tour de force. Le chef d'orchestre de cette ambitieuse manifestation est Daniel Lévine, chargé du département Amérique au Musée de l'homme, dont les salles ont subi une métamorphose il y a tout juste deux ans. L'auteur de la rénovation des espaces américains de Chaillot, Frédéric Serre, a signé à Metz une muséographie sobre qui emprisonne les ornements, masques et bijoux précolombiens dans d'élégantes vitrines ouatées de velours bleu nuit. On peut regretter ce type de présentation qui érige en idoles des objets de fouilles archéologiques soudain privés de leur contexte, mais le parti pris de cette exposition est de représenter les anciennes cultures andines uniquement par des pièces en or, reléguant dans l'ombre céramiques et textiles, qui sont pourtant comme les deux autres volets du triptyque. Il est vrai que dans les sociétés précolombiennes, héliocentriques par excellence, le précieux métal qui roulait en pépites dans les rivières dépassait largement le simple statut de richesse monétaire. « Sueur du Soleil », auquel il était associé par son éclat et sa couleur, l'or incarnait la substance même de la divinité, sa chaleur, son énergie créatrice, son éternité.



D.R.

Masque funéraire, Equateur.

Symbole de prestige des chefs, intermédiaires entre le monde social et le monde surnaturel, le métal sacré devint l'offrande religieuse par excellence. Les chroniqueurs espagnols ont alors décrit avec fièvre les temples scintillant sous le feu des idoles plaquées d'or, les somptueux vêtements des caciques croulant sous leurs brillantes pendeloques. Il n'y a pas d'ostentation vulgaire dans ces pratiques, mais bien plutôt l'affirmation de cette alliance entre l'or et le soleil qu'incarnaient avec fierté les élites dirigeantes de la communauté.

Un « linceul de lumière »

La récente découverte, en 1987, trésor de la tombe de Sipan, sur la côte nord du Pérou, exprime à merveille cette valorisation emblématique du précieux métal. Ce « Toutankhamon du monde précolombien » reposait, en effet, non loin de ses serviteurs, concubines et guerriers, voyageant vers l'au-delà dans son « linceul de lumière » comme le suggère à Metz, de façon plus pédagogique qu'esthétique, la reconstitution proposée aux visiteurs dans l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains.

Or quels artisans réalisaient ces prouesses techniques, ces alliages entre l'or et l'argent qui célébraient l'union complémentaire du Soleil et de la Lune, ces faux filigranes, ces martelages, ces incrustations ou ces fontes à la cire perdue qui étonnent encore l'œil occidental ? « Transformateur » faisant passer la matière d'un état profane à un état sacré, jouissant d'un réel statut privilégié, l'orfèvre entretenait des liens intimes avec la classe dirigeante politique et religieuse. Bien plus, il existait une profonde relation entre le chamanisme et l'art. Le modelage du métal solaire pour donner vie aux effigies des dieux n'était-il pas la magie suprême, celle qui rend visible l'invisible ? A voir le rassemblement de masques aux yeux écarquillés, de vases « kéros » au profil aigu, de bijoux d'une finesse arachnéenne présentés à Metz, on mesure mieux dès lors l'immense tragédie dont le Pérou, l'Equateur et la Colombie furent le théâtre au moment de l'arrivée des Espagnols. Des milliers d'objets furent réduits à leur plus simple expression de valeur marchande. L'or sacré fut fondu en lingots pour honorer un autre dieu et ses nouveaux temples.

Bien souvent arrachés à leur milieu, hors de tout contexte archéologique, nombre d'ornements ont heureusement traversé les siècles, mais c'est pour mieux exciter désormais la convoitise des pilleurs de trésors, les désormais célèbres *huaqueros*. Sortis à titre exceptionnel des collections des musées archéologiques des trois pays, mais aussi des coffres-forts des banques privées (le mot « réserve » prend ici tout son double sens), les pièces exposées à Metz dressent ainsi un éblouissant panorama de l'orfèvrerie précolombienne depuis 1500 avant notre ère jusqu'à la conquête espagnole. Car s'il est un paradoxe que souligne fort à propos l'exposition, c'est que les trésors incas qui enflammèrent au seizième siècle la cupidité des conquistadors et qui firent la célébrité du Pérou ont disparu dans leur quasi-totalité. Les chefs-d'œuvre qui nous sont parvenus (masques auréolés de rayons serpentiformes de culture nasca, effigies funéraires lambayeke aux yeux de chat, idoles bidimensionnelles des Muiscas, ou encore ces kyrielles d'ornements de nez ou d'oreille qui décrivent un monde visionnaire d'êtres hybrides, homme-oiseau, rapaces, reptiles et batraciens en perpétuelle métamorphose) attestent le génie de ces peuples qui ont précédé le grand empire centralisateur inca...

BÉRÉNICE GEOFFROY-SCHNEITER

▶ « L'or des dieux, l'or des Andes », à Metz, Arsenal et église Saint-Pierre-aux-Nonnains ; jusqu'au 2 octobre. Le lundi de 14 h 30 à 20 heures 30, le dimanche de 10 heures à 20 heures 30. Tous les autres jours de 10 heures à 22 heures. Réservations : Minitel 3615 Billetel ou 3615 Fnac. Tél. : 44-10-20-73. Beau catalogue édité par les éditions Serpenoise.

VIDÉO

LA « REVUE VIRTUELLE » au Centre Georges Pompidou

L'envers du jeu

La *Revue Virtuelle* est une publication du Centre Pompidou qui ne se feuillette pas, puisqu'elle tient sur deux ordinateurs, mais qu'on « grignote »... à l'aide d'une souris. Il y a dans ses projets une édition de cassette vidéo qui accompagnerait chaque publication et, plus tard, la réalisation d'un CD-ROM regroupant périodiquement toutes ses recherches.

C'est une revue « pointue », comme l'indique l'architecture de ses bureaux de consultation, au bout des galeries contemporaines du Centre : deux habitacles transparents, tout en angles aigus, où l'on tient, serrés, à cinq ou six. Et qui ne désemplissent pas. Le public, très jeune mais souvent accompagné d'adultes qui se font faire la leçon par leur progéniture connaissant déjà sur le bout des doigts le programme de la nouvelle livraison, consacrée aux jeux vidéo. Un enfant sur deux, dit-on, joue aux jeux électroniques. Le parc des jeux rapporte déjà plus d'argent que celui des salles de cinéma. Spielberg touchera davantage de bénéfices « jurassiques » du jeu tiré de son film que du film lui-même, qui a déjà pourtant pulvérisé les records d'affluence.

Pour ceux qui pratiquent ces jeux, le fichier établi par la *Revue Virtuelle* offre une bonne révision. Pour les ignares, c'est un cours de rattrapage, qui va peut-être un peu trop vite. Jeux de plateformes, jeux de combats, jeux de stratégie, sports, jeux de rôles, labyrinthes, échecs, tous sont disponibles sur ordinateur. On vous explique les particularités de chacun, ses progrès, sa place dans l'histoire de cette jeune industrie. Traduits, adaptés, programmés, voici tous les jeux du monde à la disposition de votre *joystick* – on peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure le succès des jeux électroniques tient à cette manette que le joueur ne cesse de tripoter pour produire les effets désirés.

Dans quel espace se déplace l'esprit aux prises avec les obstacles d'un jeu vidéo ? Visiblement un espace abstrait. Très abstrait. Entrée, sortie, touché, coulé, fermé, ouvert, troué, plombé, pété, pondu, perdu, gagné. Espace binaire, très vite balisé, qu'une tendance erronée au perfectionnement voudrait enrichir de plus en plus de détails, au niveau des décors, pour se rapprocher du cinéma. Mais à quoi bon ? L'espace est virtuel, mais le temps est réel. Tout va très vite. On n'a pas le temps d'observer.

Aux frontières de l'art et du design

C'est donc une économie de signaux qui se met en place. Là se joue l'imagination des scénaristes et des scénographes des futurs jeux, qui doivent permettre à Nitendo de battre Séga, ou le contraire – mais la France, pour l'instant en quatrième position, ne désespère pas de ravir des parts de marché.

Le joueur sera guerrier destructeur, aventurier échappant à des monstres, ou explorateur d'un monde inconnu au relief froid, aux perspectives angulaires, avec des avenues rectilignes et désespérément vides, comme se présente le monde de Matt Mulican, exposé dans la deuxième cabine de la *Revue Virtuelle*. L'amateur de jeux vidéo ne fait guère de différence. On voit des mordus de Super Mario se faufiler sans surprise dans les avenues vertes, traverser les carrefours bleus, escalader les murailles noires, enfoncer les portes rouges des cinq mondes de l'artiste américain, pionnier du virtuel inter actif.

A la demande de Jean-Louis Boissier, directeur de la *Revue Virtuelle*, et avec l'aide du CNBDI d'Angoulême et des techniciens de Medialab, Matt Mullican a adapté pour l'écran son univers créé pour être visité avec des lunettes virtuelles. On avait pu les chausser, il y a deux ans, au Fresnoy, la future École supérieure d'arts et de technologies de Tourcoing, qui mise beaucoup sur ce genre d'expériences. Présentée comme une œuvre d'artiste, ce parcours sans signes entraîne aux frontières de l'art et du design. « *Ce n'est pas une carte de ma ville, c'est plutôt une carte considérée comme une ville* », répond le rusé Matt Mullican, qui feint, quand on lui reproche sa platitude, de dénoncer la transformation du monde en gigantesque jeu vidéo.

Matt Mullican, Alain Le Diberder (chroniqueur des jeux électroniques et auteur du livre *Qui a peur des jeux vidéo ?*) et Florian Rotzer (philosophe allemand de la cybernétique) parleront ensemble et avec le public de l'enjeu des jeux, le 14 septembre, à 18 h 30, au Centre Pompidou. Car la *Revue Virtuelle* est aussi, traditionnellement, un lieu de débat.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ La *Revue virtuelle* n° 10/11 : « L'art des jeux ». Jusqu'au 26 septembre. Centre Georges-Pompidou. Galerie sud, mezzanine. Tél. : 44-78-13-00.

THÉATRE

La mort du comédien russe Innokenti Smoktounovski

On apprend la mort d'Innokenti Smoktounovski, qui a été l'une des plus fortes présences de la scène et de l'écran russes. Le comédien est mort à Moscou, le 3 août 1994, d'un arrêt du cœur. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Un grand acteur est parfois plus qu'un grand acteur, notamment lorsque les autres figures publiques – celles du politique – ne savent s'assurer ni attachement ni confiance. Innokenti Smoktounovski apparut en 1957, du même coup dans un théâtre de Léningrad et dans les cinémas de Moscou. Il n'avait pas un aspect de jeune premier, ses traits n'étaient pas réguliers, il avait trente-deux ans. Mais ses yeux, sa voix, tout son être, irradiaient une telle conscience, un tel questionnement, une telle libre réflexion, et aussi une telle générosité calme, qu'il fut, du jour au lendemain, aimé de tous.

Il était né en Sibérie, à Tatianovka, en 1925. C'est à Krasnoïarsk qu'il suivit, en 1945 et 1946, des cours d'art dramatique, et, là, les animateurs du Théâtre Pouchkine, très impressionnés par lui, voulurent le garder. Mais c'était un temps où la vie de tous les théâtres, dans les Républiques de l'Union, était décidée, jusque dans ses moindres détails, par le « directeur », qui n'était pas un homme de l'art, mais un homme du parti. Smoktounovski fut, dix années durant, l'un des acteurs qui ne purent s'adapter à ce régime, et qui menèrent une existence de nomadisme et de chômage.

Jusqu'au jour de 1956 où l'un des cinéastes les plus personnels de cette époque ultra-conformiste, Mikhaïl Romm, le remarque sur le banc d'un vestibule, lui donne un petit rôle dans son film *le Meurtre dans la rue Dante*. Smoktounovski enchaîne dans un second film, d'Alexandre Ivanov, *les Soldats*, une œuvre sans grande dimension.

Arrive le « hasard décisif » : au Grand Théâtre Dramatique de Léningrad, un metteur en scène de talent, Tovstogonov, dirige les répétitions d'une adaptation de *l'Idiot*, de Dostoïevski. Il a engagé, pour le rôle du prince Muichkine, un comédien renommé. Il n'en est pas satisfait. Il s'en confie à un ami, qui lui dit : « *Ton Muichkine, ne t'inquiète pas, je viens juste de le rencontrer, il est dans un film*, les Soldats. » Le jeu de Smoktounovski conduisit Tovstonogov à revoir sa mise en scène, et il alterna les actes avec des baissers de rideaux où Smoktounovski, seul sur l'avant-scène, silencieux, semblait méditer ou oublier les choses.

La révélation de Smoktounovski dans *l'Idiot*, l'exemple même de l'« événement socio-culturel » d'une dimension presque historique, date donc de 1957. Désormais, ses interventions ne se comptent plus. Il sera invité par toutes les grandes scènes de Russie. Depuis 1984, il appartenait au Théâtre d'art de Moscou.

Smoktounovski était venu jouer à Paris, en 1966, son prince Muichkine de *l'Idiot*, mais le public fut tout à fait désemparé par son jeu. Il revint à Paris en septembre 1988, il joua Serebriakov d'*Oncle Vania*, et le docteur Dorn de *la Mouette*, dans les mises en scène d'Efremov. Là non plus, les spectateurs parisiens ne semblèrent pas adhérer à l'art très singulier de Smoktounovski, à ses ruptures, ses silences, ses hasards.

A l'écran, après *la Lettre inachevée* de Kalatozov en 1960, ce fut de nouveau Mikhaïl Romm qui permit à Smoktounovski de donner toute sa stature dans un chef-d'œuvre, *Neuf jours d'une année*, film de réflexion sur les dangers de la radio-activité (1962). Citons ensuite une interprétation étonnante de Mozart, dans *Mozart et Salieri* d'après Pouchkine (film de Vladimir Gorikker, 1963), le *Hamlet* de Kozintsev en 1964, dans la traduction de Boris Pasternak, le rôle de Porphyre dans *Crime et Châtiment* de Koulidjanov en 1969, celui de Vania dans *Oncle Vania* d'Andreï Kontchalovski en 1971.

En 1986, pour *les Yeux noirs*, Nikita Mikhalkov fit appel à Smoktounovski pour tenir le rôle du vieil époux étrange de l'héroïne, et l'acteur faisant visiter sa demeure à Marcello Mastroianni, y était sublime, comme d'habitude. Dans les studios de la Lenfilm, à Leningrad, Innokenti Smoktounovski s'employa, plusieurs fois, à faire réaliser ou à réaliser lui-même des longs-métrages pour les enfants, très beaux, à très gros budgets, il tenait beaucoup à cela.

Plutôt inquiet et réservé de nature, malgré son immense popularité en Russie, Innokenti Smoktounovski est resté sa vie durant d'une simplicité entière, toujours prêt à s'entremettre pour aider autrui en toute circonstance. Il jouait moins ces derniers temps, avec moins d'allant. Sa mort, au début de ce mois d'août, a été, en Russie, un deuil affreux.

MICHEL COURNOT

elcher

Grandes orgues

Le Monde

PUBLICITÉ ÉVASION

COMMUNICATION

La baisse du prix des quotidiens et sa répercussion sur leur diffusion

L'équation à plusieurs inconnues de la presse française

Quelle est l'incidence du « facteur prix » sur la diffusion des journaux ? La question est à la mode, depuis la spectaculaire guerre des prix lancée par Rupert Murdoch en Angleterre, qui a vu les ventes du *Times* passer de 360 000 exemplaires à près de 600 000 exemplaires, au moment où il passait de 45 pence à 20 pence (soit environ 1,70 F). Le Syndicat de la presse parisienne (SPP) a mené une étude, de 1980 à 1992, consacrée à *« la presse quotidienne nationale et ses prix »*. La conclusion est plutôt nette : *« Le critère prix, en dépit d'une certaine idée en vogue, ne constitue pas à lui seul une panacée. »*

Si l'augmentation du prix de vente a été supérieure à l'inflation, elle a suivi l'accroissement du revenu disponible brut des ménages, c'est-à-dire que les prix des journaux ont augmenté dans les mêmes proportions que le pouvoir d'achat. Cette hausse n'a pas été régulière. Elle a été très forte de 1980 à 1982, plus réduite de 1983 à 1986, avant de se stabiliser jusqu'en 1990. A partir de là, la récession économique et la crise du marché publicitaire ont entraîné une nouvelle hausse très forte.

Diffusion de la presse quotidienne nationale

en milliers d'exemplaires — 2 500 — 2 250 — 2 000

indice base 100 : 1980 — 260 — 240 — 220 — 200 — 180 — 160 — 140 — 120 — 100 — 80

Indice des prix des quotidiens généralistes

Revenu disponible brut des ménages (indice)

Prix de vente moyen — 2,38 F — 4,59 F — 5,55 F — 1980 — 1990 92

1980 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92

Source : SPP

Pas de recette magique

La diffusion des journaux de la presse quotidienne nationale est restée stable, tout en déclinant légèrement, passant de 2 370 482 exemplaires à 2 313 997 exemplaires (– 2,3 %). Les quotidiens baptisés « élitistes » (*le Monde, Libération, le Figaro*) ont perdu 4 % depuis 1980, tandis que leur prix était pratiquement multiplié par trois. Les journaux d'opinion (*Humanité, le Quotidien de Paris*) chutaient de façon vertigineuse, sans qu'on puisse invoquer leur prix. Du côté des quotidiens populaires, les 200 000 exemplaires perdus de *France-Soir* ne sont pas compensés par les 60 000 nouveaux lecteurs du *Parisien* et la stabilisation du prix du quotidien de Robert Hersant, de 1986 à 1990, n'a pas empêché l'hémorragie. En douze ans, la diffusion des journaux économiques (*la Tribune, les Echos*) a doublé en même temps que leur prix et les ventes de la presse sportive (*l'Equipe*) ont augmenté de 23 %, sans pâtir des hausses de prix successives.

L'étude montre donc que des hausses importantes du prix n'ont pas nécessairement entraîné une diminution de la diffusion. De même, la stabilisation du prix de vente – qui a correspondu à une baisse du prix du journal en fonction de l'augmentation du pouvoir d'achat – n'a pas été suivie de hausses spectaculaires des ventes.

Ce qu'en revanche l'étude ne peut montrer, c'est l'effet d'une baisse des prix sur la diffusion : l'étude s'arrête en 1992, avant qu'une politique de baisse de prix soit lancée par plusieurs journaux. L'exemple d'*InfoMatin*, lancé en janvier et insistant sur son faible prix de vente (3 francs), n'est pas pour l'instant une réussite, mais n'est pas non plus un échec (en six mois, ce quotidien a attiré quelque 60 000 acheteurs réguliers). *Aujourd'hui*, l'édition régionale du *Parisien*, vendu 3,50 francs au moment de la création d'*InfoMatin*, n'a pas permis de dynamiser les ventes du quotidien, qui poursuit toutefois sa progression régulière. Enfin, l'échec du *Quotidien* (ex-*Quotidien de Paris*) n'incite pas à l'optimisme. On peut s'interroger sur l'opportunité de la baisse du prix de vente (de 6 à 4 francs) pour un journal d'opinion dont l'achat correspondait, en grande partie, à une approbation des options politiques du titre et de son directeur.

Cet échec démontre surtout qu'il n'y a pas de recette magique et qu'une baisse du prix ne suffit pas à accroître le lectorat. Il n'enterre pas pour autant le débat sur les prix des journaux en France, largement supérieurs à ceux des quotidiens anglais, américains, allemands ou italiens, etc. L'étude du SPP, souligne bien la rupture de 1990 qui voit les prix s'accroître et la diffusion baisser, une tendance renforcée depuis. Ces deux phénomènes correspondent à une crise économique, mais aussi à une crise morale et à une défiance à l'égard des médias en général, et plus particulièrement à l'égard de la presse quotidienne nationale.

Crise économique, hausse des prix, perte de confiance, baisse de la diffusion : l'équation que doit résoudre la presse nationale est décidément à plusieurs inconnues.

ALAIN SALLES

« L'arme à court terme » de la guerre entre journaux britanniques

LONDRES
correspondance

La guerre des tirages déclenchée par le biais d'une guerre des prix par Rupert Murdoch, il y a maintenant un an, constitue un lourd fardeau financier pour l'ensemble de la presse britannique. Celle-ci aurait perdu, au total, plus de 100 millions de livres (soit 821 millions de francs) dans cette opération. *« Je ne me souviens pas d'une concurrence aussi féroce dans la presse britannique. Et rien n'indique que cela va changer »* : Gus Fisher, le directeur général du groupe de Rupert Murdoch, a eu recours à cet art très britannique de la litote pour annoncer, jeudi 25 août, que la baisse du prix du *Times* et du *Sun* avait coûté 45 millions de livres à sa société, de juin 1993 à juin 1994. Fer de lance de la guerre des prix en Grande-Bretagne, la Compagnie News International de M. Murdoch enregistre une baisse de son bénéfice de 37 %, malgré l'excellente performance de sa chaîne satellite BskyB.

Mais aux yeux du magnat américano-australien, ce jeu déflationniste en valait la chandelle puisque le *Times*, vendu actuellement 20 pence (environ 1,70 franc), est désormais le moins cher des journaux de qualité et se vend chaque jour à près de 600 000 exemplaires contre 360 000 il y a dix mois, lors de sa première diminution de tarif, le 1er septembre dernier (*le Monde* du 3 septembre 1993). Quant au « tabloïd » *The Sun* (4,2 millions d'exemplaires), qui représente le plus important tirage de la presse d'outre-Manche, il continue à devancer largement son grand rival, le *Daily Mirror* (2,7 millions), vendu 5 pence plus cher. *« La progression du* Sun *souligne que le facteur prix lui a permis de compenser une couverture journalistique rendue moins scandaleuse, en raison de la menace du gouvernement d'imposer une législation protégeant la vie privée »*, note un expert londonien des médias.

Rajeunissement du lectorat

La contre-attaque du *Daily Telegraph*, passé de 48 à 30 pence, a connu un moindre succès. Certes, les ventes du quotidien conservateur ont augmenté de 8 % en juillet par rapport au mois précédent le faisant repasser au-dessus de la barre du million d'exemplaires, mais le groupe du canadien Conrad Black a vu tout de même ses profits chuter de 12 % au cours du premier semestre. *« Le seul élément positif de cette bataille, c'est qu'elle a permis de rajeunir nos lecteurs. La réduction du prix nous a attiré une nouvelle clientèle, alors que les gadgets promotionnels avaient échoué »*, a souligné Stephen Grabiner, le directeur général du *Telegraph*.

Même les titres qui, disposant d'un créneau bien particulier, n'avaient pas jugé bon de participer à cette foire d'empoigne, n'ont pas été épargnés par ses retombées. Fort de sa ligne politique de gauche et de ses petites annonces d'offres d'emplois (médias, éducation, fonction publique), *The Guardian* perd un peu de terrain, ses ventes baissant de 2 % en juillet. Pour sa part, au creux de l'été, *The Financial Times*, le quotidien économique et financier particulièrement prisé par les hommes d'affaires, a subi une diminution de 5 %. Quant au quotidien de centre droit *The Independent*, contraint lui aussi à baisser au début du mois d'août son prix de vente de 50 à 30 pence, il est le plus touché : sa diffusion est tombée à quelques 250 000 exemplaires contre 400 000 il y a trois ans.

On assiste toutefois peut-être au commencement de la fin de cette formidable bataille. Le 22 août, le prix du *Sun* a augmenté de 10 % (*le Monde* du 24 août). Selon certaines rumeurs, *The Times* pourrait remonter à 25 pence au cours de l'automne. *« La guerre des prix n'est qu'une arme à court terme qui permet de relancer les ventes. Mais les nouveaux acheteurs n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour intéresser les publicitaires »*, nous a déclaré Roy Greenslade, ancien rédacteur en chef du *Daily Mirror*. Et le commentateur de lancer un avertissement aux éditeurs français qui seraient prêts à suivre l'exemple de « Citizen Murdoch » : *« Il faut avoir l'instinct d'un joueur comme Rupert Murdoch. Et surtout les reins solides sur le plan financier. »*

MARC ROCHE

CÂBLE : Philips va lancer des services de « pay-per-view » en Europe.– Philips média, filiale du géant néerlandais de l'électronique, a annoncé, mercredi 17 août, la création d'une association avec les télécoms néerlandais (KPN) et la société américaine Graff, spécialisée dans les services de télévision en paiement à la séance (« pay-per-view ») sur les réseaux câblés européens. La nouvelle société pourrait proposer ses services aux câblo-opérateurs européens intéressés. Le capital est détenu à 45 % par Philips, 35 % par KPN et 20 % par Graff. Cette dernière possède onze chaînes câblées de paiement à la séance, aux Etats-Unis, et fournit des programmes à des câblo-opérateurs représentant une audience cumulée de 10 millions d'abonnés.

CARNET

Naissances

Caroline JACOT-GRAPA
et
Eugenio GRAPA
sont heureux d'annoncer la naissance de

Camille,

le 16 août 1994.

7, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

Isabelle ENCELLAZ et Eric MARCOS sont heureux d'annoncer la naissance de

Justine, Nathalie, Dominique,

le 24 août 1994, à Enghien-les-Bains.

18, rue de Strasbourg,
93200 Saint-Denis.

Anniversaires de naissance

– Aux vingt-trois ans de

Béatrice.

« Temps aussi frais que l'enfance... »

Mariages

M. et Mme Guy MARTIN-AUGOT ont à cœur d'annoncer le mariage de leur fille

Isabelle
avec
Antoine SIMONET,

célébré à Paris, le 27 août 1994.

4, rue du Figuier,
75004 Paris.

Anniversaires de mariage

– Londres, Paris, Mexico, Heidelberg, le 27 août 1994.

Je dédie affectueusement mon premier anniversaire de mariage à

Floriane et Javier
ZÚÑIGA MEJÍA BORJA,

mes parents,

Marie-Antoinette et Béatriz,

mes grands-mères,

et au souvenir de mes grands-pères,

Raymond et Isauro.

Aimée.

Décès

– La direction des Musées de France,
Et la Réunion des musées nationaux,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite
ARP-HAGENBACH,
grand donateur des Musées,
veuve de Jean Arp,

survenu le 23 août 1994,

et s'associent à la douleur de sa famille.

– François Barré,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Germain Viatte,
directeur du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle,
font part du décès de

Mme Marguerite
ARP-HAGENBACH,
grand donateur
du Musée national d'art moderne,

survenu, en Suisse, le 23 août 1994.

– Les familles Ancian et Liebschutz,
Me Elisabeth Ducher,
Isabelle Chrétien,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michèle BAILLY,
journaliste,

survenu à l'hôpital Foch, le 18 août 1994, à la suite d'une longue maladie.

– Mme Colette Sivadon,
sa compagne,
Marc et Muriel Ballanfat,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

André BALLANFAT,

survenu le 25 août 1994, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bonneville, le samedi 27 août, à 16 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert FOL,
président honoraire
du conseil des prud'hommes de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 29 août 1994, à 11 h 30, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

– Cinta Cordier,
son épouse,
Alexandra,
sa fille,
Yves Nivet,
son gendre,
Marie et Lucas,
ses petits-enfants,
Catherine Cordier,
sa sœur,
et ses enfants,
Gérard et Marie-José Gladieux,
ses amis,
et leurs enfants,
René et Francine Cordier,
ses parents,
Aurélia et Jean Freire,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe CORDIER,

survenu le 23 août 1994, au terme d'une lutte courageuse contre le cancer.

Levée du corps lundi 29 août, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité au cimetière de Soustons (Landes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, impasse des Orteaux,
75020 Paris.

– L'ONISEP
a la douleur de faire part des décès de

Mme Annette HILAL,
ingénieur d'études,
chef de projet aux services centraux,
son époux,
et sa fille Sonia,

survenus accidentellement, le 21 août 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 août, à 15 heures, en l'église de Servon (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Office national d'information sur les enseignements et les professions,
12, mail Barthélémy-Thimonnier,
BP 86 Lognes,
77423 Marne-la-Vallée Cedex 2.

– Le bâtonnier
Et le conseil de l'ordre du barreau de Lyon,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. le bâtonnier
Alain de LA SERVETTE,

survenu le 23 août 1994.

Ses funérailles religieuses seront célébrées le lundi 29 août, à 10 heures, en l'église Saint-Paul, 3, place Gerson, à Lyon-5e.

La famille du bâtonnier de La Servette ne souhaite pas l'envoi de fleurs mais propose à tous ceux qui le désireront de participer à son dernier combat pour l'organisation de la justice au Cambodge.

Les dons pourront être adressés à l'Ordre des avocats, 60, rue Saint-Jean à Lyon-5e, qui transmettra.

(Le Monde *du 26 août.*)

– Mme Bernadette Rault,
sa grand-mère,
M. et Mme Pierre Rault,
ses parents,
Catherine et Christian Schor,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Thierry RAULT,
ingénieur arts et métiers,

survenu le 23 août 1994, à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Léonard, place de l'Eglise, L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne).

– M. Jean Krautter, président, et les membres du comité de la société des ingénieurs arts et métiers,
ont l'immense tristesse de vous informer de la disparition de leur jeune camarade,

Thierry RAULT,
vice-président communication,

survenue le 23 août 1994, dans sa trente-deuxième année.

Les obsèques se dérouleront le mardi 30 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Léonard, place de l'Eglise, L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne).

– Informix Software France
a la profonde tristesse de faire part du décès de son directeur administratif et financier,

M. Gérard SCHPIGEL,

survenu accidentellement à Donoratico (Italie), le 18 août 1994,

et vous prie de vous unir à la douleur de ses proches.

Les obsèques ont lieu le vendredi 26 août.

On se réunit à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 15.

– Mme Yvonne Vasserot-Merle,
Laurence et Alain Lubrano,
M. et Mme Lucien Lubrano,
M. Guy Lubrano,
ont la douleur de faire part du décès de

Danielle VASSEROT-MERLE,
institutrice,

survenu le 21 août 1994, à Créteil.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marianne WESTER,
née Dreyfus,
femme du docteur Jean Wester,

survenu à Haïfa, le samedi 20 août 1994.

Françoise Pollak Wester,
8, rue Hasnem,
34772 Carmel, Haïfa (Israël).

Remerciements

– Montauban. Rodez. Grenade-sur-Garonne.

Michèle Gouze,
son épouse,
Emmanuelle,
sa fille,
Simone Gouze,
sa maman,
Robert et Marie-Josée Gouze,
Fabrice et Jean-Philippe,
Marie-Thérèse Gouze,
Nicolas, Catherine
et Bernard Lescure,
Lucienne Joulia,
sa belle-mère,
Les familles Delpont, Joulia, Boissins, Roualdes, Moisset, Jauvert, Voinson, Quentin, Tapia, Robert, Maurel, Cayssiols, Frayssinet, Boscus, Voltaire,
Parents et alliés,
ont été particulièrement touchés des très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

Hubert GOUZE.

Que toutes et tous en soient ici profondément remerciés.

Un grand merci également aux équipes médicales du professeur Dubois et des docteurs A. Redon, J.-F. Ribot et Ph. Dudouet qui l'ont aidé à lutter jusqu'à ses derniers instants avec beaucoup de sollicitude et de dévouement.

« Serais-je hors de vos pensées, simplement parce que je suis hors de votre vue ? Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. »

– Roland Garrigues,
premier adjoint,
Les adjoints,
Les membres du conseil municipal,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Hubert GOUZE,
maire de Montauban.

Messes anniversaires

– Le 27 août 1988, Dieu rappelait à lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie Julien.

Pour cet anniversaire, une messe sera célébrée le dimanche 28 août 1994, à 8 h 30, en l'église de Rosières (Haute-Loire).

« Vous avez raison de fixer votre regard sur elle comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur en attendant que se lève le jour. »

Souvenirs

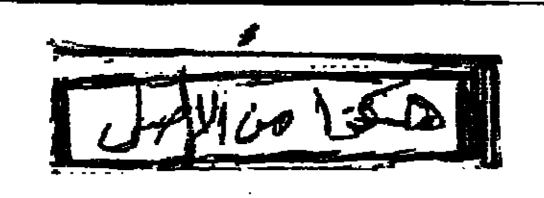
– Le 9 juin 1944, les Allemands occupaient le camp du Vernet-d'Ariège gardé jusque-là par les forces de l'ordre françaises. Ce camp regroupait des étrangers, certains résistants, d'autres suspects et coupables, aux yeux de Vichy, de ne pas être français.

Le 2 juillet, les internés étaient évacués vers Bordeaux. Le 8 août, ils étaient embarqués avec d'autres prisonniers dans des wagons de marchandises, pour un voyage de vingt jours entrecoupé de longs arrêts, de bombardements et de transbordements à pied.

Précédant toujours de très peu les troupes alliées, le convoi était, le 25 août, jour de la capitulation de Paris, à Is-sur-Tille. Le 27 ou le 28 août, les déportés arrivaient à Dachau, dont beaucoup ne sont jamais revenus.

Communications diverses

– Le consistoire israélite de Paris annonce que la Cérémonie des Déportés sera célébrée le dimanche 4 septembre 1994, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.



M. Kohl s'engage à poursuivre une politique de rigueur

Les déficits publics, nouvelle obsession des places financières

Après la hantise de l'inflation, les investisseurs ont trouvé un autre sujet d'inquiétude: le gonflement de la dette dans la plupart des pays industrialisés

L'insistance avec laquelle le gouvernement français fait passer depuis plusieurs jours son message de rigueur budgétaire n'est pas gratuite. Il essaie de rassurer les marchés et plus particulièrement les fameux investisseurs institutionnels anglo-saxons obsédés par la crainte d'une dérive incontrôlée de la dette publique. La tenue du franc et des obligations françaises, que l'approche des élections présidentielles risque d'affaiblir, est à ce prix.

Les mauvais élèves de la classe européenne comme l'Italie et la Suède, qui cumulent incertitudes politiques et déficit budgétaire, ont d'ores et déjà été pénalisés par les gérants anglo-saxons. A Rome et à Stockholm, les banques centrales ont dû relever, il y a deux semaines, leurs taux d'intérêt pour soutenir leurs monnaies. Une punition qui coûte cher, parce qu'elle freine dans ces pays la reprise de la croissance.

Impossible d'échapper à la nouvelle hantise des financiers : la dette publique. Il n'y a pas plus sensibles aux modes que les marchés. Les indices économiques qu'ils utilisent pour se forger une opinion sur les cours des devises et les niveaux des taux d'intérêt évoluent au fil du temps. Tour à tour, la balance commerciale, l'inflation, l'expansion de la masse monétaire et le chômage sont devenus les critères déterminants de jugement des politiques économiques. Depuis quelques mois, les marchés ont trouvé une nouvelle raison de se faire peur avec le gonflement des déficits publics. Au point qu'il est maintenant d'usage de considérer les dettes des Etats comme autant d'épées de Damoclès suspendues au-dessus des économies des pays industrialisées.

Un déséquilibre d'offre et de demande

La première raison est mécanique. Pour rembourser sa dette, l'Etat prélève une part prépondérante des capitaux disponibles sous des formes toujours plus élaborées et il « exclut » ce faisant les investisseurs privés de ces marchés. En 1993, selon une étude que vient de publier l'INSEE (1), l'Etat français a levé 304 milliards de francs sur les 327 milliards d'obligations émises en France, soit 93 %. Cet « effet d'éviction », selon le vocabulaire des économistes, force les émetteurs privés français à aller se financer à l'étranger. Leurs emprunts internationaux sont montés de 25 milliards en 1992 à 43 milliards de francs en 1993.

Alors que la reprise s'annonce, cette concurrence pour l'argent entre l'Etat et les agents économiques, notamment les firmes, va se renforcer, prévoient les opérateurs qui, dès lors, anticipent et montent les taux. Une deuxième raison s'ajoute à cet « effet d'éviction » qui passe par l'inflation. Un déficit budgétaire est une dépense qui crée un excès de demande. C'est un moyen de soutenir l'activité largement utilisée par tous les gouvernements lors des récessions comme celle qu'on vient de traverser. Mais ce dopage présente un risque : celui d'en faire trop et de provoquer un déséquilibre d'offre et de demande qui pousse les prix à la hausse. Dès lors l'inflation menace.

Dernier motif d'inquiétude : nombre d'opérateurs sont persuadés que les gouvernements ne combattront pas vraiment cette inflation qui vient, car elle les arrange bien. Une chute de la monnaie, en effet, va dévaluer la dette publique et permettre ainsi d'éviter d'avoir à imposer aux populations des mesures budgétaires douloureuses.

Ces craintes sont-elles fondées ? « *Les déficits, les marchés ne s'en préoccupaient pas, il y a moins d'un an, quand ils étaient euphoriques. A ce moment-là, l'endettement des pays industrialisés avait pourtant tendance à croître, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui* », explique Pascal Garaude de la banque NSM. Pour Alain Fiorucci, du cabinet d'étude des marchés Soprofi : « *L'ampleur même des déficits ne signifie rien, ce qui compte, c'est la qualité d'emploi des dépenses publiques. Pour preuve, le déficit budgétaire n'a cessé de se réduire depuis deux ans aux Etats-Unis, ce qui n'a pas empêché les taux d'intérêt de remonter.* »

En pourcentage du produit intérieur brut

	Déficit public	Total de la dette publique brute
France	6	57,1
Etats-Unis	3,6	63,4
Japon	1	68,3
Allemagne	4	46,2
Royaume-Uni	8,2	47,3
Italie	9,7	114
Canada	7	88,3
Belgique	7	141,6
Pays-Bas	4,1	80,6

(Sources : OCDE, Communautés européennes.)

N'empêche. Cette obsession soudaine pour les déficits est un fait. Elle justifie aux yeux de nombreux spécialistes la descente aux enfers des marchés obligataires européens observée presque continument depuis le début de l'année. Certains opérateurs vont même jusqu'à évoquer une crise de confiance à l'égard des autorités publiques, notamment allemandes (à court terme) et françaises. « *En Europe, aux problèmes de la dette visible viennent s'ajouter les engagements hors budget : retraites, régimes sociaux, santé. Le niveau d'endettement global de la plupart des économies européennes est en réalité supérieur à celui des Etats-Unis* », indique le cabinet d'analyse des marchés Déphi dans une de ses dernières études. « *Si l'on adhère à la théorie du changement d'épouvantail, l'endettement remplaçant l'inflation, alors la zone deutschemark en général* [la France en fait partie] *et l'Allemagne en particulier n'ont aucune raison de conserver un capital de confiance plus élevé que les Etats-Unis* », ajoute-t-il.

Pessimisme forcené

La France, à qui les investisseurs anglo-saxons n'accordent encore qu'une confiance très mesurée en dépit des efforts répétés depuis dix ans des gouvernements et de la Banque de France, est plus que jamais soupçonnée de pouvoir céder facilement aux sirènes de l'inflation. Il suffit de voir, notent les banques américaines, la persistance du débat sur « l'autre politique », pour penser qu'un jour la France pourrait abandonner la rigueur et le « franc fort ». D'où leur retrait brutal depuis le début de l'année des marchés de taux français. Le scénario jugé d'autant plus probable que le niveau déjà élevé des prélèvements obligatoires ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre à l'approche des élections présidentielles.

La reprise, en apportant des recettes fiscales considérables, pourrait réduire d'elle-même le déficit. Mais les milieux financiers ne croient pas que cela sera suffisant. La Société générale écrit dans son bulletin de conjoncture économique et financière du début du mois : « *Le retour à la croissance ne suffira pas à interrompre la croissance explosive de la dette. Selon les estimations de l'OCDE, seuls deux tiers de la dégradation du déficit public seraient liés à la récession.* » *Les prévisions faites par une grande banque américaine vont dans ce sens. En pourcentage du produit intérieur brut, le déficit reviendrait en 1995 aux Etats-Unis à 1,8 % en Allemagne à 3,2 % (hormis la dette de l'organisme des privatisations et des chemins de fer) et en France à 5,3 %.*

Les marchés obligataires aujourd'hui sont victimes d'un pessimisme forcené. Ils ont le sentiment d'être pris en étau entre la crainte du gonflement des dettes publiques et celle de l'inflation. Si la croissance est plus forte que prévu, les opérateurs anticipent le retour de l'inflation et finalement une hausse par les banques centrales des taux à court terme. Et si l'économie ne décolle pas, les investisseurs anglo-saxons vont mettre en avant les dérives budgétaires. En somme, le pire est toujours sûr.

ERIC LESER

(1) INSEE Première, n° 340 : « Financements et placements en 1993. »

A quelques jours du début de la campagne pour les élections législatives en Allemagne

M. Kohl s'engage à poursuivre une politique de rigueur

Si la coalition conservatrice est maintenue au pouvoir à l'issue des élections législatives allemandes du 16 octobre, la politique de rigueur sera maintenue. Tel est le fondement du programme commun des deux formations, la CDU et la CSU, présenté, jeudi 25 août, par le chancelier Helmut Kohl et par son ministre des finances, Théo Waigel. Un programme qualifié par ce dernier de « *base réaliste et solide pour les quatre années à venir* ».

L'objectif des chrétiens-démocrates est de poursuivre la politique de consolidation des finances publiques. La réduction des dépenses de l'Etat, dont la part dans le produit intérieur brut (PIB) est actuellement supérieure à 50 %, permettra ainsi de réduire le déficit budgétaire et de le ramener, dès l'année prochaine, selon M. Waigel, au niveau fixé par le traité de Maastricht (3 % du PIB). Le ministre des finances n'a pas manqué d'opposer cette rigueur à la proposition, jugée « *irréalisable* » du parti social-démocrate (SPD) d'augmenter les allocations familiales de 250 deutschemarks par enfant et par mois. Les Allemands à faibles revenus bénéficieront cependant, à partir de 1996, d'un allègement fiscal. Et Helmut Kohl a promis à terme moins d'impôts pour les particuliers et les entreprises.

Outre la rigueur budgétaire, l'effort en faveur de l'ex-RDA sera maintenu à raison de 6,6 milliards de deutschemarks d'investissements par an et pendant dix ans. Le chancelier Kohl s'est, par ailleurs, engagé à lutter contre les excès de l'Etat-providence, en réduisant les allocations-chômage de ceux qui refusent des postes qui leur sont proposés. Enfin, dans un souci de modernisation de l'économie, une politique de « *débureaucratisation* » sera engagée, comportant la réduction, du nombre de fonctionnaires. Par ailleurs, le programme de privatisations sera poursuivi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 août 1994

UN DÉCRET

– n° 94-725 du 24 août 1994 relatif à la durée hebdomadaire du travail dans la fonction publique de l'Etat.

UN ARRÊTÉ

– du 4 août 1994 portant homologation du règlement de l'Agence française du sang relatif aux bonnes pratiques de distribution et pris en application de l'article L. 668-3 du code de la santé publique.

A la tête d'une importante délégation d'industriels

Le ministre américain du commerce s'attaque au marché chinois

« *Je continue à penser que des progrès peuvent être accomplis* » d'ici au 30 septembre, date butoir au-delà de laquelle les Etats-Unis pourraient appliquer au Japon des rétorsions commerciales, a indiqué, jeudi 25 août, Ron Brown le ministre américain du commerce. Parallèlement, afin de « *maintenir la domination économique* » des Etats-Unis en Asie, M. Brown se rend en Chine du 27 août au 3 septembre à la tête d'une délégation composée des PDG de vingt-quatre grands groupes industriels. Envoyé par le *président Clinton, M. Brown* est le premier membre du gouvernement américain à se rendre à Pékin depuis le changement de politique adopté à l'égard de la Chine fin mai. Washington avait alors décidé de renouveler la clause de la nation la plus favorisée et de ne plus conditionner le commerce au respect des droits de l'homme.

NEW-YORK

de notre correspondant

Les Américains n'aiment pas perdre leur temps. Et surtout leur argent. Trois mois après avoir décidé de ne plus lier, dans ses relations avec la Chine, commerce et respect des droits de l'homme, Washington envoie à Pékin et pour une semaine une importante délégation économique. Dirigée par Ron Brown, ministre du commerce et proche de Bill Clinton, cette délégation est composée notamment des PDG de vingt-quatre grandes entreprises américaines. Sa mission : « *communiquer un message clair sur l'engagement des Etats-Unis à maintenir leur domination économique dans cette région du monde* », a expliqué Ron Brown à Washington en présentant à la presse son voyage. Plus prosaïquement – et M. Brown ne l'a pas caché – il s'agit de rapporter « *des milliards de dollars* » pour l'industrie américaine.

« Favoriser la diffusion de nos valeurs »

Jeudi 26 mai, le président américain avait décidé de renouveler en faveur de la Chine, la clause de la nation la plus favorisée. Il avait ainsi engagé un changement important de politique, décidant notamment de ne plus conditionner les relations commerciales entre les deux pays à des considérations politiques, concernant notamment le respect des droits de l'homme. Trois mois après, M. Clinton souhaite donc présenter l'addition de ce revirement aux dirigeants chinois. La Maison Blanche espère que cette nouvelle politique va permettre aux sociétés américaines de profiter du marché chinois, l'un des plus dynamiques dans le monde à l'heure actuelle. Elle escompte aussi que l'augmentation des ventes américaines en Chine permettra de réduire le déficit commercial entre les deux puissances, lequel atteint un rythme annuel de 23 milliards de dollars (environ 120 milliards de francs) au détriment des Etats-Unis.

M. Brown est, de ce fait, entouré des représentants des entreprises intervenant dans les secteurs d'intérêt prioritaire des dirigeants chinois : les transports, les télécommunications, l'énergie et les services financiers. Il devrait rencontrer Li Peng, le premier ministre, ainsi que Wu Yi, son homologue à Pékin, ainsi que d'autres ministres chargés des dossiers Économiques. Outre certains accords intergouvernementaux (sur la protection de la propriété industrielle notamment), cette visite devrait se traduire par l'annonce de nombreux contrats. Par avance, la firme Westinghouse annonçait déjà, de Pittsburgh, en Pennsylvanie, la signature imminente de plusieurs accords pour la livraison de centrales électriques à la Chine.

La défense des droits de l'homme ne sera pas totalement absente de ce voyage. M. Brown a expliqué qu'il évoquerait cette question « *au moment opportun et dans les lieux adéquats* ». En fait, le ministre a clairement explicité, mardi, la nouvelle philosophie américaine. « *Nous pensons*, a-t-il déclaré, *qu'il est important que nous soyons commercialement présents, que nous ayons un maximum de contacts, de manière à favoriser une diffusion des idées américaines et de nos valeurs.* » Il devrait demander à nouveau aux firmes privées américaines qui travaillent sur le territoire chinois d'adopter, dans leurs entreprises locales, les règles en vigueur aux Etats-Unis, notamment en matière de droit du travail et de respect des droits syndicaux.

Bien qu'ils affirment ne plus vouloir lier commerce et droits de l'homme, les Etats-Unis continuent de s'opposer dans l'immédiat à l'adhésion de la Chine au GATT pour ces raisons. Ils estiment que Pékin n'a pas encore adopté toutes les règles économiques nécessaires au bon fonctionnement du libre-échange, y compris celles qui relèvent de la démocratie. M. Brown devrait aborder cette question à Pékin, avant de se rendre, toujours à la tête de sa délégation, à Shanghaï, Guangzhou et, pour finir, à Hongkong.

ERIK IZRAELEWICZ

EN BREF

ASSURANCES : Patrick Peugeot pourrait quitter la présidence de la SCOR. – Selon des informations en provenance des milieux de l'assurance, Patrick Peugeot, président depuis 1983 de la SCOR, le premier groupe français de réassurances, pourrait quitter ses fonctions dans les prochains jours. Il serait remplacé par Jacques Blondeau, aujourd'hui directeur général de la SCOR. Le groupe de réassurances, dont le principal actionnaire est l'UAP, a renoncé *in extremis*, le 29 juillet, à l'acquisition d'Abeille Ré, la filiale de réassurances du groupe Victoire.

LOGEMENT : les mises en chantier en France ont augmenté de 21,3 % en sept mois. – *Les mises* en chantier de logements neufs ont progressé de 21,3 % en sept mois pour atteindre 176 400 unités, selon les dernières statistiques du ministère du logement. Le logement collectif s'inscrit en hausse de 24,8 %, sous l'effet du plan gouvernemental de relance en 1993 passé sur le nombre de HLM construits. La bonne tenue de la maison individuelle se confirme (+ 15,6 % en sept mois). De nombreuses incertitudes tempèrent cependant l'optimisme que susciterait la lecture de ces chiffres : la hausse des taux d'intérêt, le tarissement de la distribution de PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) et, notamment, les difficultés de financement des promoteurs privés.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après quatre années de crise

La chimie européenne accentue sa reprise

Après quatre années de vaches maigres, l'industrie chimique européenne semble sortir de la crise à en juger par les résultats semestriels que viennent d'annoncer les trois premiers chimistes mondiaux : Hoechst, BASF et Bayer, dont les bénéfices ont fortement progressé. Ce redressement n'est pas spécifique aux chimistes allemands puisque la plupart des autres groupes connaissent la même évolution et enregistrent une reprise de leur activité.

Cette amélioration est due aux importantes restructurations internes opérées au sein des groupes. Elle est également portée par l'amélioration de la conjoncture confirmée par une augmentation des ventes en volume plutôt que par les prix.

Dans ce contexte, Bayer a annoncé, jeudi 25 août, un bénéfice net avant impôts en hausse de 24,4 % à 1,754 milliard de deutschemarks (1) par rapport au 1er semestre 1993, pour un chiffre d'affaires en progression de 5,6 % à 22,182 milliards sur cette période. La veille, Hoechst avait présenté des résultats en hausse sensiblement identique (+38,9 % à 1,1 milliard du bénéfice avant impôt et pour un chiffre d'affaires en augmentation de 7,8 % à 24,7 milliards de deutschemarks), confirmant la tendance de BASF (+41,4 % du béfice semestriel avant impôts à 683 millions pour un chiffre d'affaires en augmentation de 7 % à 23,1 milliards de deutschemarks).

« La reprise de la conjoncture s'est poursuivie au deuxième trimestre, tant en Europe qu'en Asie et aux Etats-Unis. La demande a nettement progressé en Allemagne, mais moins nettement qu'à l'étranger. Il n'a pas encore été possible de relever de manière significative le niveau de nos prix, globalement insuffisant » affirme-t-on chez Hoechst. Même sentiment chez BASF pour qui les prix, même s'ils remontent, restent pour la plupart *« au niveau insatisfaisant de 1993 »*. Pour Bayer, *« la tendance positive a concerné l'ensemble des divisions »* et le groupe *« confiant »* affirme *« qu'il pourra réaliser son objectif d'une nette amélioration du résultat ». Ce chimiste a, dès le début de l'année, tablé sur une hausse de 15 % à 20 % de son résultat annuel* (*Le Monde* du 30 mars). Les autres restent prudents et, sans avancer de chiffres, comptent sur des bénéfices nettement supérieurs à ceux *« forts médiocres »* de 1993.

Cette amélioration passe encore par des suppressions d'emplois, les effectifs ont diminué de 8 000 personnes, chez Hoechst et de 2 630 chez Bayer depuis le début de l'année.

Cette tendance n'est pas spécifique à l'industrie allemande puisque le CEFIC, le Conseil de l'industrie chimique européenne, rappellait au mois de juin que les restructurations dans ce secteur vont entraîner pour la quatrième année consécutive une baisse de 3 % des effectifs (60 000 personnes). Depuis 1990, 200 000 emplois auront ainsi été supprimés. Cet organisme s'attend à ce que la production chimique ouest européenne progresse de 2 % en termes réels (en excluant l'effet inflation) après un recul de 1 % l'an dernier.

DOMINIQUE GALLOIS

(1) 1 deutschemark vaut 3,42 francs.

SOCIAL

Nouvel appel de Louis Viannet en faveur de l'unité syndicale

La CGT propose « une initiative de très grande ampleur » pour la rentrée

Les rentrées sociales de la CGT se suivent et se ressemblent. Louis Viannet, secrétaire général de la principale centrale syndicale française, a décliné jeudi 25 août, lors d'une conférence de presse, le répertoire cégétiste de tradition en cette période de l'année. Dénonçant *« la pression permanente sur les salaires »*, la précarité de l'emploi, sans oublier *« la braderie du patrimoine national »*, il a promis *« un développement important de l'action revendicative »* et plaidé en faveur de l'unité d'action.

Pour M. Viannet, les signes de reprise économique ne changent pas fondamentalement son analyse. Ils doivent encourager les salariés à *« réclamer leur dû »* et ne pas *« continuer à payer la facture »*, d'autant plus que *« si reprise il y a, le risque est grand qu'elle s'accompagne de difficultés aggravées »*. Aussi, souhaite-t-il *« une véritable multiplication d'actions revendicatives larges et unitaires »* et, plus précisément, *« une initiative de très grande ampleur, dans les délais les plus rapprochés possible »*. Convaincu que ses homologues de la CFDT et de FO *« ne peuvent plus éluder le fait qu'il existe un besoin d'actions plus fortes »*, Louis Viannet espère visiblement l'apparition de foyers d'agitation dans les habituels points chauds de la rentrée que sont les entreprises du secteur public. *A contrario*, la CGT reste la seule sur l'échiquier syndical à contester le principe d'une ouverture du capital de Renault.

Enfin, Louis Viannet ne dédaigne pas les inquiétudes manifestées au sein de la majorité à propos de la situation sociale. *« Que Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing contribuent, à leur corps défendant, à faire prendre conscience que la situation ne peut plus durer n'est pas fait pour nous déplaire »*, a-t-il affirmé.

J.-M. N.

Un double décompte du nombre des chômeurs

Dès la publication des statistiques du chômage de juillet, la semaine prochaine, le ministère du travail rendra public un double chiffre du nombre de demandeurs d'emploi pour se conformer à un récent arrêt du Conseil d'Etat.

Au chiffre habituellement donné jusqu'alors qui comprend les demandeurs d'emploi à durée indéterminée et à temps plein s'ajoutera une seconde statistique qui retranchera de ce recensement les personnes ayant exercé une activité de plus de soixante-dix-huit heures dans le mois. Ce second chiffre, qui est déja fourni par les statistiques du ministère du travail, est inférieur de 245 200 pour le mois de juin en données brutes et établirait ainsi le nombre de chômeurs à 2 924 000 contre 3 169 200 avec le premier chiffre.

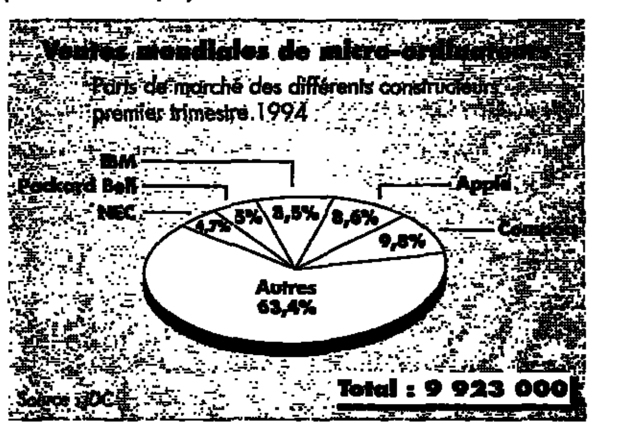
Hausse de 27 % des préretraites FNE en 1993. – Le nombre de préretraités recevant une allocation spéciale du Fonds national de l'emploi (FNE) a progressé de 27 % en 1993 et s'établissait à 191 807 en fin d'année, a annoncé, jeudi 25 août, le ministère du travail. Au total, 67 000 personnes âgées de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans sont entrées en 1993 dans ce dispositif, dont 8 900 en préretraite progressive. Les allocations spéciales du FNE ont atteint 14,1 milliards de francs en 1993 pour une prestation brute moyenne de 7 155 francs par mois, soit 64 % du salaire antérieur. Depuis 1981, plus de 624 000 personnes ont bénéficié d'une préretraite FNE. Un chiffre qui ne prend pas en compte les préretraites servies par l'UNEDIC.

La concurrence dans la micro-informatique

Les avantages de Compaq, casseur de prix

La guerre des prix est repartie de plus belle dans la micro-informatique (*le Monde* du 26 août). Engagé par Compaq, suivi par IBM, le mouvement de baisse devrait être suivi par les autres constructeurs. *« Tout le monde va être obligé de s'aligner »*, reconnaît un distributeur. Arme puissante pour celui qui tire le premier, la guerre des prix repose en fait sur un double pari. Que les volumes vendus permettent de compenser la baisse des marges. Et que certains consommateurs, hésitants, décident à la faveur des réductions de s'acheter des équipements plus onéreux ; qu'ils ajoutent à l'achat du micro à prix cassé des logiciels d'application et des appareils périphériques divers.

Le jeu est dangereux. Compaq, le numéro un mondial du secteur, a l'avantage de la surprise et de la préparation. *« Compaq a mené pendant les six premiers mois de l'année un travail peu spectaculaire, mais assez profond de réflexion sur ses modes de fonctionnement »*, explique Chris Stell, consultant chez Dataquest, l'un des grands cabinets spécialisés dans l'étude du marché informatique. La firme a modifié son marketing et son outil industriel : meilleures prévisions de la demande, amélioration de la flexibilité de ses sites en Ecosse et à Singapour, acheminement vers le « zéro stock » et le « juste-à-temps ». Pour M. Stell, le constructeur texan disposerait désormais d'un avantage certain de compétitivité sur ses concurrents.



Accords favorables aux fournisseurs

En outre, Compaq a préparé son offensive par des accords avantageux avec ses fournisseurs. *« Compaq va tirer profit de la baisse des prix décidée par les fabricants de composants. Intel, le fabricant de micro-processeurs, a décidé de purger le marché des puces 486 pour permettre à sa nouvelle génération, les Pentium, de s'imposer. »* Rabais chez les fabricants de puces mais également chez les fabricants de disques, d'unités de stockage comme l'américain Seagate.

Est-ce suffisant pour supporter des baisses de prix de 20 % ou même 27 % comme IBM l'a annoncé ? *« Il y a des ficelles,* prévient un spécialiste, *Compaq affiche certes des baisses importantes, mais on peut penser qu'il n'en supportera pas l'intégralité. Une partie sera prise en charge par les revendeurs. »* A une nuance près, prévient M. Stell : *« Cette mise à contribution de la distribution est difficilement concevable aux Etats-Unis. Le marché y est ultra-compétitif. Et les marges des revendeurs sont devenues très faibles. Il est difficile de leur demander des sacrifices. »*

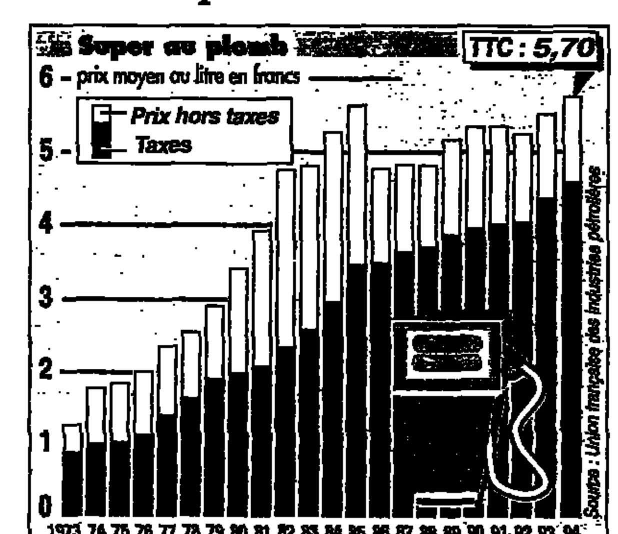
Parti le premier, Compaq a-t-il partie gagnée ? Oui s'il arrive par cette offensive à écouler ses stocks de plus vieux modèles sur le marché et si la guerre ne s'éternise pas, plaident les analystes. En matière de prix, le premier qui tire a toujours raison, soulignent-ils, mais cette prime s'émousse au fil du temps. *« Plus la guerre dure, plus l'assise financière compte. »*

Dans d'autres secteurs, qu'il s'agisse de la presse ou du transport aérien, certains casseurs de prix un peu trop téméraires ont fini par s'en mordre les doigts. IBM, certes en position de fragilité, a été obligé de riposter à l'offensive de Compaq en annonçant une baisse de prix sur ses matériels. Reste que, malgré toutes ses difficultés, Big Blue conserve une capacité à mobiliser des ressources supérieure à celle du constructeur texan.

C. M.

ÉNERGIE

Les taxes représentent 80 % du prix d'un litre d'essence



Dans le cadre du projet de budget 1995, les experts du gouvernement envisagent une hausse de la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au moins égale à celle des prix attendue, soit au minimum + 1,7 %. Dans cette perspective, l'Union française des industries pétrolières (UFIP) estime que le prix du carburant super-plombé devrait augmenter au moins de 7 à 8 centimes en 1995. Le poids des taxes dans le litre de super passerait dans le premier cas de 80 % à 80,24 %, et dans le second à 80,27 %. Cette année, la TIPP plus la TVA, rapportera 167 milliards de francs au budget de l'Etat. Il s'agit de la troisième recette fiscale de l'Etat après la TVA et l'impôt sur le revenu.

Hors taxes, la France est le pays où l'essence est vendue la moins chère de l'Union européenne. Le prix du litre de super plombé est de 1,14 francs, la moyenne des douze s'établissant à 1,39 francs. Lorsque l'on ajoute les taxes, la France n'est plus qu'au huitième rang (5,70 francs), la TIPP représentant à elle seule quatre fois le prix du produit (4,56 francs). Seuls quatre pays paient leur essence encore plus cher : la Hollande (6,39 francs), l'Allemagne (6,02 francs), l'Italie (5,84 francs) et la Belgique (5,77 francs).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 août = Prises de bénéfice

Après trois séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris subissait logiquement des prises de bénéfice, vendredi 26 août. En recul de 0,37 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 regagnait pourtant un peu de terrain et affichait en milieu de journée une progression peu significative de 0,08 % à 2 028,14 points. Les dégagements sont encouragés par l'affaiblissement des marchés obligataires. Aux Etats-Unis, jeudi soir, le taux des emprunts du Trésor à 30 ans est remonté à 7,53 % contre 7,45 % la veille. A Paris, le MATIF abandonne 0,22 % à 113,28 peu après l'ouverture. Le Bund allemand est également en recul de 0,24 %, précisent les milieux boursiers. Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, a estimé que l'accélération du taux d'inflation en août en Allemagne de l'Ouest n'était pas angoissante. En raison de la hausse des prix de l'essence et du café, l'inflation est de 3 % en taux annuel en août contre 2,9 % le mois précédent.

Le premier ministre, Edouard Balladur, déclare dans un entretien au quotidien *le Parisien* que la croissance devrait atteindre le rythme de 3 % en fin d'année en France, et se poursuivre sur ce même rythme l'an prochain. Si les analystes recommandent des valeurs à l'achat, notamment des cycliques, ils ne sont pas très optimistes sur le comportement du marché dans les semaines à venir.

Parmi les titres en hausse sensible, on relève Sodero (+ 7 %), UFB Locabail (+ 5,8 %) et Sita (+ 2,7 %). La Navigation Mixte, valeur recommandée par les analystes de la société de Bourse Pallas-Stern, monte de 3,6 %. En revanche, Michelin perd 2 % et EuroDisney 1,9 %.

NEW-YORK, 25 août ⬇ Recul

Des prises de bénéfice et une remontée des taux d'intérêt à long terme ont été à l'origine du repli de Wall Street jeudi 25 août. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 829,89, en baisse de 16,84 points (– 0,44 %). Quelque 284 millions de titres ont été échangés. Les titres en hausse ont été légèrement moins nombreux que les valeurs en baisse : 1 033 contre 1 108, alors que 722 lignes sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise a débuté la séance en hausse dans le sillage de l'envolée de la veille et de la fermeté des Bourses étrangères, mais des prises de bénéfice ont rapidement inversé la tendance, selon des analystes.

Une remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire aux niveaux de mardi a contribué à encourager les liquidations de titres boursiers. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principal indicateur du marché obligataire, est remonté à 7,53 % contre 7,45 % la veille au soir. Il avait reculé à 7,42 % en début de matinée.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Alcoa	78 1/2	79 3/4
Allied Signal Inc.	36 1/2	36 7/8
American Express	28 3/8	28
ATT	54 3/8	54 1/2
Bethlehem Steel	21 1/4	21 1/2
Boeing	44 1/4	44 1/4
Caterpillar Inc.	114 1/2	111 7/8
Chevron	43 1/8	42 5/8
Coca-Cola	46 1/4	46 1/8
Disney Corp.	43 1/4	42 5/8
Du Pont de Nemours	60	59 1/8
Eastman Kodak	50 3/8	49 3/8
Exxon	59 3/8	58 1/4
General Electric	49 1/4	49 5/8
General Motors	50 7/8	50 3/8
Goodyear Tire	34 5/8	34 1/2
IBM	67 3/8	68 3/8
International Paper	75 1/4	73 3/8
Morgan (J.P.)	64 1/8	63 5/8
McDonnell Douglas	114 7/8	114 3/4
Merck and Co.	33 3/8	33
Minnesota Mining	56 3/8	56 1/2
Philip Morris	57 3/8	57
Procter & Gamble	57 3/4	57 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/4	46 5/8
Texaco	61 3/8	61
Union Carbide	31 5/8	32 1/8
United Tech.	61 5/8	62 3/8
Westinghouse El.	13	13
Woolworth	15 5/8	15 3/4

LONDRES, 25 août ⬆ Espoir

Les valeurs ont nettement progressé, jeudi 25 août, au Stock Exchange, les opérateurs étant optimistes sur les perspectives de croissance des bénéfices des entreprises britanniques. Bien qu'il ait légèrement réduit ses gains après l'ouverture de Wall Street, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 29 points (0,9 %) à 3 234,2 points, son plus haut niveau de clôture depuis la mi-mars. 840,5 millions de titres ont été échangés contre 698,6 millions la veille.

Selon des opérateurs, la révision en hausse de la croissance du PIB britannique au deuxième trimestre, annoncée en début de semaine, a accru la confiance dans la performance des entreprises.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Allied Lyons	6,18	6,27
BP	4,11	4,12
BTR	3,80	3,87
Cadbury	4,74	4,71
Glaxo	6,53	6,52
GUS	5,94	6,02
ICI	8,30	8,38
Reuters	5,04	5,12
RTZ	8,60	8,63
Shell	7,29	7,33
Unilever	11,28	11,41

TOKYO, 26 août ⬆ Gains prudents

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du vendredi 26 août en légère hausse, soutenue par des achats d'investisseurs étrangers et de fonds d'investissement publics, sur un marché calme. L'indice Nikkei a terminé la journée sur un gain de 28,20 points (+ 0,1 %) à 20 471,49 points. L'indice général TOPIX a progressé de 1,92 point à 1 635,69 points. Les échanges ont porté sur quelque 230 millions d'actions contre 247,7 millions jeudi.

Les investisseurs étrangers ont poursuivi leurs achats sélectifs, ont rapporté les opérateurs. De leur côté, des arbitragistes ont influencé la cote dans les deux sens en achetant et en vendant pour tirer profit de la fermeté du marché à terme. Globalement, le marché a été calme à l'approche du week-end, et la stabilisation du dollar face au yen a encouragé les investisseurs.

VALEURS	Cours du 25 août	Cours du 26 août
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 710	1 720
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 710	1 660
Matsushita Electric	1 730	1 730
Mitsubishi Heavy	778	780
Sony Corp.	5 870	5 830
Toyota Motors	2 160	2 150

CHANGES

Dollar : 5,2925 ⬇

Le dollar était en baisse, vendredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2925 francs contre 5,30 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark en revanche se redressait légèrement à 3,4260 francs contre 3,4252 francs jeudi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	25 août	26 août
Dollar (en DM)	1,5438	1,5442

TOKYO	25 août	26 août
Dollar (en yens)	99,54	99,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (25 août) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	24 août	25 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 006,29	2 026,52
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 381,56	1 397,29
Indice SBF 250	1 339,94	1 354,57

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	24 août	25 août
Industrielles	3 846,73	3 829,89

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	24 août	25 août
100 valeurs	3 205,20	3 234,20
30 valeurs	2 507,60	2 529,60

FRANCFORT

	24 août	25 août
Dax	2 126,37	2 152,21

TOKYO

	25 août	26 août
Nikkei Dow Jones	20 443,29	20 471,49
Indice général	1 633,77	1 635,69

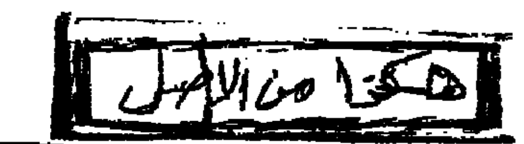
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2880	5,2900	5,2963	5,2998
Yen (100)	5,3110	5,3157	5,3541	5,3610
Ecu	6,5243	6,5295	6,5183	6,5265
Deutschemark	3,4270	3,4295	3,4318	3,4356
Franc suisse	4,0592	4,0624	4,0708	4,0772
Lire italienne (1000)	3,3767	3,3792	3,3500	3,3544
Livre sterling	8,2307	8,2366	8,2314	8,2413
Peseta (100)	4,1094	4,1142	4,0841	4,0907

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/2	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,45 % (2035,73)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6200	—	—
10	B.N.P. (T.P)	1019	1006	−1,28
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1042	−0,10
10	Renault (T.P.)	2300	2320	+0,87
10	Rhone Poulenc(T.P)	2350	2350	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1102	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1072	—	—
25	Accor 1	680	683	+0,44
10	Air Liquide 1	825	823	−0,24
10	Alcatel Alsthom 1	597	590	−1,17
10	Alcatel Cable 1	594	591	+1,20
50	Alspi 1	355	356,90	+0,54
10	AGF-Ass.Gen.France	225,90	227	+0,49
5	Axa 1	253,30	255,50	+0,87
1	Bail Invest. 1	915	910	−0,55
25	Bancaire (Cie) 1	484,90	495	+2,08
25	Bque Colbert CIF	130	130	—
50	Bazar Hot. Ville 2	687	—	—
1	Berger (M) 2	1205	1200	−0,41
25	Bertrand Faure 2	565	—	—
25	BIC 1	1275	1260	−1,18
25	BIS 1	365	361	−1,10
10	B.N.P. 1	237,50	239,70	+0,93
25	Bollore Techno.1	393	390,50	−0,65
1	Bongrain 1	3120	3085	−1,12

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Harmony Gold 1	33,55	33,50	−0,15
50	Hewlett-Packard 1	479	469	−0,43
500	Hitachi 1	51,90	51,60	−0,58
25	Hoechst 1	1210	1201	−0,74
25	I.B.M 1	364,50	367	+0,69
100	I.C.I 1	72	—	—
50	I.T.T. 1	458,60	459	+0,04
100	Ito Yokado 1	278,40	278,80	+0,14
500	Matsushita 1	92,30	92,10	−0,22
100	Mc Donald's 1	143	142,60	−0,28
25	Merck and Co 1	176	174,30	−0,97

Comptant (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carbone Lorraine 2	640	636
Casa Peclain 2	2,30	—
CBC 1	308	308
Centenaire Blanzy	350	—
Caregon Holding	23	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	315	310
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	368,50	373
Concorde-Ass Risq2	880	880
Gpe Valfond ex.CMP	18	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner Cofreth	1530	1530
Vicat 2	612	620
Virax	168,10	—

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin OTA	337	335
Devanlay 2	1120	1120
Labor.Dolisos	181	—
Editions Belfond	92	—
Europ Propulsion 2	348,10	355
Finabail	160	163,50
Finacor	160,50	166
GLM S.A.	435	435
Gravograph	210	212
I.C.C. 2	190	192,50
Thermador Hold(Ly)	447	447
Unilog	293,10	298
Union Assur.Fdal	590	593
Viel et Cie #	225	224
Vilmorin et Cie/2	390,90	398

Sicav (sélection) 25 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Elicash	835461,17	835461,17 ◇
Emergence Poste D	107,47	104,34
Energie	356,26	349,65
Eparcic	4306,07	4308,07
Eparcourt-Sicav (1)	200,73	200,23
Epargne-Unie	1512,22	1475,34
Euril Cash capi	9240,34	9240,34 ◆
Eurco Solidarité	1178,90	1185,25 ◆
Eurocic Leaders	1315,60	1277,28
Eurodyn	1497,57	1461,04
Oblisécurité Sicav	15402,95	15402,95
Oblitys D	511,34	503,78
Oraction	1549,86	1511,86
Parvalor	643,52	638,90
Plénitude D	160,96	156,27
Poste Croissance C	3202,52	3199,32
Poste Gestion C	39269,87	39269,87
Première Oblig. C	11502,71	11502,71
Première Oblig. D	10706,58	10701,23
Prévoy. Ecureuil	98,40	97,43

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2920	5,3055	5	5,60
Ecu	6,5220	6,5240	—	—
Allemagne (100 dm)	342,8600	342,6000	330	354
Belgique (100 F)	16,6230	16,6200	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3900	305,1600	292	314
Italie (1000 lires)	3,3720	3,3725	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,4900	86,4200	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,1165	8,1170	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,2140	8,2180	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2595	2,2570	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,6100	406,2400	395	419
Suède (100 krs)	69,3600	69,3300	65	72
Norvège (100 k)	77,8500	78	73	82
Autriche (100 sch)	48,7200	48,6830	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1095	4,1100	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8482	3,8558	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3872	5,3242	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/08
Or fin (kilo en barre)	65100	65400
Or fin (en lingot)	65380	65550
Napoléon (20f)	376	378
Pièce Fr (10 f)	310	311
Pièce Suisse (20 f)	377	381
Pièce Latine (20 f)	378	378
Souverain	481	487
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1435	1437,50
Pièce 5 dollars	662,50	625
Pièce 50 pesos	2475	2430
Pièce 10 florins	390	392

Matif (Marché à terme international de France)

25 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 152 836

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112	113,50	112,60
Précédent	111,90	113,42	112,54

CAC 40 A TERME
Volume : 35 700

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2028	2038	2047,50
Précédent	2016	2024	2033

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÎLE-DE-FRANCE

Le cinquantième anniversaire de l'insurrection de la capitale

La Ville de Paris a fait restaurer les plaques commémoratives des combats de la Libération

La Ville de Paris a fait restaurer à ses frais, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération de la capitale, les plaques commémoratives des combats d'août et du sacrifice des résistants tués par l'occupant. Ce travail a contribué, souvent, à réveiller la mémoire des quartiers où avaient eu lieu les affrontements les plus durs.

« Ici, le 21 août 1944, cinq FFI non identifiés ont été tués et trois FFI en mission occupant une Citroën nº 9835 RK 4 ont été grièvement blessés. Deux des occupants, Yvan El Daroff et Gary Brulé, sont morts pour la France. » Cette plaque commémorative, entièrement refaite, figure, depuis mercredi soir 24 août, place de Roubaix, dans le dixième arrondissement de Paris, à l'angle du boulevard de Magenta et de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Avec deux autres plaques, également neuves, rendant hommage au gardien de la paix Marcel Dupont et au sapeur René Année, tombés au même endroit, elle a été apposée *in extremis* avant la célébration du cinquantenaire de la libération de la capitale, grâce à la vigilante mémoire d'une vieille habitante du quartier.

« Ces plaques avaient disparu depuis longtemps. J'étais furieuse qu'on nous oublie. Alors, j'ai appelé la mairie du dixième »... raconte Fernande, qui avoue allègrement ses quatre-vingt-sept ans. La vieille dame était d'autant plus contristée qu'elle a vécu le dramatique épisode de *« la Citroën mitraillée par les Allemands »*. *« Le sang coulait dans le ruisseau,* se souvient-elle, *c'était horrible. »*

Elle a été témoin de cette scène depuis sa fenêtre du cinquième étage d'un immeuble de la rue Saint-Vincent-de-Paul, dans cet appartement même dont elle est locataire depuis... avril 1939. De cette scène comme de beaucoup d'autres événements : le sort contraire de deux familles juives habitant son immeuble, l'une ayant pu gagner Lyon, l'autre arrêtée et déportée ; le *« comportement admirable »*, pendant toute la période de l'Occupation, d'une sage-femme et d'un médecin demeurant *« au nº 17 et au nº 23 »* de sa rue, ou le va-et-vient des *« camions entiers de blessés allemands, transportés à l'hôpital Lariboisière »* durant l'insurrection d'août 1944.

Près de 3 millions de francs

C'est, du reste, dans le dixième arrondissement, où les combats ont fait rage gare du Nord et gare de l'Est, que les plaques commémoratives sont les plus nombreuses : soixante-treize sur les sept cent cinquante-cinq existant dans la capitale, *« liées à la libération de Paris (environ 45 % d'entre elles), à des faits de guerre, à la résistance ou à d'autres événements, rafles, déportations raciales et politiques, portant sur la période 1939-1945 »*, indique la direction des affaires culturelles (bureau des monuments) de la Ville de Paris.

Un décret du ministère de l'intérieur, pris le 12 avril 1946, a fixé les conditions d'attribution et d'apposition de ces plaques, avalisant généralement celles déjà fixées par les proches et les amis des victimes, avec une réglementation cependant plus complexe pour les étrangers. En 1954, le Conseil de Paris s'est engagé, à l'occasion du dixième anniversaire de la libération, à remettre en état ces hommages commémoratifs (et à les fleurir lors des fêtes) aux frais de la ville. Sans se douter, peut-être, que l'addition serait aussi lourde quarante ans plus tard : près de 3 millions de francs pour les opérations de nettoyage, de restauration ou de restitution complète (1 342 000 francs de 1991 à 1993, 1,5 million de francs en 1994 pour les quatre cent vingt dernières plaques).

Lorsqu'elle en a, assez récemment, fait l'inventaire, la direction des affaires culturelles a, en effet, constaté que beaucoup de ces ouvrages avaient souffert de la patine du temps, du vandalisme – notamment le taggage de plaques à la mémoire de résistants communistes ou de membres du Front national de libération... – ou avaient été enlevés et pas toujours gardés en dépôt lors des innombrables travaux dans Paris, ou encore avaient été carrément volés.

Il a donc fallu en refaçonner un grand nombre, en démonter d'autres pour rectifier une date, l'orthographe d'un nom, pour ajouter un prénom, etc. Les diverses archives officielles (préfectures, mairies d'arrondissement, etc.) ont évidemment servi, mais aussi les souvenirs historiques, familiaux ou non, des Parisiens, comme ceux de la vieille dame de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Pour retrouver, en particulier, les emplacements les plus exacts possibles, la pose nécessitant, par ailleurs, l'accord du propriétaire des murs, ce qui n'est pas toujours allé de soi.

Toutefois, parce c'était le cinquantenaire, parce qu'aussi les témoignages directs se feront de plus en plus rares, les habitants de la capitale se sont vraiment intéressés, ces temps derniers, à la remise en place de ces plaques, et les attroupements ont été fréquents, illustrant un pan de vie de quartier un peu méconnu. Sans s'inquiéter outre mesure des incidences financières.

Gravures à la main

Sur l'ensemble de cette opération, ce n'est pas le matériau utilisé qui a coûté le plus cher. Les ouvrages commémoratifs en marbre, en granit ou en bronze sont relativement peu nombreux. Le support courant est le comblanchien (calcaire très dur) : quelques centaines de francs par plaque. Or le prix moyen d'une œuvre à restaurer ou à recréer a dépassé 3 000 francs (environ 10 000 francs, par exemple, pour les trois plaques de la place de Roubaix). Les plus grandes ont atteint 12 000 francs.

« Il faut savoir, explique un responsable d'une entreprise de marbrerie, *que toutes les inscriptions sont gravées à la main. Ainsi, nous avons eu la commande d'un texte comportant quatre cent huit lettres, ce qui a réclamé trente-huit heures de travail. Ces lettres sont rehaussées au brun Van Dyck ou à la feuille d'or et il faut, souvent, incruster dans la pierre divers motifs comme des médailles ou des croix de Lorraine. »* Bref, la main-d'œuvre artisanale se paie, et puis, s'agissant d'un contrat conclu avec la Ville de Paris pour la sauvegarde d'un patrimoine incontesté, certaines entreprises n'ont pas dû lésiner sur les heures supplémentaires, pressées il est vrai par des commandes faites à la dernière minute, comme si la date du 25 août avait été imprévisible...

Ces employeurs n'en ont, du reste, pas tout à fait terminé, puisque des plaques nouvelles devraient être ultérieurement inaugurées, notamment à la mémoire du groupe de l'Affiche rouge de Missak Manouchian, anéanti en 1944, et des cinq élèves martyrs du lycée Buffon, exécutés le 8 février 1943 à la prison de Fresnes. Quant aux plaques qui ont été retirées en raison de leur vétusté, mais conservées comme témoignages historiques, elles pourraient faire l'objet, selon la direction des affaires culturelles, d'une exposition en 1995. Pour celles-ci, un simple coup de chiffon suffira.

MICHEL CASTAING

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LA FILLE DE D'ARTAGNAN. Film français de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HARRY NOUS A QUITTÉS! Film franco-bulgare de Rangel Valchanov, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SPEED. Film américain de Bont, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SUTURE. Film américain de Scott McGehee et David Seigel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

THÉ NOIR AU CITRON. Film portugais de Macedo, v.o. : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

En proposant des places à prix réduit

Les cinémas d'art et d'essai parisiens ont tenté de séduire les jeunes

Vingt-cinq francs la séance, tous les jours, sur simple présentation d'une carte gratuite : c'est le cadeau que font l'Association française des cinémas d'art et d'essai et la Mairie de Paris aux jeunes de moins de vingt-cinq ans présents dans la capitale au mois d'août. Un premier bilan de cette opération montre qu'elle a rencontré un écho favorable, mais que cela n'a pas suffi à enrayer la baisse de la fréquentation des salles.

Un « Festival Hitchcock », « Les femmes de George Cukor », dix grands westerns, l'intégrale de Fellini : le Festival de cinéma en plein air de La Villette à peine terminé, les jeunes peuvent encore consommer des classiques du cinéma sans compter en ce mois d'août, puisque la Mairie de Paris, en association avec les cinémas d'art et d'essai, leur offre la place à 25 francs. Munis de la carte « Août au ciné », ils ont accès à trente-trois cinémas dans la capitale, auxquels s'ajoutent la Vidéothèque de Paris et la Cinémathèque française, accessibles pour 10 francs seulement.

C'est la Mairie de Paris qui a eu l'iniative de cette opération, en pensant à tous les jeunes qui passent le mois d'août dans un Paris déserté. *« Une entreprise à la fois culturelle et sociale »*, explique Jean-Jacques Aillagon, directeur des affaires culturelles à la Mairie de Paris. Culturelle, car elle espère attirer vers des salles d'art et d'essai des jeunes qui n'en sont pas forcément des habitués ; sociale, car elle leur permet de se divertir à moindres frais.

Petit rectangle de plastique orange, la carte « Août au ciné » est distribuée gratuitement, jusqu'au 30 août, dans les mairies d'arrondissement, le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, les Virgin-Megastore des Champs-Elysées et du Carrousel du Louvre, à tous les jeunes nés après le 1ᵉʳ janvier 1969 munis d'une photo et d'un justificatif d'identité. Jusqu'à présent, un peu plus de vingt et une mille cartes ont trouvé preneurs, principalement auprès du Virgin Champs-Elysées et des mairies des treizième et dix-neuvième arrondissements, quartiers particulièrement jeunes et peuplés, preuve que le message, relayé par Fun-Radio, est bien passé.

Cinéphiles en vacances

Cette initiative ne suffit pourtant pas à enrayer la baisse de la fréquentation des salles, particulièrement visible cet été. Les cinéphiles sont-ils en vacances ? Les cinémas d'art et d'essai, qui supportent eux-mêmes la baisse de tarif – contrairement à l'opération « 18 heures-18 francs », ils ne reçoivent aucune compensation financière de la Mairie de Paris –, en attendaient un regain d'intérêt pour leur programmation exigeante. Or ils n'ont pas perçu d'incidence véritable.

Au Saint-André-des-Arts, cinéma du Quartier latin qui programme des premiers films français et un « Festival Robert Altman », c'est *« un été particulièrement meurtrier »*, selon Roger Diamantis, directeur de la salle, malgré la reprise du week-end. Au Balzac, un des rares cinémas d'art et d'essai des Champs-Elysées, *« c'est très calme. »* Ailleurs, à l'Arlequin, au Saint-Lambert, à l'Elysées-Lincoln, on est satisfait, sans pouvoir vérifier l'impact réel de cette opération.

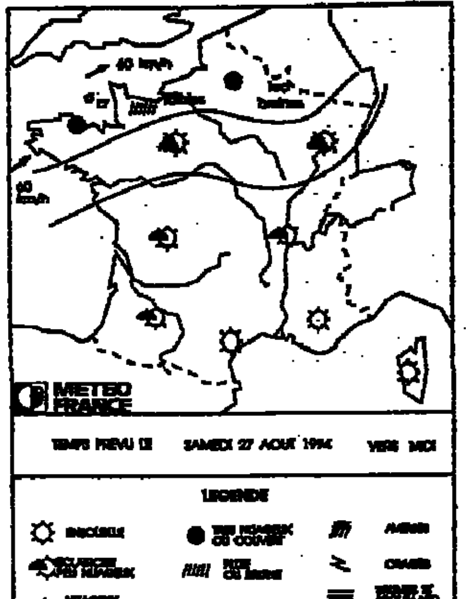
La campagne de promotion, axée sur un public jeune – un court-métrage diffusé dans les salles et sur la chaîne câblée Paris-Première détourne plaisamment les publicités pour le préservatif –, a tardé, semble-t-il, à trouver un écho. Certains spectateurs s'adressent directement aux salles pour retirer leurs cartes, confie-t-on au Champo, dans le cinquième arrondissement ; d'autres sont déçus de constater que seuls les cinémas d'art et d'essai, qui pratiquent déjà des tarifs avantageux, participent à l'opération, mais il est vrai que ces 25 francs fonctionnent tous les jours et s'appliquent aussi aux jeunes qui, n'étant pas étudiants, ne bénéficient d'aucune réduction.

Démagogie ou véritable « coup de pouce » aux jeunes et au cinéma indépendant ? Si pour sa première édition cette opération a pâti d'une promotion lancée à la hâte à la fin du mois de juillet, elle mérite de toute façon d'être renouvelée et améliorée. Les directeurs des salles d'art et d'essai, véritables amoureux du cinéma, ne peuvent que se réjouir d'une initiative qui fait parler de leur travail. D'autant qu'elle n'est pas isolée : de pair avec « 18 heures-18 francs » ou la réfection des salles d'art et d'essai (la climatisation contribue aussi à attirer les spectateurs en été...), elle vise à relancer la fréquentation tout au long de l'année. Une réunion aura lieu début septembre entre les directeurs de salle et les responsables de la Mairie de Paris, pour faire le bilan et envisager la suite.

Certains ont déjà des idées. Jean-Pierre Wagner, directeur du Grand-Pavois, dans le quinzième arrondissement, souhaite élargir l'initiative à l'ensemble de l'année. *« Cela ne peut pas aller à l'encontre de notre objectif à tous, qui est une remontée de la fréquentation,* dit-il. *Or, pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, aller au cinéma, c'est un vrai investissement. Si l'on crée une habitude, on évitera qu'ils ne se tournent vers la vidéo et le câble. On a tout à y gagner. »*

PASCALE CAUSSAT

MÉTÉOROLOGIE



SAMEDI 27 AOÛT 1994

LÉGENDE



TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	[illegible]
BIARRITZ	[illegible]
BORDEAUX	24/18
BOURGES	[illegible]
BREST	17/16
CAEN	21/18
CHERBOURG	18/15
CLERMONT-FER.	24/17
DIJON	22/16
GRENOBLE	24/15
LILLE	22/15
LIMOGES	21/15
LYON, BRON	22/16
MARSEILLE	27/20
NANCY, ESSEY	19/12
NANTES	23/16
NICE	30/20
PARIS-MONTS.	22/18
PAU	21/18
PERPIGNAN	28/21
POINTE-A-PITRE	34/25
RENNES	23/18
ST-ETIENNE	21/15
STRASBOURG	22/13
TOULOUSE	22/18
TOURS	22/16
ÉTRANGER	
ALGER	33/22
AMSTERDAM	21/14
ATHÈNES	32/23
BANGKOK	34/26
BARCELONE	31/20
BELGRADE	29/16
BERLIN	21/15
BRUXELLES	22/12
COPENHAGUE	19/15
DAKAR	29/23
DUBLIN	17/8
GENÈVE	22/16
ISTANBUL	30/21
JÉRUSALEM	30/17
LE CAIRE	36/24
LISBONNE	27/18
LONDRES	20/15
LOS ANGELES	28/19
LUXEMBOURG	20/12
MADRID	33/18
MARRAKECH	34/19
MEXICO	18/12
MILAN	28/11
MONTRÉAL	20/14
MOSCOU	18/8
NAIROBI	17/11
NEW-DELHI	31/26
NEW-YORK	27/17
PALMA-DE-MAJ.	31/18
PÉKIN	34/21
RIO-DE-JANEIRO	25/17
ROME	29/17
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	37/20
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	22/10
SYDNEY	18/9
TOKYO	30/25
TUNIS	37/23
VARSOVIE	25/14
VENISE	25/16
VIENNE	21/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-08-1994 à 6 heures TUC et le 26-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Samedi : soleil au sud, grisaille au nord. – Sur toute la moitié sud du pays, le temps sera bien ensoleillé. On observera tout juste des formations brumeuses en début de matinée sur la Bourgogne, le nord de la région Rhône-Alpes et le Sud-Ouest et quelques nuages de beau temps. Le vent en Méditerranée continuera à faiblir : un peu de tramontane le matin jusqu'à 50 km/h, puis des brises.

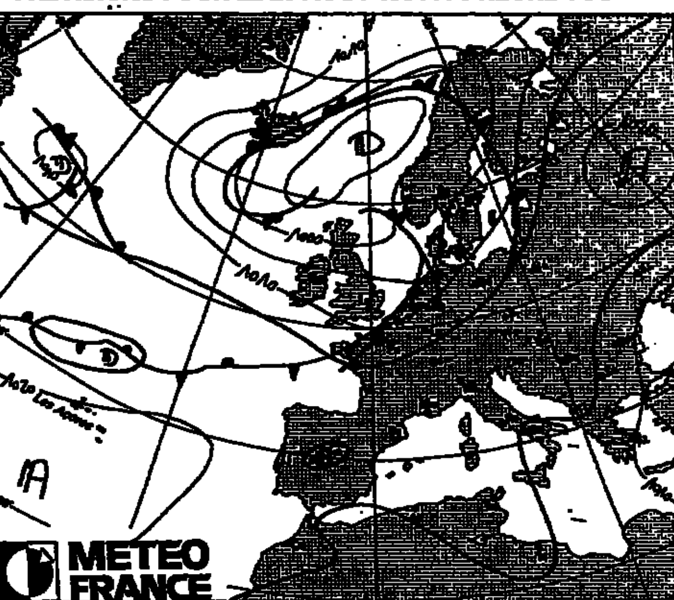
Des Charentes au Berry et à l'Alsace, le ciel sera nuageux avec des éclaircies.

Plus au nord, les nuages seront omniprésents. Ils donneront des pluies faibles et intermittentes de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, des bruines locales plutôt en milieu de journée sur les Ardennes et le nord de la Lorraine, quelques gouttes ailleurs.

Les températures minimales seront comprises entre 16 et 19 degrés sur le pourtour méditerranéen, de 13 à 17 degrés ailleurs. L'après-midi, les températures atteindront 19 degrés près de la Manche, de 20 à 23 degrés du nord de la Loire à la Lorraine, de 24 à 25 degrés des Charentes au Jura et à l'Alsace, de 26 à 28 degrés du Sud-Ouest aux Alpes et de 28 à 31 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 26 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.25 Série : Côte Ouest.

16.15 Série : Extrême limite.

16.55 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.

17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.25 Série : Hélène et les garçons.

18.55 Série : K 2000.

20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.

20.45 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (dernier épisode).

22.25 Série : Perry Mason. Le Mauvais Esprit, de Richard Lang, avec Raymond Burr, Barbara Hale.

0.05 Série : L'Entrepôt du diable. La Flèche de Cupidon, d'Atom Egoyan.

FRANCE 2

13.50 Série : Haute tension.

15.10 Série : Riptide.

16.05 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

17.25 Série : Quoi de neuf docteur ?

17.53 Libération de Paris, 50e anniversaire.

17.55 Libération, j'écris ton nom. D'Alexandre Tarta. Célébration, sur les Champs-Elysées, du 50e anniversaire de la descente de l'avenue par le général de Gaulle.

19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.

20.50 Téléfilm : Arnaque au soleil. De Geoffroy Sax, avec Timothy Dalton, Timothy West.

22.50 Expression directe : CGPME.

23.00 Variétés : Francofolies de La Rochelle. J'ai dix ans. Avec Alain Souchon, Laurent Voulzy, Véronique Sanson, Mano Solo, Eddy Mitchell, Arno, Rudeluck, Robert Charlebois, Lokua Kanza, Alain Chamfort, Patricia Kaas, Stephan Eicher, Jacques Higelin.

23.50 Journal et Météo.

0.15 Série : Pas de faire-part pour Max.

FRANCE 3

13.00 Série : Fruits et légumes.

14.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie.

15.05 Feuilleton : La Grande Vallée.

15.55 Série : La croisière s'amuse.

16.45 Magazine : 40e à l'ombre. Invités : Ice MC, The Couple.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Les Simpson.

20.35 Tout le sport.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les Crocs de la mer, de Béatrice Berge. *Le porosus, crocodile des mers.*

21.45 Magazine : Faut pas rêver. Etats-Unis : les X-Men, de Jean-Yves Joanny et Philippe Bigot ; France : l'or des Deuvet, de Philippe Baron et Philippe Elusse ; Thaïlande : les petits princes du Triangle d'or, de Gilles Mermet et Patrick Boileau (rediff.).

22.35 Journal et Météo.

22.55 Magazine : Aléas. Philippe et Marie, pour l'honneur, de Lise Dramond ; Fatima, la tontineuse, de Geneviève Bastid Neveu ; Un amour sauvé des flammes, d'Irène Richard ; L'Albâtre de Nottingham, de Daniel Edinger.

23.50 ▶ Documentaires : Les Cavales de la nuit. Russie, l'empire déchu : Saint-Pétersbourg, ville des transfigurations, de Ludovic Segarra ; Le Vaudeville du diable, de Natasha de Betak.

CANAL +

13.30 Cinéma : Fais comme chez toi ! □ Film américain de Frank Oz (1992). Avec Steve Martin.

15.10 Moyen métrage : La Chasse aux canards. De Dimitris Indares.

15.40 Cinéma : Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992). Avec Jami Gertz. *Conte de fées moderne.*

17.15 Documentaire : Les Allumés... Lune de miel à Cuba, d'Alice D'Andrade.

17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Court métrage : Zoo Cup.

18.59 La Coccinelle de Gotlib.

19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Meilleurs moments.

19.55 Flash d'informations.

20.00 Sport : Football. Rennes-Strasbourg. Match avancé de la 6e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.

22.30 Magazine : Les KO de Canal +. Présenté par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier. Les jeunes espoirs.

22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Batman, le défi. ■ ■ Film américain de Tim Burton (1991).

1.00 Cinéma : Monsieur Destinée. □ Film américain de James Orr (1991). Avec James Belushi, Linda Hamilton, Michael Caine (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 20 août 1944, commentées par Marc Ferro et Robert O. Paxton (rediff.).

17.55 Magazine : Macadam. John Lee Hooker. Documentaire de Tony Knox (rediff.).

18.45 Court-métrage. Le Ruban de Mœbius (rediff.).

19.00 Série : Assaulted Nuts. De Ray Cameron.

19.30 Documentaire : Tramways du monde. San-Francisco. De Wolf Lojewski.

19.45 Documentaire : Un fleuve qui se perd dans le désert. Sur les berges de l'Okavango. De Rudolf Lammers.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Visiteur de la nuit. De Konrad Sabrautzky, avec Edgar Selge, Moritz Meulens.

22.10 ▶ Documentaire : Où es-tu ? De José-Maria Berzosa.

23.10 Cinéma : Les Folles Années du twist. ■ ■ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1983). Avec Jacques Villeret, Mustapha El Anka, Malik Lakhdar Hamina (v.o., 86 min.).

M 6

13.25 Téléfilm : Quand l'amour s'emmêle. De Jack Bender, avec John Ritter, Mel Harris.

15.00 Musique : Plage des clips.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : Les deux font la loi.

18.00 Série : Un flic dans la Mafia.

18.55 Série : Pour l'amour du risque.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Classe mannequin.

20.30 Météo des plages.

20.35 Magazine : Capital.

20.45 Téléfilm : Un flic à abattre. De Dick Lowry, avec James Farentino, Charles Haid.

22.35 Série : Mission impossible. Cinq millions à la clé.

23.35 Série : Fantasmes. Dis-moi quelque chose.

0.05 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 6.45). L'Oréal, planète cosmétique.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La malice. 5. Bon temps roulé, la malice du bayon.

19.55 Carnets de voyage en Amérique. Femmes de Saint-Pierre-et-Miquelon.

20.55 Fiction. Série noire. La queue du lézard, de Philippe Conil.

22.25 Lettres de Chine.

22.40 Musique : Nocturne. Musique, amour et amitié. Robert, Clara et Johannes (5).

0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Paul Virilio (rediff.).

0.50 Coda. A Saint-Germain-des-Prés (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. A 20.30, Concert (en direct du Festival d'Ascona) : Etudes pour orchestre à cordes, de Martin ; Concerto pour piano et orchestre en ut majeur, de Mozart ; Symphonie nº 6 en ut majeur, de Schubert, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos.

22.30 Concert (donné le 3 septembre 1993 à la Philharmonie de Berlin) : Laudatio pacis pour baryton, quatuor vocal, chœur et orchestre, de Dittrich/Goubaidoulina/Kopelent ; Nachtlied pour chœur et orchestre op. 108, de Schumann, par le Chœur de la Radio de Leipzig ; Symphonie nº 10 (adagio), de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Daniel Nazareth.

0.05 Jazz nuit. Par Xavier Prévost. Le trio DD de Philippe Deschepper, guitare ; le trio de Stéphane Kochoyan, piano.

IMAGES

2044

CHAQUE génération a ses talents. Nos grands ancêtres n'avaient pas leurs pareils pour faire l'Histoire. Nos grands contemporains sont passés maîtres dans l'art de la mettre en scène. On avait pressenti cette évolution à l'occasion des cérémonies qui avaient célébré le bicentenaire de la Révolution française. On en a la confirmation avec le cinquantième anniversaire de la libération de Paris qui donne lieu à de beaux spectacles télévisés. Nous sommes devenus les meilleurs figurants de la planète.

Plaignons les futurs préposés à l'organisation des festivités qui marqueront, dans cinquante ans, la commémoration de nos exploits scéniques d'aujourd'hui. Ils auront du mal à nous égaler. Pour que leurs propres enfants puissent avoir une idée approximative de ce que nous étions, ils seraient bien inspirés de ne surtout pas chercher à nous surpasser. Ce conseil paternel s'adresse d'abord aux téméraires qui prendront en charge la programmation télévisuelle du centenaire de la libération de Paris. Nous ne saurions trop leur suggérer de mettre tout simplement bout à bout les enregistrements des émissions diffusées par les deux chaînes publiques au cours de la soirée du jeudi 25 août 1994. Pour l'édification de la génération de 2044, il n'y a rien à rajouter au décalage résultant de cette mise en parallèle.

Sur France 3, on diffusait un documentaire à la gloire du général Leclerc. De belles images d'archives, complétées par quelques témoignages, racontaient l'histoire de ce frêle gentilhomme picard devenu le bras armé de la France libre. Leclerc, c'était Bonaparte, le Capitaine Fracasse et Zorro réunis en un seul homme. Si les Américains n'avaient pas gagné la guerre du cinéma, il y a longtemps que son épopée aurait été immortalisée sur grand écran. Philippe de Hauteclocque, c'était avant tout un homme indépendant, d'une indocilité que personne, pas même Charles de Gaulle, ne dompta jamais. C'était aussi un visionnaire. Au lendemain de la guerre, envoyé en Indochine, il s'était lié d'amitié avec un certain Ho Chi Minh. Si les gouvernants d'alors l'avaient écouté, la guerre du Vietnam n'aurait peut-être jamais eu lieu. Il incarnait l'audace dans l'action réfléchie.

Sur France 2, on assistait en direct à une représentation de tableaux allégoriques donnée sur le parvis de l'Hôtel de ville de Paris par une armée de comédiens amateurs en présence des plus hautes autorités de l'Etat. C'était émouvant comme un vieil album de famille. Une voix a vibré, dans la nuit, pour rappeler la vision d'André Malraux : « *Il y a un espoir terrible et profond en l'homme.* » Qu'avons-nous fait de cet espoir ? La question était sous-jacente. Le président de la République et le maire de Paris l'ont laissée en suspens. Ils ont néanmoins appelé au refus de la fatalité et à l'unité des Français avec beaucoup d'éloquence. Ils incarnaient le verbe rituel des temps présents dans la contemplation stérile de notre passé.

Chaque génération n'a peut-être que les talents et les espérances qu'elle se donne.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 27 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Intrigues.

6.30 Club mini Zig-Zag. Will Cwac Cwac ; Calliméro ; Alfred J. Kwak.

7.20 Club-mini. Bof ; Adorable Creamy ; Candy ; Le Jardin des chansons.

8.25 Télé-shopping.

8.55 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Jeux ; Le Jacky Show Maximusic avec Zouk Machine, Dorothée, Jimmy Cliff, Misty Oldland, Anthony Dupray.

10.30 Télévitrine.

10.48 Météo (et à 11.53).

10.50 Ça me dit... et vous ?

11.55 Jeu : La Roue de la fortune.

12.25 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo, Trafic infos et Journal.

13.15 Magazine : Reportages. Un sexe pour un autre, de Jane Lagier et Franz-Yves Marescot.

13.45 Jeu : Millionnaire.

14.15 La Une est à vous.

17.40 Magazine : Trente millions d'amis.

18.10 Série : Tonnerre de feu.

19.05 Série : Beverly Hills.

20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Divertissement : Coluche, l'homme à la moto. De Guy Job, Stéphane Courbit, Lionel Rotcage. *Documents, sketches et témoignages de Johnny Hallyday, Florent Pagny, René Metge, Georges Moustaki, Philippe Gildas, Gérard Oury.*

22.40 Téléfilm : Désir de femme. De Robert Ginty, avec Jeff Fahey, Bo Derek.

0.20 Magazine : Formule 1. Spécial Grand Prix de Belgique.

0.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France : match en vedette : Montpellier-Nantes ; les autres matches : PSG-Monaco, Bordeaux-Cannes, Nice-Lens, Lille-Bastia, Rennes-Strasbourg.

1.30 Journal et Météo.

1.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Portrait d'homme avec animaux ; Aveyron, l'eau à la bouche.

2.30 TF 1 nuit (et à 3.05, 4.05, 4.40).

2.40 Série : Passions.

3.15 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

4.15 Série : Côté cœur.

4.45 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Terre humaine. Les Yeux de ma chèvre (rediff.)

6.50 Dessin animé.

7.00 Les Matins de Saturnin.

8.00 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Les Fous du volant ; Roquet Belles Oreilles ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.

9.00 Télévisator 2. Jeux vidéo et dessins animés.

11.15 Expression directe. CFTC.

11.30 Jeu : Ces années-là.

12.00 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny. 1. La guerre des mouches. 2. Il y a longtemps que je te sème.

12.55 Météo (et à 13.30).

12.59 Journal.

13.35 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Comment chasser le mal de dos ? (rediff.).

14.30 Magazine : Animalia. Saga animale.

15.20 Magazine : Samedi sport. A 15.25, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.35, Cent ans d'olympisme, à l'occasion du centenaire du Comité international olympique, célébré au CNIT de Paris-la-Défense du 29 août au 3 septembre ; A 16.50, Ski nautique : Masters All Stars à Roquebrune-sur-Argens.

17.40 Série : Tatort.

19.10 Divertissement : Rien à cirer.

19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.55 Jeu : Fort Boyard. Animé par Cendrine Dominguez et Patrice Laffont. L'équipe : spécial footballeurs avec Jean-Luc Ettori, Jean-Claude Lemoux, Thierry Tusseau, Bixente Lizarazu, Yannick Stopira, Eric Pécout. Au profit de l'UNICEF, l'ARC, les Restaurants du cœur, l'Hôpital Robert-Debré et les Enfants de la Terre.

22.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes (5/6). Avec Pierre Arditi, Dominique Blanchar, Jean Carmet, etc. (rediff.).

23.50 Journal et Météo.

0.15 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantès, avec Fernando Rey, Alfredo Landa (1er épisode).

1.40 Téléfilm : Le Sang du pavot (1re partie).

3.25 Documentaire : Urti. Sauver Bruxelles.

3.45 Dessin animé.

3.50 24 heures d'info.

4.10 Magazine : De quoi j'ai l'air ? (rediff.).

5.15 Série : L'Amour en héritage.

FRANCE 3

6.00 Euronews.

7.00 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : Le Murphy's English Open.

7.30 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.

8.20 Les Minikeums. Babar ; Widget ; Denver ; Tom Sawyer.

10.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.

10.30 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.).

11.05 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.

11.58 Flash d'informations.

12.03 Magazine : Estivales. Alsace : la vallée de la Bruche.

12.45 Journal.

13.03 Magazine : Couleur pays. Invité : Philippe Lavil. Evasion : randonnées en Martinique ; A 14.00, En flânant avec Roger Gicquel : dans la presqu'île de Guérande ; A 14.55, Méridionales : patrimoine de montagne, visages des Baronnies ; A 15.20, Iktus : les pêcheurs de Porto-Vecchio (Corse) ; A 15.45, Littoral : l'archipel de Chausey (îles anglo-normandes françaises), l'île d'Aix ; A 16.20, Génération sensations : Air Chair et skate à voile ; A 16.45, Cilaos : les meilleurs moments.

17.50 Magazine : Montagne. Mohamed, infirmier de l'Atlas, de Dominique Sanfourche. *Un infirmier ambulant au dispensaire de Taddert, dans l'Atlas marocain.*

18.20 Expression directe. CGPME.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Les Simpson.

20.35 Magazine : Tout le sport.

20.50 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (17e et 18e épisodes).

22.30 Journal et Météo.

22.50 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Salsa électorale à Panama, documentaire d'Yves Billon. *Ruben Blades, chanteur de salsa, est devenu un homme politique.*

23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Sida et réduction des risques en matière de toxicomanie.

0.50 Musique : Cadran lunaire. *Suite nº 3* et *Prélude*, de Bach, par Laetitia Himo, violoncelle (10 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 8.15

6.59 Pin-up (et à 7.24, 12.29, 0.32).

7.00 CBS Evening News.

7.25 Ça cartoon.

8.15 Surprises.

8.25 Documentaire : Charmeurs de requins. De Richard Dennison.

9.15 ▶ Téléfilm : Tempêtes. De Gilles Behat, avec Fanny Cottençon, Harry Cleven.

10.45 Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■ ■ ■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer. *Fable sur l'utopie de l'amour.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.

12.35 Documentaire : Cent ans de cinéma américain. 8. En marge d'Hollywood.

13.30 Téléfilm : Rio Diablo. De Rod Hardy, avec Kenny Rogers, Travis Tritt.

15.00 Documentaire : National Geographic. Trois lions dans la nuit, de Dereck et Beverly Joubert.

15.55 Surprises.

16.15 Série : Le Juge de la nuit.

17.05 Les Superstars du catch.

17.55 Surprises.

18.00 Série animée : Ren & Stimpy Show.

En clair jusqu'à 20.30

18.25 Court métrage : Zoo Cup.

18.30 Décode pas Bunny.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Musique : Peter Gabriel. Secret World Tour.

20.30 Téléfilm : Meurtres dans la maison de poupée. De Bernard Wilets, avec Amanda Rowse, Lindsay Jackson.

21.50 Flash d'informations.

22.00 Surprises.

22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 6e journée du championnat de France de D1 et de D2.

23.00 Cinéma : Pink Floyd, The Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982). Avec Bob Geldof, Christine Hargreaves, Bob Hoskins (v.o.).

0.35 Cinéma : Stalingrad. ■ Film allemand de Joseph Vilsmaier (1992). Avec Thomas Kretschmann, Dominique Horwitz, Jochen Nickel (v.o.). *Des scènes spectaculaires.*

2.25 Cinéma : Le Bateau de mariage. ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993). Avec Florence Pernel, Laurent Grevill, Marie Bunel. *En 1940, vie villageoise et ordre moral.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Francis Bacon. De David Hinton (rediff.).

17.55 Magazine : Mégamix. Paleo Festival de Nyon 1993. Out of Control ; The Levellers ; Iggy Pop ; Marc Zermatti (rediff.).

18.50 Court métrage : Plan séquence. De Cyrille Meunier.

19.00 Série : Belphégor.

19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'éclatement de la Somalie.

19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 27 août 1944, commentées par Marc Ferro et Bronislaw Geremek.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : La Frontière de l'Europe. De Boris Kustow et Wladimir Suworow. *Où s'arrête l'Europe, où commence l'Asie ? Sur une frontière imaginaire, où il n'y a ni routes ni postes de douane, mais des marais, la taïga et le désert, les réalisateurs découvrent des vestiges de goulag, une voie ferrée sans train, des militants de la cause cosaque, des braconniers et des originaux qui se prennent pour les descendants des pharaons. Etrange frontière que l'Oural.*

22.05 ▶ Téléfilm : La Vie comme ça. De Jean-Claude Brisseau, avec Lisa Heredia.

23.45 Magazine : Snark. La Conversation, de Richard Heslop et Tim Burke ; Home Poem, de John Sanborn ; Changement d'adresse, de Jean-Paul Fargier ; 15e Sud, de Bruno Lesieur ; La Bataille de Kerjenetz, de Youri Nordstein et Ivan Ivanov Vano.

0.15 Série : Le Canapé rouge. De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (4e partie, 40 min).

M 6

7.00 Musique : Boulevard des clips (et à 1.20, 6.00).

8.15 Téléfilm : Blessure d'amour. De Jack Bender, avec John Ritter, Sharon Glass.

10.00 M 6 boutique. Téléachat.

10.30 Infoconsommation.

10.35 Variétés : Multitop.

11.50 Série : Loin de ce monde.

12.20 Série : Mariés, deux enfants.

12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.

13.50 Série : V.

14.55 Série : L'Ile mystérieuse.

15.45 Série : Joëlle Mazart.

16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

17.50 Série : Le Saint.

18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 2.30). L'Oréal, planète cosmétique.

19.15 Magazine : Turbo. Zion Park.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Classe mannequin.

20.30 Météo des plages.

20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 0.10). Julia Migenes, Carole Laure.

20.45 Téléfilm : Nuits secrètes. De Billy Hale, avec Arielle Dombasle, Bess Armstrong. *Lily, comédienne en vogue, part à la recherche d'un père inconnu.*

0.15 Six minutes première heure.

0.25 Musique : Tournée des plages. Billy Ze Kick, Thomas Fersen.

2.55 Rediffusions. Fax'O ; Culture pub ; Nature et civilisation ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

18.35 Centenaire de Jean Renoir. Les visages à travers les masques, à Avignon, en 1994. Je suis un citoyen du cinématographe et la Mort satisfaite.

22.10 Personnages en quête de biographie. De Don Quichotte à Tom Ripley. 6. Lioubov Andreevna Ranievskaïa, de Tchekhov. Avec notre collaboratrice Nicole Zand.

22.35 Musique : Jazz à la belle étoile. Sidney Bechet (5).

0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Joël Leick, artiste-peintre (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 L'Eté des festivals. Par Jean-Michel Damian. Nathalie Dessay, soprano.

19.37 Concert (à 20.00, en direct du Festival de Montreux) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Brahms ; Symphonie nº 6 en si mineur, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan ; sol. : Maxim Vengerov.

22.15 Concert (donné le 9 mai en l'église Saint-François-de-Sales) : Rédemption, de Franck ; Canon en la bémol, Esquisse en fa mineur, de Schumann ; Orphée, Saint-François de Paule marchant sur les eaux, de Liszt ; Welt ich muss dich lassen, de Brahms ; Consolation nº 3, de Liszt ; Symphonie nº 3 (1er mouvement), de Widor, par Louis Robilliard, orgue.

0.05 Musique pluriel. Par Jean-Pierre Derrien. Ritorno degli snovidenia pour violoncelle et petit orchestre, Sinfonia, de Berio.

Le Monde

Avec l'ancien directeur général de la SDBO

Les plus proches collaborateurs de Bernard Tapie ont été mis en examen dans l'affaire du « Phocéa »

Le juge d'instruction Eva Joly a mis en examen l'ancien directeur général de la SDBO (Société de banque occidentale), Pierre Despessailles, pour « complicité d'abus de biens sociaux », dans le dossier consacré à la gestion du *Phocéa*. Le juge s'interroge sur les conditions de l'octroi d'un prêt de 80 millions de francs consenti par la SDBO – filiale du Crédit lyonnais – à ACT (Alain Colas Tahiti), la société chargée de l'exploitation du yacht de M. Tapie. La mise en examen du banquier, notifiée par lettre au début de la semaine, a été précédée, récemment, de celles de Noëlle Bellone, ex-secrétaire général du groupe Tapie, et de Brahim Benaicha, son commissaire aux comptes. Dans ce même dossier, le député et homme d'affaires avait été mis en examen le 29 juin (*le Monde* du 30 juin).

Au moment de quitter la SDBO, le 30 juin 1992, Pierre Despessailles eut une dernière pensée pour Bernard Tapie. Quelques heures avant son départ à la retraite, il apposait sa signature au bas d'une convention par laquelle la banque accordait à la société ACT un prêt de 80 millions de francs, au taux de 11,85 %. *« L'ouverture de crédit,* indiquait le document, *est consentie par la banque aux fins exclusives de permettre à l'emprunteur de financer ses besoins d'exploitation. »* Filiale de la société en nom collectif FIBT (Financière Immobilière Bernard Tapie), ACT était, il est vrai, lourdement déficitaire depuis des années, dans des conditions et des proportions que le fisc et la justice estiment au demeurant suspectes (*le Monde* du 2 juin). Selon un rapport d'expertise rendu le 24 mai par le cabinet Kling, spécialisé dans les audits financiers, le déficit cumulé de la société atteignait, en 1993, 50,6 millions de francs.

C'est la signature de cette convention qui vaut aujourd'hui à Pierre Despessailles une mise en examen, que Mme Joly lui a notifiée par lettre au début de cette semaine. Chargée d'examiner, à la fin 1993, les circonstances de l'octroi de ce prêt, la Brigade financière a en effet établi que 55 des 80 millions prêtés par la SDBO ont en réalité bénéficié à FIBT, creusant ainsi la dette d'ACT à l'égard de sa « maison mère », pour le plus grand profit personnel de M. Tapie lui-même. *« Cette opération (...) a permis à FIBT de réduire son découvert à la SDBO et du même coup l'engagement personnel de M. Tapie et de son épouse, seuls associés de FIBT »*, écrivait ainsi le 25 mai le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, dans sa demande de levée d'immunité parlementaire visant le député des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 15 juin). Le magistrat signalait en outre que ce même prêt, consenti pour l'exploitation du *Phocéa*, avait, entre autres choses, permis à M. Tapie de financer une augmentation de capital au sein de l'Olympique de Marseille, de façon à accroître son poids personnel au sein du club qu'il présidait.

La saisie de la comptabilité de l'OM

L'enquête policière – prolongée par l'expertise judiciaire – concluant que M. Despessailles connaissait parfaitement la véritable destination des fonds débloqués par la SDBO, sa mise en cause paraissait inéluctable. Le 2 mai, une perquisition au siège de la banque en avait donné le signal. Plusieurs documents saisis à cette date pourraient, indique-t-on de source proche de l'enquête, donner à penser que le banquier pourrait, dans une certaine mesure, être considéré comme « gérant de fait » de FIBT. Le contrat de prêt du 30 juin 1992 ne prévoyait-il pas explicitement la ventilation d'une partie des 80 millions vers FIBT ?

Deux autres proches de Bernard Tapie, Noëlle Bellone et Brahim Benaicha, ont aussi été mis en examen par Mme Joly au cours des deux dernières semaines, pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Le magistrat le leur a également notifié par courrier, par mesure de discrétion. Réputée comme la plus proche collaboratrice de Bernard Tapie depuis de longues années, Noëlle Bellone fut secrétaire général puis PDG du groupe Bernard Tapie-Finances, et chef de cabinet de M. Tapie lors de ses deux passages éphémères au ministère de la ville, en 1992 et 1993. Elle a tout récemment démissionné de toutes ses fonctions dans les sociétés du député-homme d'affaires. M. Benaicha, lui, est le commissaire aux comptes de la FIBT : les policiers avaient effectué une perquisition dans ses bureaux le 2 mai et mis la main sur de très nombreux documents, parmi lesquels, par exemple, la comptabilité intégrale de l'Olympique de Marseille...

Ainsi la liste des personnes mises en cause dans le dossier du *Phocéa* ressemble-t-elle désormais à s'y méprendre à l'organigramme du groupe Tapie. Avant Mme Bellone et M. Benaicha, le juge avait mis en examen, le 24 mai, deux anciens dirigeants d'ACT, Fabien Domergue et Elie Fellous, avant d'en faire de même avec M. Tapie, le 29 juin, après la levée de son immunité parlementaire (*le Monde* des 29 et 30 juin). S'y ajoute donc le banquier de toujours du groupe Tapie, que le juge a convoqué *« dans les dix jours »*, indique-t-on de source judiciaire, pour s'expliquer sur les circonstances d'un prêt qui était à l'époque garanti par une hypothèque de premier rang sur le *Phocéa*. Le prêt n'a pas été remboursé, et le quatre-mâts, sous le coup d'une saisie conservatoire depuis le 30 mai à la demande du Crédit lyonnais, est toujours immobilisé dans le port de Marseille...

HERVÉ GATTEGNO

Pierre Despessailles le banquier de la « spéculation parisienne »

Les relations entre Bernard Tapie et Pierre Despessailles, directeur général de la SDBO (Société de banque occidentale) jusqu'en juin 1992, ne sont pas ordinaires. Les liens entre les deux hommes, le soutien inconditionnel de la SDBO, explique pour une bonne part l'ascension de l'homme d'affaires dans les années 80. Tout commence en 1977. Le futur député des Bouches-du-Rhône a alors décidé de se lancer dans la reprise d'entreprises en difficulté. Pour cela, il a besoin d'un banquier et approche M. Despessailles. C'est le coup de foudre. *« Le début d'une véritable histoire d'amour »*, explique un des proches de l'ancien ministre.

Le banquier et son client mettent au point ensemble le système Tapie, qui consiste à tirer parti des failles de la loi sur les faillites de 1967. A l'époque, la SDBO n'existe pas, elle porte le nom de SBC (Société de banque et de crédit). La SDBO va naître en 1981 de la fusion de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce du groupe de Jimmy Goldsmith et de la SBC. Cette dernière est une petite banque « familiale », qui s'est progressivement spécialisée dans le crédit aux mandataires de justice, aux syndics, aux entreprises en difficulté et autres marchands de biens. Elle a été acquise en 1969 par le Crédit lyonnais auprès de Jean-Marie Mazart, le fondateur de Prénatal qui, effrayé par les événements de mai 68, a décidé de se retirer des affaires. Président de la banque, il en a confié progressivement la direction à Pierre Despessailles.

Ce dernier a gravi les échelons un à un, d'attaché de direction en 1953 à directeur général à partir de 1965. Un poste qu'il quittera à son départ à la retraite en juin 1992. C'est un banquier habile, qui présente en outre l'énorme avantage, compte tenu de la clientèle de la banque, d'être juge au tribunal de commerce de Paris de 1970 à 1982 et même président de la première chambre. Sa stratégie se résume en une formule : *« Marges importantes, risques importants et garanties importantes. »* Le jugement de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais est encore plus éloquent : *« Sous l'impulsion de Pierre Despessailles, la SDBO est devenue un haut lieu, discret et feutré, de la spéculation parisienne. »*

Cela a permis à la SDBO de prospérer jusqu'au début des années 90, avant de s'enfoncer dans le rouge et de perdre 213 millions de francs en 1992 et 643 millions en 1993. Quant à M. Tapie, devenu au fil du temps le principal client de la banque avec 1,5 milliard de francs d'engagements au 31 décembre 1993, il aura toujours été en découvert !

E. L.

Après les saisies de plutonium

Le trafic nucléaire provoque une polémique confuse en Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

La tentative du gouvernement allemand d'apporter un peu de clarté dans les trafics de matériaux nucléaires découverts en Allemagne n'a pas eu jusqu'à présent le résultat attendu. Le retour de Moscou du secrétaire d'Etat Bernd Schmidbauer, responsable du dossier à la chancellerie, a sombré dans une polémique de début de campagne électorale, sans qu'aucune information précise sur l'origine des matériaux saisis ne soit rendue publique. Après avoir soufflé le froid contre les Russes, les dirigeants allemands sont devenus plus circonspects sans qu'il soit très facile d'y déceler la part de tactique ou d'incertitude.

Devant la commission des affaires étrangères du Bundestag, réunie jeudi 25 août à Bonn, M. Schmidbauer s'est défendu énergiquement contre le Parti social démocrate, qui avait accusé le gouvernement d'avoir « mis en scène » les découvertes de matériaux nucléaires pour prouver sa vigilance. Il ne semble pas cependant que le secrétaire d'Etat ait été en mesure d'apporter aux députés des éléments nouveaux à la suite de ses discussions avec les responsables russes.

M. Schmidbauer avait dû se contenter à Moscou d'une promesse de coopération qui doit être concrétisée dans un futur accord. En échange de quoi, Bonn évite dorénavant de désigner la Russie comme le lieu d'origine évident du trafic. La presse allemande livre chaque jour de nouvelles spéculations sur les tenants et aboutissants du trafic, parmi lesquelles il est difficile de s'y retrouver. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* affirme, vendredi 26 août, en citant des sources policières, que le trafiquant Jackel, chez lequel on avait découvert un échantillon de plutonium en mai dernier, agissait sur commande des Nords-Coréens.

La piste russe

Au siège de la police criminelle à Munich, où ont été saisis au début du mois 350 grammes de plutonium dans un avion en provenance de Moscou, la piste russe continue d'être sérieusement suivie. Trois hommes avaient été arrêtés à l'aéroport où ils étaient venus récupérer le chargement: un Colombien résident à Moscou et deux Espagnols. Un quatrième homme, un Français, aurait également participé aux tractations, mais il aurait disparu.

Les enquêteurs munichois ne se prononcent pas sur les éventuels acheteurs pour de tels matériaux. Pour ce qui est des fournisseurs, on n'exclut pas que les mafias de l'Est, impliquées en Allemagne dans toutes sortes de trafics, de la prostitution aux armes en passant par la fausse monnaie, puissent être tentées d'utiliser leurs circuits. Mais on estime surtout avoir affaire à un milieu d'intermédiaires qui se recrutent parmi des gens faisant depuis longtemps du commerce dans les pays de l'Est et qui y disposent de nombreux contacts. Beaucoup seraient prêts à utiliser leurs relations pour vendre n'importe quoi.

HENRI DE BRESSON

Cinq Irakiens expulsés vers la Jordanie autorisés à revenir en France. – Un groupe de cinq Irakiens, appartenant à la minorité chrétienne des assyro-chaldéens, expulsés de France vers la Jordanie sur décision du ministère de l'intérieur, mercredi 24 août, ont été réadmis sur le territoire français, jeudi 25 août (*le Monde* du 25 août). Ces ressortissants irakiens, qui se présentaient comme des opposants au régime, ont été autorisés à demeurer sur le territoire et à demander le statut de réfugié politique.

ÉCHECS : Garry Kasparov et Vassili Ivantchouk remportent le tournoi de Novgorod (Russie). – Le champion du monde version PCA (Professional Chess Association), le Russe Garry Kasparov, et l'Ukrainien Vassili Ivantchouk ont terminé, jeudi 25 août, ex aequo en tête du tournoi de Novgorod, avec un total de 7 points sur 10 possibles. Première dans l'histoire des échecs, ce tournoi, organisé par la PCA, rassemblait six joueurs, dont le classement moyen, selon l'association, atteignait les 2 700 points. A titre de comparaison, au 1er août, la PCA attribuait 2 807 points à Kasparov et 2 720 à Ivantchouk.

L'ESSENTIEL

LA TRÈS GRANDE GUERRE

Otto Dix un artiste marqué à vie

Le peintre et graveur allemand Otto Dix, traumatisé par les horreurs de la guerre, en donna ensuite des représentations extraordinairement expressives *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Egypte : la lutte contre les extrémistes musulmans porte ses fruits

Résultat d'une offensive généralisée contre l'extrémisme musulman, qui a allié à la répression policière des mesures politiques, diplomatiques et médiatiques, il n'y a quasiment pas eu d'attentat depuis quatre mois en Egypte *(page 6)*.

POLITIQUE

Un rapport sur la réforme de l'Etat

La commission Picq, créée en novembre 1993, vient de remettre discrètement son rapport à M. Balladur : il préconise, pour simplifier le fonctionnement de l'Etat, une série de réformes souvent inspirées par l'exemple du secteur privé *(page 7)*.

TEMPS LIBRE

Canaries, archipel des deux mondes

Derrière le paravent du tourisme, les îles Canaries hésitent entre l'Europe et l'Amérique, entre leurs ancêtres berbères et normands *(pages 11 à 16)*.

CULTURE

« La Revue virtuelle » magazine informatique

La Revue virtuelle, publication du centre Pompidou, ne se feuillette pas, puisqu'elle se lit sur ordinateur, à l'aide d'une souris. Au programme de la dernière livraison : les jeux vidéo *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté vendredi 26 août 1994 a été tiré à 451 904 exemplaires

Les championnats du monde de cyclisme sur route

Chris Boardman, médaillé d'or du contre-la-montre

Le Britannique Chris Boardman, *déjà médaillé d'or sur la* piste en poursuite, est devenu le premier champion du monde individuel du contre-la-montre sur route, jeudi 25 août à Catane (Sicile). Dans cette nouvelle épreuve inscrite au calendrier des championnats, l'ancien recordman de l'heure a dominé nettement ses adversaires en parcourant les 42 kilomètres du circuit à 50,832 kilomètres-heures de moyenne. L'Italien Andrea Chiurato, deuxième, a été relégué à 48 secondes, l'Allemand Jan Ullrich, troisième, à 1 min 50 s. Le premier Français, Thierry Marie, est septième.

Chez les femmes, l'Américaine Karen Kurreck, âgée de trente-deux ans, a remporté l'épreuve devant la Canadienne Anne Samplonius et la Française Jeannie Longo, médaille de bronze. C'est la vingtième fois que Jeannie Longo montait sur un podium lors de championnats du monde ou de Jeux olympiques, mais ce pourrait être la dernière. Le directeur technique national, Patrick Cluzand, a déclaré, jeudi 25 août, qu'elle *« avait signé son bon de sortie de l'équipe de France »* à cause de son attitude dans l'épreuve sur route du mardi 23 : elle avait alors « ramené » le peloton sur une échappée qui comptait deux Françaises (*le Monde* du 25 août).

DOPAGE : cinq athlètes britanniques contrôlés positifs. – Cinq athlètes britanniques, parmi lesquels figurent Paul Edwards (poids) et Diane Modahl (800 m), ont été déclarés positifs à l'issue de récents tests antidopage, a annoncé Peter Radford, le président de la Fédération britannique d'athlétisme, jeudi 25 août à Londres, sans révéler le nom des autres athlètes incriminés. – *(AFP.)*

TENNIS : sévère tirage au sort pour les Français à Flushing Meadow. – Le tirage au sort des Internationaux des Etats-Unis de tennis, qui débutent lundi 29 août à Flushing Meadow (New-York), a désigné le Tchèque Petr Korda, tête de série numéro 16, comme adversaire du Français Cédric Pioline, finaliste l'an dernier. Olivier Delaitre et Guillaume Raoux seront opposés respectivement à l'Allemand Michael Stich, tête de série numéro 4, et à l'Américain Todd Martin, tête de série numéro 9. Guy Forget affrontera l'ancien champion suédois Mats Wilander. – *(AFP.)*

Divergences islamistes en Algérie